·ESTUDO·FLORESCE·A·LUZ
IA ACADÉMICA
DES DA SILVA
TIRES DA LIBERDADE, 12
TELEFONE, 5000

John Carter Brown
Library
Brown University

The John Carter Brown Library
Brown University
Purchased from the
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES

ATTENTATS

DU GOUVERNEMENT ANGLAIS

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES

ATTENTATS

DU GOUVERNEMENT ANGLAIS,

CONTRE

TOUTES LES PUISSANCES DE L'EUROPE,

ET PARTICULIÈREMENT CONTRE LA FRANCE,

DEPUIS le commencement de la Révolution jusqu'à ce jour;

ACCOMPAGNÉS

Des Pièces officielles et diplomatiques qui ont servi aux négociations du Traité d'Amiens, et à celles qui ont précédé la rupture de ce Traité par le Ministère Britannique.

PAR DUBROCA.

A PARIS,

CHEZ { Chez DUBROCA, Libraire, rue Thionville, vis-à-vis la rue Christine, n°. 1760.
RONDONNEAU, au Dépôt des Lois, Place du du Carrousel.

AN XI. — 1803.

INTRODUCTION.

Au moment où l'Angleterre, poursuivant le cours de ses attentats politiques, vient de briser, à la face de l'Europe indignée, les nœuds de paix et de concorde qui devoient tarir tant de larmes, et adoucir les plaies de l'humanité si long-temps déchirée; au moment où l'indignation et la vengeance, ces passions généreuses d'un grand peuple, toujours vainqueur et toujours outragé, fermentent et bouillonnent dans tous les cœurs français; quelle tâche peut être plus utile, et en même temps plus digne d'une cause nationale que de dérouler à tous les yeux l'enchaînement des manœuvres odieuses qui souillent depuis si long-temps la conduite politique du ministère britannique, déshonorent le peuple anglais, outragent tous les principes, et appellent l'indignation de tous les peuples amis de la justice et de l'humanité?

Rivale éternelle de la France, j'entreprends d'arracher le masque à ton perfide gouvernement; j'entreprends de dévoiler ses forfaits, de prouver que si sa politique fut toujours machiavélique, elle fut sur-tout horrible et épouvantable dans ses résultats depuis l'époque de notre révolution.

Je montrerai ces usurpateurs de la souveraineté des mers, dictant sans cesse des lois aux différentes cours de l'Europe, n'ayant d'autre but que l'envahissement des richesses pour assurer leur tyrannie politique.

Je développerai les ressorts à jamais exécrables qu'ils employèrent pour anéantir la France, dont la seule existence étoit un tourment insupportable pour leur ambition.

Quelques idées préliminaires et rapides sont nécessaires à l'intelligence de cette histoire effrayante.

La nature a placé l'Angleterre et la France dans une situation respective,

qui doit nécessairement établir entre elles une éternelle rivalité.

Rapprochées sous ce rapport, les deux nations offrent sous un autre point de vue des différences qui établissent aussi impérieusement la supériorité de la France sur la Grande-Bretagne.

L'Angleterre, sans domination sur un vaste territoire, et circonscrite dans sa population, est une puissance purement artificielle.

La France, au contraire, qui pose sur ces deux grandes bases de la prospérité d'un peuple, est une puissance réelle qui peut tirer d'elle-même toutes ses forces, et suffire presque seule à ses besoins.

Il est peu d'époques dans l'histoire de ces deux nations où l'on ne voie l'Angleterre chercher à reprendre, tantôt par des moyens violens, tantôt par des manœuvres ténébreuses, l'empire sur la France que la nature lui a refusé.

Cette rivalité d'un peuple qui avoit

tant de moyens de soutenir ses prétentions, a toujours paru vivement inquiéter son ambition.

De là ces guerres longues et sanglantes qui se sont élevées entre les deux nations; de là ces traités où se manifestent toujours, du côté de l'Angleterre, l'esprit d'usurpation et d'empiétement; et du côté de la France, cette magnanimité d'un peuple qui, sentant ses moyens, dédaigne de contester pour de petits intérêts, et d'en faire le sujet d'une querelle.

Depuis le fameux traité d'Utrecht jusqu'à celui de 1788, toutes les stipulations conclues entre la France et l'Angleterre portent l'empreinte de l'ambition démésurée de la Grande-Bretagne.

Comme guerrière, a dit Franklin, l'Angleterre aime les conquêtes; comme nation ambitieuse, elle convoite la domination; et comme peuple commerçant, elle est avide d'un gain exclusif.

Mais jamais cet esprit de domination et d'avidité ne s'étoit montré avec plus

de force et de violence que dans les années qui ont précédé la révolution, et dans celles qui l'ont suivie.

Alors l'idée la plus extravagante et la plus attentatoire en même temps aux droits des autres peuples, entra dans l'esprit de son gouvernement.

Il prétendit rendre son commerce exclusif, et s'établir le centre de la prospérité de tous les peuples.

Vu en grand, il n'est rien certainement de plus généreux et de moins hostile par sa nature que le commerce; pour prospérer, il demande que tous prospèrent, vendeurs et acheteurs. Mais le commerce de monopole que le ministère britannique entreprit de faire, le rendit tout-à-coup l'ennemi de tous les peuples; dès-lors, leur repos, leur prospérité fut une situation importune et dangereuse pour ses projets; dès-lors, leur désunion devint pour lui un besoin pressant.

Il ne falloit plus à l'Angleterre que

des acheteurs misérables, ayant, pour ainsi dire, plus de besoin de ses denrées, que de moyens pour les payer; s'il eût existé un long intervalle de paix parmi les nations industrieuses et commerçantes de l'Europe, elles auroient appris bien vîte à se passer de ses manufactures; pour prévenir la chute de sa prospérité factice, il falloit donc que le ministère britannique alimentât son commerce par la guerre, et, sur-tout par la ruine entière des puissances dont elle avoit le plus à redouter la rivalité.

Il étoit naturel que sous ce rapport, la France fût la première qui fixât ses regards. La révolution vint à propos fournir un prétexte à l'exécution de ses projets; et, en soulevant l'Europe entière contre elle, le gouvernement anglais trouvoit le double avantage de tenir dans une agitation favorable à son ambition toutes les puissances du continent, et de renverser par leurs mains, celle dont la rivalité excitoit le plus son envie et ses ressentimens.

Tout s'exécuta d'après ce plan; la tyrannie, l'immoralité et la corruption furent propagées dans toutes les cours, et la misère au sein des peuples; depuis le parlement d'Angleterre jusqu'aux puissances les plus lointaines, tout fut soulevé à la fois pour servir les intérêts et les vues du ministère britannique. Les grands peuples s'agitèrent pour lui prodiguer leur sang, et les petits pour alimenter son orgueil par leur abjection et leur soumission profondes.

Le voilà ce gouvernement qui ne parloit que d'ennemi commun, que de cause commune, et qui est lui seul l'ennemi de toutes puissances de l'Europe.

S'il doit exister une cause commune, c'est celle de toutes les nations contre lui. Chacune d'elle est intéressée à son anéantissement. Le gouvernement anglais est l'ennemi de tous les peuples: une avidité sans bornes et l'égoïsme le plus révoltant constituent sa politique: il hait les nations qui sont puissantes, et

qui peuvent lui résister; il méprise celles qui sont foibles et qu'il dépouille. C'est l'aristocratie de l'Europe la plus hautaine et la plus insolente, la plus dure et la plus insensible.

L'histoire que j'offre au public, présente la preuve frappante de ces vérités; j'en ai suivi l'enchaînement depuis le commencement de la révolution, ou plutôt c'est là que j'ai saisi ma proie, pour ne la quitter qu'au moment où l'établissement d'un gouvernement vigoureux et sage ne lui a plus laissé que les moyens de se débattre dans les chicanes d'une négociation perfide et illusoire.

Quant aux motifs qui m'ont animé dans ce travail, tous les Français en qui l'amour de la République et l'honneur national respirent, les comprendront. Heureux, si je l'ai dignement rempli, j'oserai me flatter alors de m'être associé en quelque chose à la gloire des défenseurs de mon pays et des vengeurs de l'humanité!

MEMOIRES

POUR servir à l'Histoire des attentats du Gouvernement Anglais, contre toutes les puissances de l'Europe, et particulièrement contre la République Française, depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour.

ANNÉE 1789.

Premières dispositions et premières intrigues du parti ministériel, à l'égard de la révolution française.

L'ANGLETERRE sortoit à peine d'une crise aussi menaçante qu'imprévue, lorsque les grands événemens qui signalèrent les premières époques de la révolution française éclatèrent. L'attention du ministère britannique, auparavant fixée toute entière sur les mouvemens qui la présageoient, avoit été forcée de

se replier sur ses propres intérêts, et d'abandonner, pour un temps, les combinaisons de sa perfide politique, pour conjurer des orages intérieurs qui sembloient devoir livrer l'Angleterre à des agitations longues et pénibles.

Mais cette crise n'avoit été que passagère : la maladie de *Georges*, qui l'avoit occasionnée, n'ayant pas eu des suites, il ne fut plus question de l'établissement d'une régence; le parti de l'opposition, en perdant l'espoir de faire tomber la puissance royale entre les mains du jeune prince de Galles, qui lui étoit dévoué, étoit rentré dans sa première dépendance politique; et le parti ministériel que cette révolution devoit anéantir, avoit repris son crédit, et avec lui toute son influence sur les affaires publiques.

Cette circonstance qui semble n'avoir aucun rapport avec la révolution française, en eut cependant un très-grand, en ce qu'il confirma dans le pouvoir un

parti, dont les principes devoient être si funestes à l'établissement de la liberté en France : entre le parti de *Fox* et celui de *Pitt*, tout changeoit relativement aux affaires de la révolution française, et il n'y a pas de doute que si l'opposition eût obtenu, dans cette circonstance, le triomphe qu'elle ambitionnoit, l'Angleterre n'eût point souillé son existence politique par des crimes contre le droit des nations qui, tôt ou tard, appelleront contre elle la vengeance de tous les peuples de l'univers.

Cette conjecture est sur-tout justifiée par la manière avec laquelle les partisans de l'opposition accueillirent la nouvelle des premiers événemens de la révolution française : tandis que le parti ministériel gardoit sur ces événemens un silence glaçant, présage sinistre des desseins qu'il méditoit, l'enthousiasme fût au comble parmi tous les membres du parti contraire. Les gazettes qui lui étoient dévouées célébrèrent à l'envi

le triomphe du peuple français sur le despotisme ; et la liberté de la presse, prenant un nouvel essor, l'Angleterre fut en un instant inondée de productions en tout genre, où, à la faveur des éloges prodigués à la révolution française, d'anciennes prétentions sur la réforme de la représentation nationale étoient renouvellées, en même temps qu'on éveilloit la méfiance du patriotisme sur les intentions des agens de la cour.

C'est à cette force d'opinion que la France dût peut-être l'espèce de retenue qu'affecta le gouvernement anglais pendant les premières époques de sa révolution. Mais si elle n'eut point à combattre d'abord en lui un ennemi ouvertement déclaré, elle eut du moins à lutter contre les sourdes combinaisons d'une politique artificieuse et perfide, qui préparoit de loin sa ruine, et attisoit avec une cruelle industrie, les élémens

combustibles qu'elle renfermoit dans son sein.

Depuis la paix de 1783, le cabinet de Saint-James, par le concours de plusieurs opérations diplomatiques, avoit enlevé au gouvernement français presque tous ses alliés : à la faveur des troubles qui agitoient la France sous l'empire versatile et tyrannique d'un ministère foible et oppresseur, elle l'avoit placée dans une espèce d'isolement politique, dont l'effet étoit de la livrer, pour ainsi dire, toute entière aux spéculations de sa cupidité et aux tentatives de son ambition. Lié par un traité de commerce avec elle, le peuple français avoit droit d'en attendre des secours dans sa détresse; mais la politique du ministre anglais, en formant les frêles tissus de ce traité, avoit préparé tous les moyens de les éluder au gré de ses caprices ambitieux.

C'est ce qui arriva dès la première époque de la révolution française. On se rappelle que dans les mois qui sui-

vivent la journée du 14 juillet, la France se trouva menacée d'une disette que les circonstances rendoient encore plus alarmante : dans cette situation le gouvernement s'adressa au ministère anglais, afin d'en obtenir l'autorisation nécessaire pour une acquisition de vingt mille sacs de blé dans l'intérieur de l'Angleterre, qui regorgeoit alors de grains. L'affaire ayant été portée devant le parlement qui étoit assemblé, plusieurs membres de l'opposition sollicitèrent au nom de l'humanité et du voisinage, l'octroi de ce secours. Mais Pitt s'y opposa avec chaleur, la demande de la France fut rejetée, et toute exportation de grains fut interdite sous les peines les plus sévères.

Mais l'un des plus puissans ressorts que le ministère anglais fit agir contre la France, engagée dans les premiers pas de sa révolution, c'est la discussion qui fut agitée au parlement d'Angleterre, sur l'abolition de la traite des noirs, dans

le moment où l'enthousiasme pour la réforme des abus entraînoit si facilement en France tous les esprits, et pouvoit rendre si désastreuse les opérations trop précipitées.

Personne ne doute aujourd'hui que cette discussion, présentée d'une manière si intempestive ne fut un piége tendu à l'imprudente bonne foi des Français.

Alors, en effet, les amis des noirs, qui, depuis long-temps, plaidoient en France leur cause, crurent que rien ne devoit plus balancer les jugemens de l'assemblée nationale sur la grande question de la traite des nègres : tout ce qui se prononçoit en leur faveur, au parlement d'Angleterre, étoit recueilli dans leurs écrits : l'approbation que Pitt lui-même, ce partisan déclaré du despotisme, donnoit au projet de l'abolition de l'esclavage des noirs, leur parut un argument sans réplique; enfin on se précipita dans le piége, et l'on ne parut plus animé que par la crainte d'être

précédé par des rivaux, dans ce grand acte d'humanité.

Mais quels étoient les calculs et les motifs du gouvernement anglais dans cette affaire, où sa politique affreuse triompha, avec tant de succès, de la bonne foi et de la loyauté des Français? Les voici.

Depuis long-temps les colonies françaises, et sur-tout celle de St.-Domingue, faisoient l'admiration des nations européennes, et excitoient la jalousie de celles dont la prospérité et le commerce étoient fondés sur des possessions lointaines. Parmi ces dernières, l'Angleterre, la plus ambitieuse de toutes, avoit employé tour-à-tour, les menées sourdes, et tout ce que le génie commerçant peut déployer d'habileté pour ralentir leurs progrès pendant la paix, et la force ouverte pour s'en emparer ou ruiner leur commerce pendant la guerre. Après avoir nourri long-temps le vain espoir d'anéantir des colonies qui éclipsoient les siennes,

elle ne songeoit plus qu'à s'approprier une partie de leur richesses par le moyen du commerce interlope, lorsque la révolution française vint réveiller ses vieilles espérances, et lui inspirer l'ambition de ruiner des possessions qui faisoient la prospérité de la France. Il n'y a pas de doute qu'alors le gouvernement anglais, embrassant d'un coup d'œil tout ce que les principes de liberté, sur lesquels s'élevoit le nouvel édifice politique du peuple Français, avoient d'incompatible avec ceux qui, sous le despotisme, servoient de base au régime de ses colonies, et, sentant les effets de leur opposition, osa se flatter de se les approprier, en exaltant d'un côté l'enthousiasme des amis de la liberté, et de l'autre, en affoiblissant les liens qui unissoient les colonies à la métropole; en excitant entre elles une animosité et une défiance funestes; en aigrissant l'esprit des colons par le tableau prochain de leur ruine, et en leur faisant sentir enfin la nécessité

de périr ou de se jeter entre les bras d'un protecteur étranger. Voilà incontestablement quels furent les plans et les calculs du ministère anglais, qui dût conserver long-temps l'espoir de s'emparer des colonies françaises; mais qui, forcé d'y renoncer, aida à consommer sa ruine, aimant mieux les voir anéanties qu'entre les mains de la France, et espérant d'ailleurs que l'éclat dont ses colonies alloient briller, par la perte de celles qui les éclipsoient toutes, le dédommageroit de n'en avoir pu faire la conquête.

Les vues et les desseins du ministère britannique n'avoient point échappé à quelques membres de l'assemblée nationale; leurs discours à la tribune réveillèrent la méfiance publique; mais faute de données sûres, les soupçons furent dirigés au hasard et n'eurent pas de suite; quelques écrivains accusèrent cependant le cabinet de Saint-James d'avoir soudoyé des scélérats pour augmenter les troubles

de la capitale, et souiller par des forfaits les premiers élans du peuple Français vers la liberté.

Ces bruits propagés avec rapidité firent quelque impression sur le ministère anglais; du moins jugea-t-il à propos de les faire démentir par son ambassadeur à Paris. D'où lui venoit alors cette circonspection singulière ? C'est qu'il sentoit bien qu'il auroit eu à lutter, dans l'exécution de ses projets, contre les préventions favorables que faisoit naître la révolution française, dans la grande majorité du peuple anglais : il attendoit donc que la calomnie qu'il semoit de toutes parts, eut obtenu quelque crédit sur les esprits foibles; que les hommes intéressés aux abus que l'on proscrivoit en France, se ralliassent à lui par la crainte des mêmes réformes, et que ses émissaires eussent exécuté une partie des forfaits dont il leur avoit tracé le plan, pour être à portée de présenter à l'Angleterre et à l'Europe entière la

révolution de France, comme un fléau destructeur dont il étoit de l'intérêt des peuples de se garantir.

Malheureusement son attente ne fut pas longue ; la première année de la révolution n'étoit pas encore écoulée, qu'il fut en état d'offrir, aux esprits trop faciles à se laisser séduire par les apparences, des scènes, des détails qui, tracés par la plus sévère impartialité, n'auroient déjà que trop bien servi ses projets, mais qui, grossis par la haine et la mauvaise foi, inspirèrent réellement de l'indignation, et enlevèrent une infinité de partisans à la révolution de France.

ANNÉE 1790.

LES intentions du ministère anglais se dévoilent. — Motifs de l'armement de l'Angleterre contre l'Espagne.

A mesure que les esprits s'échauffoient en France sur les affaires de la révolution, l'Angleterre étoit livrée à une opposition plus marquée de sentimens

et d'opinions sur cet événement politique. Mais ces opinions et ces jugemens n'avoient pas encore reçu l'impulsion déterminante de ceux qui tenoient les ressorts politiques, et tous les esprits étoient dans l'attente de l'époque qui devoit les fixer. Cette époque étoit la session du parlement, convoqué pour le 21 janvier. Il étoit facile de présumer, en effet, que, soit par des discussions amenées à dessein, soit par l'impatience naturelle des partis à expliquer leurs opinions, les membres du parlement se livreroient à leurs différentes passions, et que de leur choc résulteroit la lumière qui établiroit les jugemens de la multitude. Cette attente ne fut pas trompée. Parmi les opinions des membres du gouvernement, qui décélèrent l'arrière-pensée qui les préoccupoit, nous n'en citerons qu'une.

Lord Grenville, voulant appuyer les mesures proposées par les ministres, se fonda sur les craintes qu'une grande puissance voisine devoit lui donner, sinon

pour le présent, du moins pour l'avenir : il représenta la France *d'autant plus formidable un jour que les secousses qui l'agitoient auroient contribué davantage à déployer le principe innéde force qui résidoit dans ce grand corps politique : il falloit*, ajouta-t-il, *se prémunir d'avance contre ce qu'elle pourroit tenter, etc.*

Ce trait de franchise est peut-être un de ceux qui jettent le plus grand jour sur les intentions perfides du gouvernement anglais, et qui expliquent davantage toute sa conduite subséquente. Il fut tellement saisi par les membres de l'opposition, que lorsqu'il fut question ensuite des désordres commis en France, un des plus célèbres orateurs de la chambre, M. *Sheridan*, après avoir cherché à disculper le peuple Français des excès de quelques individus, s'écria, d'une voix animée par l'indignation, et en s'adressant aux membres du parti ministériel. — *Hé ! qui sait d'ailleurs par quelles*

instigations le peuple s'est porté à ces excès ? N'étoit-ce pas là la conséquence la plus directe que l'on pouvoit tirer des paroles de M. Grenville ?

Tandis que le parlement anglais s'agitoit dans des discussions que l'esprit de parti admettoit ou repoussoit selon ses vues et ses convenances ; l'horizon politique s'obscurcissoit peu à peu, et les orages de la guerre sembloient menacer de succéder en Angleterre, aux mouvemens politiques qui l'agitoient.

Ce fut peut-être le trait le plus marqué de la politique de Pitt, que de saisir dans ce moment l'occasion de détourner, par l'idée de la guerre et de ses apprêts menaçans, les esprits des Anglais, qu'une longue paix, la prospérité, et l'influence d'une révolution étrangère avoient trop ouverts, au gré de ses intérêts, à des impressions et à des vœux contraires à ses projets.

Instruit par la connoissance du génie national, il savoit que l'intérêt com-

mercial l'emporteroit toujours en Angleterre sur les avantages quelconques d'une réforme politique, et qu'en ouvrant une vaste carrière aux spéculations de la cupidité, il enlèveroit au parti de l'opposition, l'appui de la plus grande majorité des Anglais. Tant il est vrai qu'avec un peuple dont la passion dominante est l'amour de l'or, un gouvernement peut impunément s'abandonner aux excès les plus tyranniques, quand il offre un appât à l'avidité mercantile de ceux qu'il gouverne !

Parmi les puissances que l'Angleterre étoit parvenue à détacher de la France, l'Espagne étoit la seule qui, jusqu'à ce moment, avoit résisté à ses intrigues, et qui étoit restée fidelle à ses engagemens. C'étoit donc contre elle que l'Angleterre avoit à diriger d'abord ses ressorts destructeurs; car pour la France, l'instant de l'attaquer ouvertement n'étoit pas encore venu; on la réservoit, suivant l'expression outrageante d'un courtisan

anglais, *pour les dernières scènes de la catastrophe.*

Un autre motif se joignoit d'ailleurs aux animosités du cabinet de Saint-James contre l'Espagne : on se rappelle que cette dernière puissance avoit concouru, avec le gouvernement de France, à assurer l'indépendance des Américains. Quel moment plus favorable pouvoit s'offrir au ministère britannique de tirer vengeance de cette conduite de la cour de Madrid? D'après ses calculs, la France entièrement occupée de sa révolution, comptant peu sur la fidélité de ses troupes et de sa marine, seroit hors d'état de secourir son alliée; celle-ci, de son côté, n'avoit pas des forces suffisantes pour résister seule aux attaques de l'Angleterre, ce qui devoit nécessairement ou la livrer à ses vengeances, ou la forcer de rompre ses liaisons avec la France, et de transiger avec le cabinet de Saint-James.

Mais si le ministère britannique avoit

compté sur l'impuissance ou sur les dispositions peu favorables de la France pour venir à bout de ses desseins sur l'Espagne, il dût être bien détrompé par l'intérêt vif que témoigna à cette affaire l'assemblée nationale. Voici quelques traits de l'éloquent discours que prononça Mirabeau, chargé d'être en cette circonstance l'organe et l'interprête du vœu national.

« Nous ne regardons, dit ce célèbre orateur, aucun peuple comme notre ennemi; il ne l'est plus celui qu'une insidieuse politique nous avoit représenté jusqu'ici comme notre rival, celui dont nous avons suivi les traces, dont les grands exemples nous ont aidé à conquérir la liberté, et dont tant de nouveaux motifs nous rapprochent: mais, en rendant hommage à la philosophie de ce peuple, notre frère aîné en liberté, écoutons encore les conseils de la prudence.

» La politique doit raisonner même

sur des suppositions auxquelles elle ne croit pas. Supposons donc que l'Angleterre prévoie avec inquiétude l'accroissement qu'une constitution libre doit un jour donner à nos forces, à notre commerce, à notre crédit, qu'elle lise dans sa propre histoire l'avenir de nos destinées, et que par une fausse politique, elle veuille profiter des circonstances pour rompre une alliance formidable dont elle a souvent senti tout le poids; quelles sont les mesures qu'une telle supposition doit nous inspirer? Nous ne pouvons balancer le nombre des vaisseaux anglais qu'avec ceux de notre allié; notre intérêt nous oblige donc de confirmer notre alliance avec l'Espagne; et le seul moyen de la conserver, c'est de remplir fidellement nos traités ».

D'après ces considérations, aussi puissantes que fortement présentées, l'assemblée décréta que la nation française, en prenant toutes les mesures propres à maintenir la paix, observeroit les enga-

gemens défensifs et commerciaux que son gouvernement avoit précédemment contractés avec l'Espagne, et que les escadres françaises en commission seroient portées à quarante-cinq vaisseaux de ligne, avec un nombre proportionné de frégates et autres bâtimens.

Ce décret auquel le ministère britannique n'avoit pas lieu de s'attendre, d'après les idées qu'il s'étoit formées de la France, parut déconcerter ses projets, et prépara l'accommodement qui suivit bientôt après entre l'Angleterre et l'Espagne. Mais si sa politique fut en défaut, sous quelques rapports, par la résolution de l'assemblée nationale de France, il sut du moins en tirer parti pour ranimer, par des rapprochemens et des inductions perfides, l'antique rivalité des deux peuples. Le nouveau gouvernement de France fut accusé, par les écrivains ministériels, d'avoir le même esprit que l'ancien. « Ces armemens, disoit-on, or-» donnés par l'assemblée ntaionale, cor-

» respondent exactement à la conduite » que le cabinet de Versailles tint au » commencement de la guerre d'Amé- » rique; de sorte que si l'on juge par » analogie, voilà ce que l'Angleterre » doit attendre de la France, sous quel- » que forme de gouvernement qu'elle » existe: à cette époque, elle nous fit » des protestations d'amitié, tandis » qu'elle nous traitoit en ennemis; elle » nous parla de défense, mais agit offen- » sivement; elle exprima son vœu pour » la paix, et finit par préférer la guerre. » En justifiant la France d'adhérer au » traité fait avec l'Espagne, qui l'ab- » soudra de la malveillance de faire » ordonner l'armement de quarante-cinq » vaisseaux de ligne? Que notre société » de la révolution nous réponde! qu'elle » nous dise ce qu'elle pense à présent » de ces nouveaux amis qu'elle nous a » tant préconisés »!

ANNÉE 1791.

Conférences tenues à Pilnitz sous l'influence du ministère britannique. — Nature des obstacles qui s'opposoient à l'exécution du traité qui y fut conclu. — Moyens employés par l'Angleterre pour les lever. — Troubles fomentés à Saint-Domingue par cette puissance.

QUAND l'histoire voudra offrir aux générations futures le souvenir de la plus étrange tentative qui ait jamais été faite contre l'indépendance d'une société, elle rappellera le fameux traité de Pilnitz.

Personne ne doute aujourd'hui que ce fut le gouvernement britannique qui en noua toute l'intrigue. Pour donner à cette assertion tous les degrés de probabilité dont elle est susceptible, il faut remonter à quelques faits historiques qui, nous représentant l'Angleterre maîtresse de presque tous les ressorts politi-

ques de l'Europe, nous conduiront à la véritable source des événemens.

Toujours plein de son injure, et de la perte de ses colonies, le cabinet de Saint-James avoit, depuis long-temps, médité de brouiller la France avec tous les gouvernemens de l'Europe. Ce cabinet voyoit avec regret le commerce florissant des Français dans les Echelles du Levant, et tout à la fois, les conditions avantageuses qu'un traité de commerce leur avoit ménagées avec la Russie. Il tourna donc d'abord toutes ses vues du côté de cette puissance et de la Porte. Afin de réussir dans ses projets, il fit agir auprès de cette dernière son ambassadeur, résidant à Constantinople, pour engager le grand seigneur dans une nouvelle guerre contre les Russes, relativement à la Crimée : l'ambassadeur promit des secours puissans de la part de l'Angleterre, qui avoit à se plaindre de l'impératrice de toutes les Russies, et dont l'ambition devoit être réprimée.

Le divan se laissa entraîner par cet ambassadeur; et, sorti à peine d'une guerre malheureuse, il s'engagea dans une autre où il perdit ses trésors, Oczakow, des provinces et des armées nombreuses. La Porte, une fois engagée dans cette guerre fatale, réclama les secours qui lui avoient été promis; elle invoqua la parole de l'ambassadeur britannique sans aucun effet : celui-ci n'osa nier qu'il eût promis l'assistance de sa cour; mais il fit une réponse évasive, et aucun secours ne fut accordé. Le divan, ainsi abusé, s'adressa à la France pour qu'elle interposât sa médiation de concert avec l'empereur. La France étoit déjà parvenue à ce point d'épuisement et de troubles, qui ne lui permettoit plus de tenir l'équilibre de l'Europe. Cependant au défaut de secours, elle intervint auprès de l'empereur Joseph qui, changeant bientôt son rôle de médiateur, devint l'ennemi déclaré de la Porte.

On peut, d'après ce trait, juger de

quelle considération le gouvernement français dût jouir à Constantinople; c'est ce qu'avoit perfidement ménagé l'Angleterre, en mettant la France dans la nécessité de choisir entre la Russie ou la Turquie, ou de s'en tenir à une neutralité honteuse, qui pût lui faire perdre toute espèce de considération. C'est, en effet, ce qui arriva. Les Russes, trop certains que les vœux du gouvernement français n'étoient pas pour eux, conçurent, dès ce moment pour lui une haine anticipée qui ne demandoit qu'à éclater. Les Turcs, d'un autre côté, trop pénétrés de son impuissance ou de sa foibloisse, furent contraints de se chercher d'autres médiateurs aux dépens de nos relations commerciales : ainsi l'Angleterre eut à la fois l'avantage de priver la France de la prépondérance commerciale qu'elle avoit sur elle dans les Echelles du Levant, et d'étaler ainsi à toute l'Europe la dégradation et la nullité de son gouvernement.

En même temps qu'elle privoit le gouvernement français de l'alliance de la Russie et de la Porte, elle jetoit les fondemens d'une triple alliance qui, sans qu'on eût lieu de s'en douter encore, devoit servir de base préparatoire à la coalition de Pilnitz. Le cabinet de Versailles avoit presque épuisé toute sa politique à former une alliance étroite avec les sept Provinces-Unies: à force de soins et de sacrifices, elle y étoit parvenue: les vieilles haines s'étoient effacées des cœurs bataves, et leur pavillon avoit paru un moment réuni avec ceux d'Espagne et de France dans la guerre des Etats-Unis d'Amérique.

Pour réussir à détacher les sept Provinces-Unies de la France, il falloit arracher les Hollandais à la fidélité de leurs engagemens, et implanter des germes de haine où étoient les affections de l'amitié, et le sentiment plus vif encore, plus profond de l'intérêt personnel: mais que ne pouvoit pas se promettre le ma-

chiavélisme du cabinet britannique dans ses projets d'ambition, si perfidement combinés? Il engagea le roi de Prusse à soutenir les prétentions du stathouder en Hollande par la force des armes : le duc de Brunswick entra dans les Provinces-Unies à la tête d'une armée prussienne, et en même temps l'Angleterre déploya dans ses ports un appareil formidable. Ces deux puissances étoient instruites de l'épuisement des finances de la France : Brunswick savoit que le camp français, indiqué auprès de Valenciennes, n'étoit que dans la gazette de la cour, que toutes les forces avoient filé vers les côtes menacées d'une descente, que le prince de Condé, chargé d'agir en faveur de la Hollande, n'avoit pas un soldat : il se présenta donc sans obstacle aux portes d'Amsterdam, que les partisans du stathouder lui ouvrirent, et la triple alliance en fut la suite. Ainsi la France se vit privée, par les intrigues de l'Angleterre, de toute espèce d'alliés, si on excepte

l'Espagne, lorque la révolution arriva.

C'est alors qu'un champ plus vaste s'ouvrit aux manœuvres du ministre Pitt. Après avoir réussi à isoler la France de presque toutes les puissances de l'Europe, il ne lui fut pas difficile de diriger contre elle toutes les haines dont lui seul pouvoit disposer, sans craindre d'être contrebalancé dans ses projets : il fit entendre aux gouvernemens que la révolution de France étoit un attentat contre leur existence; et réunis sous son influence à Pilnitz, leurs plénipotentiaires jurèrent sa perte.

Cependant tout ne pouvoit pas s'exécuter encore au gré de l'impatience du cabinet de Saint-James : quoique d'accord pour se réunir contre un ennemi commun, dont chacun devoit emporter sa proie, les gouvernemens coalisés avoient des intérêts puissans à démêler entre eux, avant d'en venir à l'exécution du traité de Pilnitz. L'Angleterre, après avoir tout divisé pour amener l'isolement

du gouvernement français, avoit à réparer les inconvéniens de cette désunion politique ; il falloit rapprocher les instrumens de sa vengeance pour les déchaîner ensemble contre la France ; il falloit remettre l'harmonie au milieu de ce désordre, pour diriger tous les efforts du continent contre l'ennemi qu'elle avoit encore la perfidie de vouloir anéantir par d'autres mains que par les siennes.

La guerre qu'elle avoit allumée entre la Porte et la Russie duroit encore ; ses chances intéressoient toutes les puissances du Nord, et il falloit forcer les deux parties belligérantes à la paix, sans donner à l'une ou à l'autre une prépondérance inquiétante pour leurs voisins : d'ailleurs, tous les gouvernemens de l'Europe n'avoient point encore concouru aux conférences de Pilnitz : il falloit vaincre les répugnances des uns, rassurer la foiblesse des autres, éteindre des haines, des rivalités dangereuses, rapprocher des élémens incohérens ; il

falloit sur-tout que le ministère britannique eut l'adresse profonde d'en imposer à la coalition sur la nature de ses prétentions secrètes, et qu'au milieu de tant d'intérêts dont il se faisoit l'arbitre, on ne s'aperçut pas qu'il travailloit uniquement à son agrandissement personnel.

Telles étoient les opérations qui seules pouvoient consolider le plan arrêté dans les conférences de Pilnitz : les lenteurs qu'elles entraînèrent et les manœuvres sourdes qu'il fallut employer pour les réaliser, remplirent une partie de l'année 1791. Dans le cours de cette même année s'opéra, par l'intermédiaire du cabinet britannique, la réunion de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche ; ce fut en Italie que l'on jeta les premières bases de ce traité si dangereux pour le repos de l'Europe. L'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de Naples, milord *Elgin* fut un de ceux qui y figurèrent le plus : les voyages fréquens et précipités

de ce ministre de Milan à Londres, et de Londres à Milan, n'avoient sans doute pour objet que des communications très-intimes, dont lui seul pouvoit être chargé.

Bientôt après, la scène des conférences fut transportée à *Dresde*; là, au milieu des plus brillantes fêtes, on mit le sceau aux projets dont on avoit préparé les premières minutes en Italie; l'empereur et le roi de Prusse personnellement, s'y lièrent par des engagemens réciproques, et le 25 juillet fut signé, à Vienne, ce traité, qui devint le principe de tout ce qui se passa ultérieurement à l'égard de la France.

L'influence du ministère britannique sur tous ces mouvemens politiques étoit si grande, que l'apparence même de son incertitude tenoit en suspens toutes les intrigues. De sa réserve ou de ses promesses dépendoient leur activité ou leur inertie. Avant que le traité de Vienne fut signé, on eut grand soin de le faire

expliquer positivement, comme si on eût craint de s'avouer sans lui les projets qu'il voiloit ; et lorsqu'il fut définitivement arrêté, on s'empressa de lui en faire part, et on attendit le retour de l'envoyé pour rendre publique la proclamation qui en fut la suite.

Alors l'accession des puissances de l'Europe au plan de la coalition fut ouvertement décidée : Coblentz devint le centre de toutes les délibérations et de tous les mouvemens. On y voyoit successivement les envoyés de toutes les cours; les fils de Burke y étoient pour le cabinet de Saint-James : on n'y faisoit plus un mystère de l'objet des conférences de Pilnitz; quelques personnes crurent que l'acceptation de la constitution par le dernier roi des Français alloit calmer les agitations politiques dont l'Europe entière étoit le théâtre : vain espoir ! le ministère britannique sut encore inspirer à toutes les cours, et les sentimens qui devoient les animer à la notification de

cet acte, et le langage qu'elles devoient tenir. On se rappelle, en effet, avec quelle affectation les ministres anglais s'empressèrent de démentir les bruits qui représentoient la réponse de Louis XVI, comme sincère et favorable : cette manœuvre ne manqua point son but, et tous les gouvernemens copièrent exactement la conduite à la fois insidieuse et insultante du cabinet de Saint-James à l'égard de la France.

La même année fut remarquable encore par les troubles que l'Angleterre parvint à fomenter dans l'île Saint-Domingue, et par les désastres affreux qui en furent la suite.

Aussitôt que les premiers mouvemens, suscités par l'imprudente discussion sur la traite des noirs, éclatèrent à Saint-Domingue, le ministère britannique porta tous ses regards sur ce foyer terrible de désastres, et ne songea plus qu'à les faire tourner à son avantage.

On ne prit pas même soin, au cabinet

de Saint-James, de déguiser la joie qu'inspiroient les nouvelles de ces désastres, lorsqu'elles y parvinrent ; Pitt croyoit déjà tenir la proie que convoitoit depuis si long-temps sa cupidité : mais il sentit qu'il s'agissoit moins de former des vœux que d'agir, et il réalisa tous les moyens que la perfidie la plus profonde peut employer. Sous le prétexte de garantir les colonies anglaises du contre-coup de l'explosion qui s'étoit manifestée à Saint-Domingue, il fit passer à la Jamaïque et aux Barbades une quantité incalculable de munitions et d'armes de toute espèce : quel pouvoit être l'objet de ces envois, dans un moment où l'Angleterre n'avoit certainement rien à redouter de la France ? N'est-il pas évident que le ministère britannique vouloit se mettre en mesure de commencer, au besoin, la guerre dans cette partie du monde, avec beaucoup d'avantages, soit contre la France, si elle eût résisté, soit contre les autres puissances si elles pré-

tendoient au partage des dépouilles de la France, ou si elles vouloient mettre un frein à la domination de la Grande-Bretagne ?

Le ministère britannique étoit si plein de ses espérances et de ses projets, que, même avant qu'ils fussent réalisés; il les faisoit justifier et préconiser par les écrivains à ses gages. On croit que le duc de *Leeds* se retira du cabinet, aussitôt qu'on commença à faire d'un plan de révolte pour les colonies françaises, un objet de discussion politique; mais ni l'horreur que ses projets inspiroient, ni la pensée des violations funestes à l'humanité qu'ils alloient entraîner, ne purent détourner le ministre Pitt de ses desseins.

Si l'histoire pouvoit peindre une ame aussi froidement barbare que la sienne, quel homme sensible ne frémiroit pas d'horreur en lui voyant donner extérieurement des marques d'intérêt et de pitié aux malheurs des colonies, tandis

qu'il souffloit dans leur sein le feu de la guerre civile, qu'il envenimoit par toutes sortes de moyens, les querelles des colons et des noirs, et qu'il mettoit dans leurs mains le poignard avec lequel ils devoient s'entr'égorger ?

Le ministère britannique, honteux de ses propres forfaits, voudroit bien aujourd'hui repousser l'accusation terrible qui sort de toutes les bouches, et qu'attestent de toutes parts, dans les campagnes solitaires et dévastées de Saint-Domingue, les ossemens qui les couvrent; mais vains efforts ! L'histoire en a consigné les preuves ineffaçables dans ses annales; elle rappellera toujours aux Français ces entrevues secrètes d'abord, moins secrètes ensuite, que les agens du cabinet de Saint-James eurent avec quelques-uns des colons de Saint-Domingue, et où furent jetées les bases du traité qui fut signé à Londres au mois de février 1793, avec d'autres envoyés de la même colonie : elle leur rappellera l'envoi que

fit ce même cabinet, de plusieurs bâtimens qui, au moment de la catastrophe, allèrent s'établir en croisière vers la partie septentrionale de l'île, pour protéger l'insurrection.

Tous ces faits, et une foule d'autres qu'il seroit trop long de rapporter ici, présenteront toujours le ministère britannique comme le principal moteur des dissentions qui ont déchiré les colonies françaises, et sur-tout celle dont un des ministres (1) de l'Angleterre disoit que la ruine valoit plus à l'Angleterre que la conquête.

(1) milord Chatam, père de Pitt.

ANNÉE 1792.

Inertie du Gouvernement anglais, au moment où toutes les puissances de l'Europe s'ébranlent contre la France. — Changemens notables dans les dispositions extérieures du cabinet de Saint-James, à l'égard de la France. — Condescendance de la République pour conserver la paix avec l'Angleterre.

QUI n'auroit cru, après l'infatigable activité du cabinet de Saint-James, pour disposer les ressorts qu'il devoit faire agir contre la France, que, le premier, il se seroit mis sur les rangs, pour donner aux puissances coalisées l'exemple du courage et de la loyauté dans ses ressentimens? Mais non, ce n'étoit point là l'objet de sa politique artificieuse et cruelle : après avoir semé par-tout le germe de la discorde et de la vengeance; après avoir soulevé l'Europe entière

contre l'ennemi qu'il vouloit anéantir, il prit le parti de disparoître du milieu de la scène d'horreurs qu'il avoit préparée, et d'attendre que l'explosion eut produit son effet, pour savoir sur quelles ruines il établiroit son empire.

Comment les gouvernemons coalisés ne pressentirent-ils pas ce machiavélisme profond du ministère britannique, qui, sans mettre autre chose que son intrigue dans l'œuvre de la coalition, prétendoit faire servir toutes les puissances de l'Europe au succès de ses desseins ? C'est ce qui seroit assez difficile à concevoir, si les événemens n'eussent appris à l'univers entier que le désir de la domination et de l'agrandissement absorboit alors toute la politique et toute la prudence de ces gouvernemens, et qu'à la faveur de cette ambition délirante, le ministère anglais pût leur dérober la connoissance de l'ambition, bien plus dangereuse encore, qui l'animoit.

Il entroit sans doute dans les des-

seins de la politique inextricable du cabinet de Saint-James, non-seulement de ne point agir offensivement contre la France avec les puissances coalisées, mais même de garder, vis-à-vis d'elle, toutes les apparences de la bonne amitié: je vais, en conséquence, présenter un précis des premières relations officielles et diplomatiques qui s'établirent entre lui et le gouvernement français; il sera facile à mes lecteurs d'y voir les embarras d'un ministère qui veut concilier les dehors de l'amitié avec la haine profonde qu'il nourrit, et dont il laisse, comme malgré lui, échapper les preuves les plus évidentes.

Ce fut vers le commencement du mois de mai que M. *Chauvelin* fut présenté au roi d'Angleterre, comme ambassadeur du roi des Français : le premier acte public de cet ambassadeur fut de remettre au lord Grenville, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, un mémoire qui établissoit les raisons

impérieuses et pressantes, qui avoient engagé la France à déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême : il insistoit particulièrement sur le droit que réclamoit la France de changer son gouvernement, sans qu'aucune puissance étrangère eut celui d'y intervenir, et il finissoit par invoquer l'exécution de l'article 111 du traité de navigation et de commerce, du 26 septembre 1786, tendant à empêcher tout acte d'hostilité contre les navires français, et celle des autres articles du même traité, qui avoient rapport au cas où l'une des deux puissances contractantes se trouveroit en guerre. La demande étoit formelle : le cabinet de Saint-James ne put s'empêcher d'y acquiescer.

Depuis cette époque, toute relation officielle fut interrompue entre les deux gouvernemens; mais au mois de juillet, c'est-à-dire, au moment où toutes les puissances coalisées menaçoient d'envahir la France de toutes parts, elles se

renouèrent. Dans cette circonstance à la fois pressante et dangereuse, le gouvernement français crut devoir resserrer plus étroitement encore les liens d'amitié qui l'unissoient à l'Angleterre.

Rien n'exprimera mieux les sentimens qui animoient la France, que les propres expressions de la note qui fut présentée alors, par l'embassadeur français, au cabinet de Saint-James. Il y est dit que, pour conserver la tranquillité de l'Europe, qui ne seroit jamais interrompue si la France et l'Angleterre s'unissoient pour la maintenir, le gouvernement français presse sa majesté britannique d'employer avec zèle ses bons offices auprès de ses alliés, pour les détourner d'accorder aux ennemis de la France, soit directement, soit indirectement, aucun secours.

Hélas ! à qui la France adressoit-elle ses instantes réclamations ? Le ministère britannique ne put soutenir sa dissimulation dans cette circonstance, et sa réponse prit, pour cette fois, tous les carac-

tères de l'embarras que lui faisoit éprouver la demande de la France. « Il répondit que le roi d'Angleterre ne se refuseroit, sans doute, jamais à concourir » à la conservation et au rétablissement » de la paix en Europe, mais que les » sentimens qui l'avoient déterminé à » ne pas s'immiscer dans les affaires » intérieures de la France, devoient également le porter à respecter les droits » et l'indépendance des autres souverains, » et sur-tout ceux de ses alliés : qu'au » surplus sa majesté croyoit que dans les » circonstances actuelles de la guerre » déjà commencée, l'intervention de ses » conseils ou de ses bons offices, ne pourroit être utile, à moins que d'être desirée par toutes les parties ».

Il étoit impossible de donner une réponse plus évasive et plus insignifiante : il ne faut pas être en effet grandement exercé dans la politique, pour voir quelle différence il y a entre intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat indépen-

dant, et se rendre médiateur entre deux ou plusieurs puissances contendantes. Dans le premier cas, il est évident qu'on empiète sur les droits et sur l'indépendance naturelle des autres peuples ; et dans le second, qu'on les reconnoît et qu'on les respecte.

Cependant les événemens qui se passèrent en France, dans le courant du mois d'août, parurent donner un autre cours à la marche politique du cabinet de Saint-James : soit que le concert qui existoit entre lui et le cabinet des Tuileries, qu'il abusoit avec autant de perfidie que les autres cours de l'Europe, fût rompu; soit que, par condescendance pour les puissances coalisées, il crût devoir s'expliquer dans une circonstance où elles n'auroient pas manqué de fixer leur attention sur sa conduite, il se décida à un acte qui, sans annoncer précisément des intentions hostiles, devoit cependant manifester aux yeux de ses alliés, la part qu'il prenoit aux événemens qui se pas-

soient en France : en conséquence, il rappella son ambassadeur à Paris; bientôt après, les succès de la République sur les armées coalisées, vinrent encore donner une couleur plus décidée à sa politique.

Il falloit plus qu'un art ordinaire de la part des ministres pour disposer, à cette époque, la nation anglaise à compromettre ses intérêts par les chances de la guerre, et de spectatrice, devenir partie agissante dans la coalition formée contre la France. Aussi employèrent-ils tout ce que la perfidie put inventer de moyens astucieux.

Déjà le roi d'Angleterre avoit fait une proclamation contre les auteurs des écrits séditieux: ce fut la prétendue inexécution des mesures, que cette proclamation proposoit, qui servit de prétexte aux préparatifs du ministère.

En conséquence, on conseilla au roi de faire une seconde proclamation. Elle portoit que, « Nonobstant ses premiers

» ordres, les malveillans continuoient à » mettre toute leur industrie à renverser » les lois et la constitution de la Grande- » Bretagne, et à y détruire tout ordre » et tout gouvernement ».

Quel étoit ici le but des ministres ? celui de prétexter une nécessité domestique, pour entrer dans une guerre qu'on ne pouvoit justifier par aucun des principes d'une saine politique, ni entreprendre sans violer les promesses les plus expresses d'une neutralité rigoureuse.

Dans ce dessein, le ministère britannique ordonna la levée des milices; le parlement fut extraordinairement convoqué, comme si l'Angleterre avoit été menacée d'une invasion ou d'une insurrection générale. On offrit des gratifications pour le service de terre et de mer; les chantiers furent mis en pleine activité; une armée fut rassemblée autour de la capitale; la tour de Londres fut réparée et fortifiée. En un mot, l'Angleterre, qu'aucun acte d'hostilité

n'avoit encore menacée ni au dedans, ni au dehors; où il n'y avoit ni accusation, ni conviction contre aucun conspirateur; où l'on n'avoit encore infligé à personne des peines pour crimes de trouble ou de rebellion, déploya tout d'un coup l'appareil le plus menaçant et le plus propre à effrayer les esprits sur les desseins qu'elle méditoit.

Sur ces entrefaites, le parlement s'assembla. Dans la première séance, Fox, en s'opposant à l'adresse de remercîment à faire au roi sur son discours, déclara que le discours et la proclamation étoient fondés en faussetés; qu'on avoit calomnié le peuple d'Angleterre en l'accusant d'insurrections, qui n'existoient que dans les cerveaux de ceux qui avoient des vues sinistres en publiant ces fictions.

Passant ensuite au motif secret qui les avoient inspirées, il repoussa, dans les termes les plus forts, l'idée de faire la guerre à la France; il insista sur ce que la justice et la raison exigeoient de

tenter les voies de négociation, avant de plonger la nation dans une guerre désastreuse.... Il annonça aux ministres que, s'ils se refusoient à tenter ces moyens de paix, ils seroient responsables envers leur pays de l'avoir épuisé de ses trésors, et d'avoir, par une insensée cruauté, prodigué des ruisseaux de son sang.... Il grava, pour ainsi dire, dans le cœur des ministres, cette maxime, à force de la leur répéter : que les ministres d'un état devoient se faire un devoir de traiter avec ceux qu'ils trouvoient investis du pouvoir dans un autre : que ceux qui ne vouloient traiter qu'avec les pouvoirs *de droit*, et non avec ceux *de fait*, ne pourroient s'excuser auprès de leur pays des trésors qu'ils auroient coûté et du sang qu'ils auroient fait répandre.... leur mission, leur devoir étoit de veiller à la conservation des droits et du bien être de leur pays, et non de s'immiscer dans les formes et dans les droits du gouvernement intérieur des autres.

A la troisième séance du parlement, Fox fit la motion de faire une adresse à sa majesté, pour la prier d'envoyer une personne en France, afin d'y traiter avec ceux qui y exerçoient provisoirement les fonctions du pouvoir exécutif, sur les différens objets en discussion entre sa majesté, ses alliés et la nation française; il ajouta qu'il faisoit cette motion, afin qu'elle fût insérée dans les procès-verbaux de la chambre, pour montrer un jour au peuple que ses représentans avoient au moins saisi cette première occasion de détourner les malheurs de la guerre, par la négociation. Après un très-long débat, sa proposition fut rejetée.

Au reste, rien n'est comparable, dans l'histoire, à la haine que manifesta, à cette époque, le parti ministériel contre la France; Burke, sur-tout, se distingua par un zèle à invectiver le peuple français, qui surpassa tout ce qu'il avoit dit

et écrit (1), jusqu'à ce moment, contre lui, dans les deux chambres; on repoussa, avec un acharnement qui tenoit de la fureur, jusqu'à l'idée de *négociation*.

Avec cette disposition, que ne pouvoit pas entreprendre Pitt pour donner des prétextes de rupture à la France? Son dessein étoit visiblement de lasser sa constance, et de l'obliger à une déclaration formelle de guerre. En conséquence, il ne cessa, jusqu'à ce moment, de la provoquer par les actes les plus outrageans. Tantôt, sous le prétexte d'une mesure générale, et au mépris des traités, il soumettoit les Français exclusivement à la plus insultante police. Tantôt il faisoit arrêter, dans les ports, les vaisseaux chargés de blé pour le compte du gouvernement français. Ailleurs, enfin, il préparoit ouvertement le système de famine, que tant de fois il a

(1) *Voyez* la lettre de Burke à un membre de l'assemblée nationale.

essayé depuis d'exécuter, en défendant, pour la France seulement, l'exportation d'aucuns objets d'approvisionnement.

Tant d'outrages n'empêchèrent pas le gouvernement français d'entretenir, avec le cabinet de Saint-James, une suite de négociations, propres à prévenir toute rupture, si ce cabinet eût franchement voulu la paix. D'abord, pour dissiper les difficultés de formes que le gouvernement anglais avoit élevées en ne voulant pas traiter avec un ambassadeur dont les pouvoirs, selon lui, avoient cessé depuis le changement du gouvernement français, on l'accrédita, de nouveau, au nom de la République.

On savoit ensuite que deux décrets de la convention nationale, celui qui promettoit assistance aux peuples qui secoueroient le joug de la tyrannie, et celui qui ouvroit aux Belges indépendans, la navigation de l'Escaut, étoient les motifs dont se servoit le ministère britannique pour appuyer son projet de

rupture avec la France; on descendit avec lui, sur ces deux points de la discussion, à des explications presque humiliantes; on promit de faire modifier solennellement le premier décret; et quant au second, on proposa de ne le considérer que comme un acte provisoire, qu'on remettroit à la détermination des Belges indépendans, à la paix générale.

Ce n'est pas tout encore; sur le refus du ministère britannique de reconnoître les nouveaux pouvoirs conférés à l'ambassadeur de la République, et de traiter avec lui sur ses propositions, on se détermina à passer par de nouvelles épreuves. On envoya, en conséquence, en Angleterre un agent revêtu du simple caractère de chargé d'affaires (1); mais ce nouvel envoyé, avec lequel les ministres avoient paru disposés à lier des conférences tant qu'il s'étoit trouvé à

(1) Le citoyen Maret.

Londres, sans titre public, ne put lui-même être admis à devenir l'intermédiaire des explications officielles de la République : en vain il insista sur l'exemple de l'Espagne, qui avoit fait, le mois précédent, un traité de neutralité avec le pouvoir exécutif de France ; tout fut inutile, et les derniers efforts de conciliation que tentoit le gouvernement français, furent repoussés avec les marques du plus outrageant mépris.

ANNÉE 1793.

La République française déclare la guerre à l'Angleterre. Discussion curieuse dans le parlement à ce sujet. Plan du cabinet de Saint-James de s'emparer des ports maritimes de la France sur l'Océan et sur la Méditerranée. Siége de Dunkerque, prise de Toulon, guerre de la Vendée.

QUEL Français a pu retenir son indignation en lisant cette suite non interrompue d'outrages et d'humiliations dont

la République faisoit si vainement le sacrifice au désir de la paix ? Quel cœur, ami de son pays, n'a pas gémi sur le sommeil trop prolongé de l'honneur national, et sur l'impunité avec laquelle on bravoit son juste ressentiment ?

Enfin, elle se ranima dans le cœur des Français cette fierté qui fait repousser l'outrage, et la convention nationale, lasse de répondre à un adversaire de mauvaise foi par les armes de la générosité, ne songea plus qu'à le combattre avec celles de la force et de la victoire.

Voici comment s'expliqua le rapporteur chargé de présenter le projet de rupture avec l'Angleterre : « Citoyens, dit-il, le cabinet de Saint-James veut la guerre, et vous ne pouvez plus en douter ; il y a peu de jours encore que l'on pouvoit espérer que la raison ramèneroit le ministère anglais aux principes de la justice ; que convaincu de la futilité de ses réclamations, de l'injus-

tice de ses procédés envers les Français, il abandonneroit les chicanes, et concourroit à maintenir, avec le gouvernement français, la paix entre les deux nations. Cette espérance n'est plus : les vues hostiles du cabinet de Saint-James sont entièrement à découvert.

» Périsse plutôt l'Angleterre que de voir la République française se consolider ! Tel est le vœu barbare du ministère britannique, tel est le sens énergique de l'outrage qu'il a fait à votre ambassadeur, et des armemens qu'il ordonne.

» S'il ne vous a pas encore, et depuis long temps, déclaré la guerre, c'est que les évènemens n'avoient pas secondé avec assez d'activité les vœux de sa vengeance ; c'est que ses forces n'étoient pas encore assez préparées pour détruire notre commerce, enlever nos colonies et ravager nos campagnes ; c'est que, par un raffinement de machiavélisme, il vouloit éviter l'apparence

de l'agression, il vouloit pouvoir vous en accuser auprès de la nation anglaise; il vouloit, en un mot, *populariser* cette guerre.

» N'en doutez pas, citoyens, le sang qui va se verser réjaillira sur la tête de ces ministres perfides qui ne craignent pas de sacrifier des nations entières aux calculs de leur ambition. *Ces ministres ne finiront pas leurs jours au sein de la tranquillité;* La nation anglaise une fois éclairée, fera justice aussi de ses conspirateurs en place. »

Ce discours fut terminé par les considérations qui devoient servir de base à la déclaration de guerre. Elles portoient que le roi d'Angleterre n'ayant cessé de donner à la nation française des preuves de sa malveillance et de son attachement à la coalition des têtes couronnées.... qu'ayant ordonné à son ambassadeur à Paris de se retirer, et refusé de reconnoître celui de la France... qu'ayant mis opposition aux achats

de blés, armes et marchandises, faits par des citoyens français et des agens de la République... qu'ayant prohibé la circulation des assignats, soumis les Français à des vexations inquisitoriales, fait de grandes augmentations dans ses forces de terre et de mer, quoiqu'il fut en paix avec toute l'Europe, rejeté toute proposition conciliatoire avec hauteur et dédain, etc.... D'après tous ces motifs, la convention nationale déclaroit que la République française étoit en guerre avec le roi d'Angleterre.

A cette époque le ministère britannique avoit complètement exécuté son plan de diffamation contre la France; et la terreur enchaînoit à ses pieds les trois quarts de la nation anglaise. On étoit parvenu à faire accroire à la multitude, qu'il s'étoit formé une secte révolutionnaire qui vouloit renverser le gouvernement anglais, le remplacer par une convention nationale; que cette secte avoit ses comités secrets, ses cor-

respondances, et qu'une conspiration étoit prête à éclater pour ruiner les propriétés, et faire subir à la Grande-Bretagne le joug de l'anarchie. Ces bruits, qu'on avoit soin d'appuyer d'actes de violence contre les auteurs et imprimeurs d'écrits prétendus séditieux, avoient grossi autour du ministère la foule de ses partisans. De la crainte d'une révolution au desir d'une guerre avec la France, il n'y avoit qu'un pas : aussi, lorsque la nouvelle du décret de la convention nationale parvint en Angleterre, fut-elle accueillie avec une sorte de joie. L'opinion publique étoit si prévenue, que le langage même de la prudence paroissoit un crime ; et voilà comment chez un peuple accoutumé à exercer sa raison, un ministère pervers étoit parvenu à faire dire anathême à tous les principes de la justice et de la liberté !

C'est avec le sentiment de cet empire obtenu sur tous les esprits, que le

cabinet de Saint-James fit annoncer au parlement la déclaration de guerre que la République française avoit faite à l'Angleterre. Parmi les débats qu'entraîna la question célèbre de l'agression, qui y fut vivement agitée, je ne citerai que deux opinions contradictoires.

« Appelé pour exprimer librement mon opinion, dit *lord Lansdwone*, je vais le faire. N'est-il pas étrange que nous, qui sentons assez le prix de la maturité des conseils, pour ne passer aucun bill sans l'avoir soumis à plusieurs lectures, à plusieurs débats, nous soyons prêts à décider, en vingt-quatre heures, une question d'où dépend peut-être le destin de la Grande-Bretagne? Les ministres eux-mêmes ne devoient-ils pas craindre de prêter au reproche d'avoir entraîné la nation par une sorte de surprise? car le triomphe factice sur l'opinion ne sauroit être de longue durée. Un charlatan peut bien dérober à la hâte quelques profits, par le moyen de quel-

ques tours d'adresse ; mais des ministres entraîner toute une nation par surprise ! employer l'art perfide d'exciter ses passions, de flatter habilement son orgueil, pour l'amener, le bandeau sur les yeux, à leur but ; c'est une impolitique dont le crime ne peut échapper long-temps aux regards et à l'horreur qu'il inspire ». « *Quels sont les agresseurs*, ajoutoit-il ailleurs, *de ceux qui entretiennent un chargé d'affaires, ou de ceux qui les chassent ignominieusement ; de ceux qui s'offrent de s'expliquer, ou de ceux qui refusent d'entendre, de ceux qui ne demandent qu'à continuer un commerce paisible et amical, ou de ceux qui défendent l'exportation des grains pour cette nation, tandis qu'ils la laissent libre pour tout le monde ?* »

» S'il ne s'agit ici ni de ressentiment, ni de vengeance, que les ministres nous disent donc ce qu'ils se proposent ; je crains bien que leurs arrières pensées ne soient des vues d'agrandissement ; qu'on

ne veuille jouer le rôle aussi insensé qu'injuste, de puissance co-partageante, et que tous les traités, à cet égard, ne soient déjà conclus. Un pressentiment secret me le dit ; tout est fait, tout est signé ; et quand les ministres vont nous avoir ainsi enlacés, ils nous appelleront encore une fois, en ne nous donnant que vingt-quatre heures, uniquement pour approuver, comme nous allons faire, leurs mesures ».

Les débats qui eurent lieu dans la chambre des communes, n'offrirent ni moins d'intérêt, ni moins de rapprochemens frappans sur la conduite perfide des ministres. Pitt, après y avoir répété les reproches faits à la révolution française, après avoir assuré que le cabinet de Saint-James avoit tenté toutes les voies possibles d'accommodement, termina son discours par ces phrases, qui peignent, au-delà de toute expression, la trempe de son ame.

» On a dit que c'étoit une guerre *à*

mort, une guerre d'*extermination* que nous allions entreprendre..... Oui, telle est la guerre qui va se faire; car le respect des Anglais pour leur forme de gouvernement ne s'anéantira chez eux qu'avec l'existence, ou que lorsque une dégradation, dont le ciel nous préserve, aura changé le caractère national au point de le rendre méconnoissable..... On a dit encore qu'il ne tenoit qu'à nous de vivre en frères avec les Français! en frères!..... C'est en ennemis que la prudence nous commande de vivre avec eux, puisque leurs embrassemens ressemblent aux caresses des animaux féroces qui n'embrassent que pour étouffer».

L'état alarmant dans lequel se trouvoient en ce moment les affaires de la République, donnoit sans doute au discours du ministre ce ton d'arrogance: des revers fâcheux avoient succédé à ses victoires: d'un autre côté, l'Europe entière gémissoit sous le poids des nouvelles armées que l'on déchaînoit contre

elle ; et malgré sa résistance opiniâtre, tout sembloit présager, qu'accablée par le nombre, la République alloit subir enfin le joug de ses impitoyables vainqueurs. L'occasion favorable qu'attendoit le gouvernement britannique étoit donc arrivée, et semblable à ce brigand qui, placé dans le fond de son antre, observe les chances d'un combat pour profiter de la dépouille des vaincus, tout lui disoit que l'instant de se montrer étoit venu, pour emporter sa part des lambeaux que convoitoit sa cupidité.

Le cabinet de Saint-James avoit conçu un plan d'envahissement qui embrassoit à la fois toute la puissance maritime de la France. La possession de Dunkerque, de Toulon et de Brest étoit la proie qu'il s'étoit tacitement réservée, en préparant la dissolution de la République; la situation avantageuse de ces ports, offroit à son ambition le terme de grandeur et de supériorité qu'il désiroit depuis long temps, et son influence puissante sur les

autres cours qu'il avoit corrompues par son or, ou dont il payoit les armées, lui garantissoit d'avance ce prix inique de ses intrigues et de ses efforts.

Pour réussir dans ce grand projet, un seul moyen avoit été employé, *la corruption*. Cependant comme il n'auroit pu avoir son effet, sans l'intervention de quelques forces imposantes, propres à l'encourager et à la soutenir, il fit des dispositions militaires qui portèrent à croire un moment qu'il avoit le dessein d'agir enfin avec quelque loyauté, dans une cause où il avoit jusqu'alors montré tant de perfidie.

Mais, comme je l'ai dit, ce moyen n'étoit qu'accessoire et purement auxiliaire, par-tout il devoit être accueilli par la trahison : au nord, par des perfides qui devoient lui ouvrir les portes de Dunkerque; au midi, par des traîtres qui lui avoient vendu Toulon et Marseille, et à l'ouest, par les insurgés de la Vendée. Décrivons avec quelque dé-

tail ces événemens remarquables de la révolution française.

Aussitôt que la capitulation de Valenciennes fut connue, le cabinet de Saint-James donna aux chefs des armées qui étoient à sa solde, les ordres d'attaquer la partie occidentale de la Flandre française, afin de s'emparer de Dunkerque, Bergues, Gravelines et Calais : un des fils du roi d'Angleterre, le duc d'York, devoit conduire cette entreprise.

Le plan du ministère britannique avoit été arrangé de manière qu'au moment où le duc d'York se présenteroit sous les murs de Dunkerque, les portes lui en seroient ouvertes ; mais le gouvernement français avoit eu soin de faire disparoître de cette place tous les traîtres, avant l'arrivée de leurs indignes correspondans ; la garnison avoit été renforcée de douze mille hommes, et c'est ainsi que fut déjouée la perfidie du gouvernement anglais dans sa première tentative contre la France.

Le duc d'York voyant que les portes de Dunkerque ne s'ouvroient point devant lui, ordonna le siége de la place : mais comme le cabinet de Saint-James avoit plus compté sur les effets de la trahison que sur ses propres moyens, beaucoup d'objets manquèrent pour le former dans les règles. La confiance de ce cabinet avoit été si grande à cet égard, que, quoique le siége de Dunkerque eut été résolu depuis le mois de juillet, on n'avoit point songé, au mois de septembre, à aucune espèce de préparatifs pour cette opération.

Au reste, tout fut marqué au coin de la lâcheté et de l'imprévoyance dans cette tentative, que la seule trahison devoit effectuer. Déjà les Anglais avoient été plusieurs fois repoussés par la garnison, lorsque le corps d'armée destiné à couvrir le siége, fut surpris et taillé en pièces par l'armée française, qui venoit au secours de Dunkerque (1). La pre-

(1) Elle étoit commandée par le général *Houchard*.

mière connoissance qu'eut le duc d'York de cet échec, lui fut donnée par le moyen d'une note écrite avec un pinceau. Aussitôt on lui annonça une sortie de la garnison, et une retraite faite avec la plus grande précipitation en fut la suite.

Dans la confusion d'une telle surprise, la perte des Anglais fut considérable; toutes les munitions et magasins tombèrent au pouvoir des républicains, ou furent jetés dans le canal. Deux généraux furent blessés et faits prisonniers; peu s'en fallut que le duc d'York lui-même ne tombât au pouvoir des Français.

Cette affaire est une de celles qui prouvent le plus évidemment que les Anglais ne s'employèrent jamais de bonne foi, soit à rétablir les Bourbons, soit à favoriser les autres vues de la coalition. Quand l'armée des coalisés fut parvenue à pénétrer sur le territoire français, les généraux autrichiens proposèrent

d'assiéger les places qui leur ouvroient le chemin de Paris, et assuroient leurs derrières : mais leur plan fut totalement dérangé par les ordres positifs du cabinet de Saint-James. Dunkerque étoit loin de pouvoir remplir le but de la campagne ; il ne donnoit aux coalisés qu'un point insignifiant et sans utilité ; son attaque contrarioit même toutes les opérations militaires qui avoient été préméditées. N'importe, c'est sur Dunkerque qu'il fallut marcher : ainsi l'avoit décidé le cabinet de Londres qui s'occupoit de la destruction de la marine et du commerce des Français plus que des intérêts de la ligue. Que répondre à une puissance qui, en dictant ses plans, menaçoit de retirer ses subsides et ses approvisionnemens, s'ils n'étoient pas suivis ?

Mais toutes les inductions fâcheuses que l'on auroit pu tirer contre le ministère, de la défaite du duc d'York sous les murs de Dunkerque, s'évanouirent

en présence des avantages que la reddition à jamais ignominieuse de Toulon parut offrir à l'avidité mercantile des Anglais.

Depuis quelque temps, le midi de la France étoit livré à des agitations menaçantes.

Initié par ses agens dans tous les secrets des événemens intérieurs de la République, le cabinet de Saint-James avoit peuplé les départemens méridionaux de ses affidés qui devoient échauffer les mécontentemens, exaspérer les esprits, et payer des traîtres.

Lyon et Marseille furent les premières villes où éclatèrent les étincelles de l'incendie qui devoit embraser tout le Midi. Mais Pitt n'avoit acheté ces deux communes que pour avoir Toulon. Bientôt la révolte se manifesta dans les murs de cette ville. La disette des subsistances et le discrédit jeté sur les assignats, furent les moyens dont on se servit pour soulever les ouvriers et les matelots. En

même temps on organisa les pouvoirs conformément au plan de trahison qui devoit s'exécuter ; les sections se constituèrent en autorité souveraine et indépendante ; les républicains furent jetés dans les fers ; l'or coula abondamment dans la classe des pauvres, les subsistances reparurent. Alors le contre-amiral de Toulon leva entièrement le masque, et le signal fut donné aux flottes anglaise et espagnole, de venir s'emparer, au nom de leur roi, du plus beau port de la République, et de la partie la plus importante de sa marine. Enfin, il restoit à exécuter la troisième partie du plan du cabinet de Saint-James, celui de s'emparer des ports maritimes de l'ouest, en fomentant l'insurrection de la Vendée.

Un des caractères les plus marqués du ministère britannique dans sa conduite à l'égard de la France, est d'avoir toujours saisi tout ce que les passions humaines ont de plus hideux et de plus cruel, pour le faire servir

à l'accomplissement de ses sinistres desseins.

S'il est dans la nature un sentiment horrible et destructeur de toute sociabilité, c'est certainement le fanatisme; tous les maux en ressortent, à peu près, comme d'un volcan embrasé s'écoulent des torrens de laves qui vont porter par tout la destruction et la mort. Hé bien! le cabinet de Saint-James, lui, qui pouvoit lire dans l'histoire de son propre pays, les malheurs affreux que produit le fanatisme; lui que le sort avoit placé à la tête d'une nation fière, indépendante et assez philosophe pour rougir de prêter son appui aux forfaits religieux; lui, enfin, qui avoit assez de connoissance du cœur humain pour savoir dans quel abyme de malheurs il alloit plonger l'humanité en fomentant la passion qui lui a toujours été la plus funeste; le cabinet de Saint-James, dis-je, n'hésita pas de se placer au centre du foyer de la Vendée, pour y agiter

les brandons du fanatisme, et creuser de ses propres mains l'abyme où devoit s'engloutir la population entière de la France.

O vous! habitans de la Vendée, de la Lozère et des autres pays qu'a ravagés la main du fanatisme! Oui, vous avez été sacrifiés aussi par l'atroce gouvernement d'Angleterre: il lui importoit peu, sans doute, de servir vos intérêts: ce qui lui importoit, c'étoit que des Français périssent. Cette population immense et laborieuse qui couvroit le sol de la France, irritoit sa farouche envie; il eut l'adresse de s'emparer de votre zèle inconsidéré; il sut vous rendre assez aveugles pour vous engager à tourner vos armes contre votre propre patrie; sa main perfide vous conduisit sur les champs de bataille, non pour vous faire triompher, mais pour vous faire périr à côté des Français que vous veniez d'égorger: jamais les secours qu'il vous avoit promis ne vinrent à propos: vous

fûtes toujours abandonnés par ce lâche protecteur : il n'en vouloit qu'à votre destruction ; tel fut le gouvernement dont de vils émissaires vous vantoient la loyauté, et dans les bras duquel vous crûtes vous réfugier comme dans ceux d'un ami.

La Vendée étoit encore inexplicable pour le gouvernement français, lorsque déjà le ministère britannique y avoit préparé tous les ressorts qui devoient concourir à l'exécution de ses projets, pour l'envahissement de la partie occidentale de la République. Ce n'est point la disposition seule des habitans de ce pays qui lui avoit suggéré la pensée d'en faire le foyer d'une insurrection, mais plutôt sa situation favorable qui lui offroit des moyens faciles de communication, et la ressource à chaque instant présente d'y entretenir le feu de la guerre civile. Le fanatisme des campagnes qu'on sut exalter d'une manière si terrible, fut la suite de l'ignorance

où elles étoient plongées : les vrais conspirateurs étoient ceux qui, d'accord avec le ministère britannique, exaspérèrent la piété crédule, et la rendirent atroce : c'étoient ces hommes qui répondoient aux signaux qu'on leur donnoit en mer, ou qui en offroient sur les côtes pour faciliter les descentes. Combien de fois, dans le cours de la guerre de la Vendée, le gouvernement français a acquis la preuve matérielle de la communication des rebelles avec les Anglais! On savoit que les îles de Jersey et Guernesey étoient les points d'où le ministère britannique vomissoit, sur les côtes de la France, les secours soit en hommes ou en argent, qu'il envoyoit aux insurgés de la Vendée.

Le temps n'a pas encore dévoilé toutes les circonstances de ces communications funestes ; mais ce qui n'a pas échappé à l'observation de l'histoire, c'est qu'elles furent toujours combinées pour les intérêts seuls du gouvernement anglais.

Pour rendre l'insurrection plus imposante aux yeux du peuple, il permettoit bien que tout s'y fit au nom du prétendant, que les brevets, les décorations et les emplois militaires se donnassent revêtus du sceau de la monarchie française; mais il se réservoit la direction des mouvemens, soit pour en faire résulter l'envahissement par ses escadres des ports maritimes de la République, ou, en dernière analyse, l'affoiblissement des forces de la France par la destruction successive de ses habitans.

Un seul fait prouvera combien le ministère britannique avoit séparé ses intérêts de ceux des puissances qu'il paroissoit le plus servir. La rapidité des succès de la Vendée avoit ranimé les espérances des royalistes; attiré par leurs sollicitations et par leurs promesses, le comte d'Artois se disposoit à passer dans les départemens insurgés, pour se mettre à la tête de leur parti; mais il falloit obtenir l'agrément du cabinet de Saint-

James, et le passage dans un des ports d'Angleterre : dans ce dessein, il prévint ce cabinet de son intention, et de son arrivée prochaine à Londres : le comte d'Artois avoit reçu, quelque temps auparavant, de l'impératrice de Russie, de très-fortes sommes ; il n'en fallut pas d'avantage pour exciter les soupçons et la méfiance du ministère britannique. Il craignit de se voir arracher l'influence qu'il avoit sur les événemens de la Vendée ; il craignit qu'une autre main que la sienne ne vint recueillir les fruits d'une insurrection qu'il avoit fomentée pour ses seuls intérêts : en conséquence, il fit sentir durement au comte d'Artois que sa présence étoit inutile à la Vendée ; et c'est ainsi que ce ministère, ennemi de toutes les puissances, accumuloit sur sa tête la haine de tous les partis qu'il jouoit à la fois, et se vouoit d'avance à l'exécration universelle des hommes.

AN II de la République Française.

Le Cabinet de Saint-James s'efforce de faire entrer toutes les puissances de l'Europe dans la coalition; il abandonne et fait incendier le port de Toulon; il excite et trahit en même temps les royalistes de la Vendée; il corrompt la plus grande partie des membres de l'opposition; il exerce, par ses agens, les plus horribles atrocités dans la Martinique; il s'empare, par trahison, de l'île de Corse.

MALGRÉ ses pertes, et l'acharnement des ennemis qui travailloient à sa ruine, la République française se soutenoit toujours, et, semblable à un géant frappé, mais non abattu, elle menaçoit de renverser, dans son élan redoutable, les ennemis qui avoient ranimé toutes ses forces en irritant sa colère.

Etonné de tant d'efforts, le ministère britannique eut recours à de nouvelles

intrigues pour donner de nouveaux appuis à la coalition. Il songea du moins que, si l'on ne pouvoit conquérir la France, il falloit qu'il n'y eût pas un seul Etat en Europe qui pût se flatter d'avoir eu la prudence d'échapper à la témérité de cette rude entreprise. En conséquence, traités, promesses, violence, corruption, manifestes, tout fut employé et trouvé bon, pourvu qu'il eût pour objet général d'anéantir la France. La Sardaigne demanda un subside annuel de deux cent mille liv., et une flotte en permanence sur ses côtes, pour la défendre des agressions et de l'invasion des républicains; tout fut accordé. Par un autre traité avec Naples, il fut stipulé que les deux Etats se garantiroient leurs possessions mutuelles, et la promesse fut donnée d'agir de concert dans la Méditerranée. Naples devoit fournir six mille hommes, quatre vaisseaux de ligne, autant de frégates, le tout aux frais et à la solde du roi d'Angleterre.

Depuis que le parlement n'étoit plus consulté sur les traités à conclure avec les puissances belligérantes, ou qu'il n'étoit appelé que pour approuver les engagemens qu'il avoit plû aux ministres de faire contracter à la nation, le cabinet de Saint-James avoit redoublé d'activité pour donner à la continuation de la guerre de nouveaux prétextes : non content du traité qui subsistoit avec la Prusse, il en fut signé un nouveau (1), d'après lequel les rois d'Angleterre et de Prusse s'engageoient de ne poser les armes que d'un commun accord, et lorsque la France auroit dédommagé les deux parties contractantes, et leurs alliés et amis de tous dommages entraînés par la guerre.

Ainsi le gouvernement britannique avoit l'impudeur d'engager la nation anglaise dans la dure nécessité de faire

(1) Ce traité fut conclu le 14 juillet, et ratifié six semaines après.

la guerre aussi long-temps qu'il plairoit à quelques Etats de l'Europe de continuer leurs hostilités envers la France.

D'un autre côté, le cabinet de Saint-James entreprit d'entraîner la cour de Copenhague dans la cause commune : tout fut employé pour cela auprès du comte de *Bernstorff*; mais la prudence du gouvernement danois sut résister aux instances de l'ambassadeur britannique (1). Dans sa tyrannique influence, le gouvernement anglais prétendoit enchaîner tous les peuples de l'Europe à ses desseins contre la France. La république de Gênes avoit des fonds considérables dans cet Etat; la rupture de sa neutralité ruinoit tout-à-coup ses plus riches négocians : Drake n'en insista pas moins péremptoirement sur

(1) Voyez la réponse du gouvernement de Danemarck au ministre anglais, dans le Moniteur, n°. 21 de l'an deuxième de la République française.

une déclaration ouverte d'hostilités envers la France : mais comme il n'offroit aucune espèce d'indemnité pour les pertes que l'Etat et les citoyens éprouveroient, la république répondit avec fermeté que, s'il falloit renoncer de force à sa neutralité, elle n'épouseroit certainement pas le parti de ceux dont les menaces hautaines la provoquoient à à cette injustice (1).

(1) Ce fut immédiatement après cette réponse que les Anglais exécutèrent, dans le port de Gênes, un attentat dont le souvenir excitera à jamais l'horreur des peuples en qui il restera quelque idée d'honneur et de justice : en voici le détail extrait du rapport officiel qui en fut fait au gouvernement français.

« Il étoit midi ; l'équipage de la frégate française, *la Modeste*, étoit à dîner : arrive un vaisseau anglais de 74. Comme les bâtimens sont amarés au mole, fort près les uns des autres, les matelots anglais prièrent les français de déranger leur chaloupe qui étoit le long de leur bord, sous prétexte quelle risquoit d'être écrasée par le vaisseau lorsqu'il

A Florence, l'ambassadeur anglais agit avec plus de hauteur encore; il

---

s'accosteroit de *la Modeste*. Les matelots français sautèrent dans leur chaloupe, et la passèrent à l'autre bord. Lorsque le vaisseau fut aussi près que les esclaves de Pitt le desiroient, un officier anglais somma la frégate d'amener le pavillon national, et de hisser le pavillon blanc: sur le refus de l'équipage, un coup de sifflet se fit entendre sur le vaisseau anglais, et fut le signal du carnage; les ponts volans, préparés à cet effet, tombèrent sur *la Modeste*, et deux décharges de mousqueterie massacrèrent les Français désarmés. Epouvantés d'une telle horreur, plusieurs cherchent à se sauver à la nage; mais les Anglais eurent la barbarie de courir après eux dans leurs canots, et d'en massacrer plusieurs au moment où ils étoient prêts à se noyer ».

Non, il n'est pas possible de concevoir une perfidie plus exécrable! les derniers des forbans, le rebut des nations, auroient à peine osé commettre un pareil attentat sous les murs d'une ville neutre. Tout cela se faisoit pourtant au nom d'un gouvernement qui osoit reprocher aux Français d'être les ennemis de tout ordre public!

ordonna, de sa pleine autorité, à l'ambassadeur de France de partir sous vingt-quatre heures; il fit plus, il osa dicter le régime à tenir à l'égard des Français résidans dans les Etats du grand duc; et le 10 septembre la guerre fut déclarée, par son entremise, à la France par la Toscane.

Le ministère britannique avoit presque épuisé la fécondité de son génie à trouver une variété de mesures pour augmenter et fortifier la confédération armée; il n'y avoit plus qu'une tentative à faire, c'étoit d'attacher son déshonneur à un manifeste public. Ce manifeste fut publié immédiatement après la prise de Toulon. Il portoit que le gouvernement anglais n'avoit eu pour objet, dès le commencement de la guerre, que de repousser une agression qui *n'avoit pas été provoquée*, de contribuer à la défense immédiate de ses alliés, d'obtenir pour eux, et pour lui-même, une juste indemnité, et de pourvoir, autant que

les circonstances le permettroient, à la sureté du peuple anglais, et de toutes les autres nations de l'Europe.

Il n'y avoit rien de nouveau dans cette déclaration que la clause des *indemnités*. C'étoit un provisoire que le cabinet de Saint-James jetoit en avant, pour donner, quand il le faudroit, à son système d'envahissement et d'usurpation, toute l'extension qui conviendroit à ses intérêts. On sait que les dépositaires, avant de se dessaisir, exigent d'être indemnisés de toutes leurs dépenses; cet usage n'auroit pas manqué d'être réalisé par le ministère britannique, et vraisemblablement Toulon et les autres propriétés françaises, qu'il attendoit des mains de la trahison, n'auroient jamais suffi pour le dédommager des frais de la guerre, qu'il avoit entreprise à ses risques et périls.

Cependant rien n'étoit plus précaire, pour le gouvernement anglais, que la possession de Toulon, sur laquelle il

bâtissoit déjà tant d'espérances flatteuses: l'armée républicaine, conduite par des généraux qu'animoit le désir de venger à la fois leur patrie et la liberté, des outrages du plus perfide des gouvernemens, faisoit chaque jour des progrès autour de la place. Pendant le siége, lord *Hood* fit entrer plusieurs renforts dans la ville, cinq mille impériaux y débarquèrent. La garnison, composée de soldats Bretons, Français, Espagnols, Napolitains, Allemands, Piémontais et Portugais, se montoit à 14,000. De temps en temps, pour porter quelque adoucissement aux alarmes de Pitt, on faisoit parvenir, à la gazette ministérielle de Londres, des détails sur la valeur de cette garnison à mille têtes. Ne fut-ce qu'une escarmouche de deux cents hommes, on l'annonçoit avec une pompe dont il falloit bien se contenter, en attendant des succès plus réels.

Cependant la mésintelligence s'étoit établie entre les amiraux espagnol et

anglais, concernant la disposition des vaisseaux de la République ; les Espagnols réclamoient, comme plus proches parens du prétendant à la couronne de France, et en vertu du pacte de famille, le pouvoir le plus direct sur le fonds du dépôt qui appartenoit, disoient-ils, à la famille de Bourbon. L'amiral anglais opposoit à ces droits, celui des circonstances de l'acquisition, et sur-tout celui de la possession, qui emportoit avec lui le soin de le gouverner.

Mais Pitt avoit déjà pourvu au dénouement de cette contestation. — Si Toulon, avoit-il écrit au lord *Hood*, ne peut pas tenir contre l'armée républicaine, que tous les vaisseaux français et tous les magasins disparoissent au milieu des flammes. — En vain ceux qui connoissoient l'atrocité dont son ame étoit capable, pensoient-ils qu'il hésiteroit peut-être à donner un ordre, dont le souvenir aussi durable que la nation française, se lieroit au désir d'une vengeance

éclatante. Inutile espoir ! cet ordre infâme étoit déjà parvenu à Toulon, où lord *Hood* avoit fait disposer, entre les vaisseaux et les frégates de l'escadre française, des brûlots pour l'incendier, si l'armée républicaine forçoit les anglais de prendre le large.

Cet instant ne tarda pas d'arriver; mais bien différent de celui qui avoit vu les Anglais prendre possession de leur indigne conquête, il fut uniquement dû à la valeur et au courage des soldats républicains : après une attaque, à laquelle ni les forts de Toulon, ni les redoutes accumulées de l'ennemi ne purent résister, la ville, prête à être emportée d'assaut, fut évacuée, avec précipitation, par les Anglais, qui, semblables aux bêtes féroces, qui marquent tous leurs pas par des destructions, mirent, en partant, le feu aux brûlots et aux mêches, et incendièrent à la fois les vaisseaux français, l'arsenal et tous les magasins.

Mais ce n'étoit rien que les flammes des vaisseaux incendiés, en comparaison de ce qui se passoit dans le port. Rien n'égalera peut-être jamais le désordre, la confusion et les catastrophes qui accompagnèrent la fuite précipitée des habitans confondus avec les soldats de toutes les nations, et cherchant tous ensemble leur salut sur des vaisseaux que foudroyoit le canon des républicains. Au bruit qui se répandit, que la ville alloit être escaladée, la consternation des Toulonnais fut au comble; ils coururent en foule au port, réclamant avec larmes, et au nom de la bonne foi, la protection qui leur avoit été promise par la couronne d'Angleterre : mais que faisoient leurs prières et leurs larmes à des soldats féroces qui ne les entendoient pas, ou qui les repoussoient avec violence ? Les désordres, les excès, les pillages furent portés au comble dans ce bouleversement affreux : le rivage étoit couvert d'enfans et de femmes éplorées,

qui se jetoient aux genoux des Anglais et imploroient vainement leur pitié ; quelques milliers de ces malheureux furent transportés dans les vaisseaux ; beaucoup d'entre eux se jetèrent à la mer, et firent des vains efforts pour gagner les bâtimens : il y en eut qui se donnèrent la mort sur le rivage, en couvrant d'exécration leurs indignes corrupteurs.

La scène qui se passoit à bord de la flotte anglaise n'étoit pas moins terrible : chargée d'une foule d'hommes de toutes les nations, mélange hétérogène de vieillards, d'enfans, de femmes, de malades de tous les hôpitaux, de soldats mutilés aux divers postes qui venoient d'être attaqués, et dont les blessures étoient encore sanglantes.... Non, rien ne fut jamais plus terrible dans les catastrophes de l'humanité ; et si on ajoute à ce tableau les flammes des bâtimens incendiés qui s'élevoient et s'étendoient avec violence en toutes sortes de directions, le bruit de leurs débris qui éclatoient au loin

dans les airs, les explosions successives des magasins remplis de poudre et d'autres matières combustibles, le fracas de l'artillerie française qui foudroyoit; de toutes parts, le port; et, enfin, les cris de désespoir des maris, des pères, des enfans restés sur le rivage, et dont les accens devenoient plus lugubres et plus lamentables à mesure que les vaisseaux fugitifs s'éloignoient; à peine l'imagination effrayée peut suffire à la pensée de tant d'horreurs.

Ainsi fut terminée l'affaire de Toulon, que l'histoire consignera dans ses annales, comme un monument de honte et d'infamie pour le gouvernement anglais: il étoit digne de Pitt de la terminer aussi lâchement qu'il l'avoit commencée: mais ce n'est pas assez pour les droits de la justice que l'opprobre inutile dont il s'est chargé, par cet attentat; une vengeance terrible doit attester à l'humanité entière, qu'on ne brise jamais impunément les liens indestructibles qui unissent les

nations entre elles, jusqu'au sein des combats : que la magnanimité seule, quand elle est victorieuse, emporte l'estime des vaincus, et que la lâcheté barbare et cruelle n'obtient jamais ni commisération, ni égards (1).

(1) Veut-on voir le sang-froid d'une barbarie qui confond la raison et glace d'horreur, qu'on lise les extraits suivans d'une lettre écrite par Sidney-Smith à l'amiral Hood, sur les circonstances de l'incendie du port de Toulon.

« Conformément à vos ordres, je me suis rendu à l'arsenal de Toulon ; j'ai fait les préparatifs nécessaires pour incendier les vaisseaux et les approvisionnemens français. Tous les bâtimens propres à cette expédition furent bientôt disposés..... Dans cette disposition, nous attendions avec anxiété le moment convenu avec sir Elliot, pour commencer l'incendie. Le lieutenant Turper fut chargé de brûler le grand magasin, et ceux qui renfermoient la poix, le goudron, le suif et l'huile : il y réussit parfaitement ; le magasin à chanvres se trouva enveloppé dans les mêmes flammes. Le temps très-calme en arrêta d'abord les progrès, mais 250 tonneaux de goudron répandus à pro-

Tandis que les armées républicaines étoient occupées au siége de Toulon,

pos sur les bois de sapin, propagèrent bientôt l'incendie avec une grande activité dans tout le quartier dont Turper étoit chargé. L'atelier des mâtures fut en même temps livré aux flammes par Midleton ; le lieutenant Paters bravoit le feu avec une intrépidité étonnante, pour compléter l'ouvrage dans les endroits où le feu n'avoit pas bien pris.... J'avois recommandé aux officiers espagnols d'incendier les vaisseaux français qui se trouvoient dans le bassin devant la ville. Les obstacles qu'ils rencontrèrent les firent renoncer à ce projet. J'en renouvelai la tentative lorsque nos opérations furent terminées à l'arsenal ; mais je fus repoussé..... J'avois fait mettre le feu à tous les bâtimens qui se trouvoient à ma portée, et toutes les matières combustibles que j'avois préparées étoient consumées, lorsque je fis route vers la flotte ; la précision avec laquelle le feu a été mis à mon premier signal, ses progrès et sa durée sont les plus fortes preuves que chaque officier et chaque soldat ont fait dans cette occasion périlleuse, tous les efforts qu'on pouvoit attendre d'eux. Je puis vous assurer que le feu

lord *Hood*, comme embarrassé du nombre des vaisseaux qui en remplissoient le port, fit partir une escadre pour étendre ses conquêtes dans l'île de Corse. Il en étoit là, comme par tout ailleurs; c'étoit la trahison qui devoit accueillir les Anglais, et exécuter l'œuvre du courage et de la valeur. *Paoli* et ses partisans avoient promis à Pitt d'y coopérer par terre, aussitôt qu'ils apperçevroient des vaisseaux anglais en mer. Mais la tentative étoit prématurée: deux raisons s'opposèrent à son succès; la première, c'est que les Corses ne parurent pas en assez grand nombre sur les côtes pour faciliter une paisible descente aux Anglais; et la seconde, c'est que l'escadre ne put rien faire contre la ville de *Flo-*

---

a été mis à dix vaisseaux de ligne au moins. Je suis fâché d'avoir été obligé d'en épargner quelques-uns: mais j'espère que votre seigneurie sera contente de ce que j'ai fait avec peu de moyens, dans un temps circonscrit, et pressé par des forces bien supérieures aux miennes ».

renzo, dont il falloit s'emparer de vive force avant de mettre le pied dans l'île.

Quelque temps après, fut tentée l'expédition du comte de Moyra, dont l'objet étoit une descente sur les côtes de la ci-devant Bretagne: ce comte de Moyra, zélé royaliste, ennemi déclaré de la révolution française, avoit déjà proposé plusieurs plans au cabinet de Londres, pour rétablir la monarchie en France: selon lui, le seul moyen d'y parvenir étoit de secourir d'une manière puissante les royalistes de l'intérieur. En homme qui n'étoit point initié dans les secrets politiques (1), il n'avoit cessé d'impor-

(1) L'objection dont le comte de Moyra ne se doutoit pas sans doute, étoit que tous ses plans ne coïncidoient pas avec le système des *indemnités* annoncé, comme on l'a vu plus haut, dans le manifeste de Pitt. Les villes qui seroient tombées au pouvoir des royalistes, n'auroient pû être prises ni retenues au nom de l'empereur, comme Valenciennes; ni au nom du roi de la Grande-Bretagne, comme à la sommation

tuner Pitt sur ce projet, et d'en recevoir des réponses évasives. Enfin, ses services avoient été agréés, et le ministre lui avoit promis de le faire avertir, quand son génie pénétrant auroit épié l'occasion la plus favorable au succès.

Ce fut au commencement du mois de janvier que le comte de Moyra fut chargé de l'expédition qu'il avoit tant de fois sollicitée; il reçut l'ordre de pénétrer en France par Saint-Malo, qu'il devoit attaquer, en passant, à la tête de dix mille Anglais et six mille Hessois. Mais ce projet échoua, parce qu'il ne fut pas secondé par la bonne volonté du ministère: toute l'expédition se borna à une longue station des escadres anglaises sur les côtes des îles de Jersey et Guernesey, où une main invisible les retenoit malgré elles, et à un débarquement de quelques milliers de Hessois sur la côte de Hamsphire, où l'on établit leurs quartiers.

de Dunkerque; ni confiées en dépôt pour Louis XVII, comme Toulon.

Cependant les royalistes, comptant sur son succès, avoient trouvé les moyens de se faire livrer, par les habitans, l'île de Noirmoutier, et y avoient retiré leurs principales forces. Ils n'avoient choisi cette retraite que pour y être en sureté, en attendant les secours de Pitt, et la diversion que devoit opérer le débarquement du comte de Moyra, dans la partie septentrionale de la ci-devant Bretagne: ils avoient envoyé, auprès du ministre, un de leurs chefs, nommé *Delarobrie*, pour lui présenter l'état que le cabinet de Saint-James lui avoit demandé, des forces, des ressources et des besoins de leur armée, et pour solliciter la descente des émigrés dans cette île, où ils avoient eu soin de faire porter des subsistances pour 15 à 20 mille hommes pendant six mois.

Mais toutes ces précautions et ces instances furent inutiles: les lenteurs calculées de Pitt, et le retour de l'escadre du comte de Moyra dans les ports d'An-

gleterre, donnèrent aux armées républicaines la facilité de suivre les rebelles dans leur retraite ; ils y furent atteints et entièrement défaits.

Le désir, ou plutôt le besoin d'intéresser tous les peuples à sa cause, ne laissoit pas un instant de repos au gouvernement anglais. Il ne lui manquoit plus que de faire une tentative sur les cantons suisses, et de les attacher au char de son ambition, pour compter presque toutes les nations de l'Europe parmi les instrumens de ses projets ; enfin, ce qu'il n'avoit, sans doute, osé tenter encore vis-à-vis d'une nation aussi franche que loyale, il le hasarda. L'ambassadeur britannique auprès des treize cantons, présenta au corps helvétique, vers la fin du mois de frimaire, une pièce d'éloquence diplomatique, extrêmement curieuse ; le but de ce mémoire étoit de les intéresser à une *guerre qui avoit pour objet d'exterminer des usurpateurs. Un état neutre*,

ajoutoit ce mémoire, *ne pouvoit entretenir aucune correspondance avec eux, sans reconnoître leur autorité, et conséquemment sans préjudicier aux intérêts des puissances alliées.*

Ce langage ne fit aucune impression sur les Suisses; pénétrés des sentimens dont ils avoient hérité de leurs pères, ils répondirent avec une dignité franche et honnête, que depuis plusieurs siècles leur constitution s'étoit soutenue en ne s'écartant jamais des liaisons de paix, d'amitié et de bon voisinage avec les puissances qui les environnoient, et qu'ils mettroient tous leurs efforts à conserver la jouissance des biens qui provenoient de ce principe et de leur situation heureuse et paisible.

Cependant le cabinet de Saint-James, après avoir attendu vainement des succès capables de compenser, aux yeux de la nation, la perte de Toulon et les défaites de Dunkerque, se décida enfin à convoquer le parlement, dont la rentrée

avoit été différée sous différens prétextes.

Cette rentrée du parlement et les discussions importantes qui paroissoient devoir y être agitées, faisoient l'objet de l'inquiétude et des espérances de la nation entière : les partisans du ministère et de la guerre, comme ceux de la paix et de la liberté, se préparoient à une lutte terrible, au succès de laquelle sembloit être attaché le sort de la constitution britannique. Tout annonçoit qu'on étoit arrivé au moment où les passions les plus ardentes alloient être aux prises, et où le despotisme seroit attaqué avec les armes redoutables de la raison, de l'expérience et de l'amour de la liberté.

Pour détourner les effets trop dangereux de cette lutte, le ministère n'avoit cessé, plusieurs jours auparavant, d'intéresser l'opinion publique à sa cause, par les espérances les plus flatteuses : déjà les escadres anglaises

étoient maîtresses des Antilles et de la Martinique. On ressuscitoit l'armée détruite de la Vendée : l'invasion de la *Normandie* et de la *Bretagne* ne devoit plus souffrir d'obstacles : enfin le parti ministériel, planant dans la vaste région des chimères, s'efforçoit de démontrer que la guerre qu'il faisoit, en épuisant les trésors et le sang de la nation anglaise, méritoit toute l'assistance de l'empire britannique, et que ce but de toutes les cours coalisées, étoit infiniment utile à l'Angleterre et à la splendeur de son commerce.

D'un autre côté, la nation montroit ses plaies, celles de son commerce, de ses manufactures, de sa dette publique, de ses armées et de sa liberté gémissant sous le despotisme le plus intolérable... à qui resteroit la palme de la victoire ? C'est ce que tout le monde ignoroit, à l'exception de Pitt.

Cet astucieux ministre voyant en effet que des conquêtes éclatantes n'avoient

pas couronné au-dehors ses entreprises, en avoit essayé une dans l'intérieur qui lui avoit mieux réussi : quelque foible que fut le parti de l'opposition, il avoit jugé que dans les circonstances critiques où il se trouvoit, il étoit beaucoup trop puissant encore pour sa sureté.

Quel fut l'étonnement des amis de la liberté, en voyant ce parti de l'opposition si redoutable au ministère, dispersé et presque entièrement confondu dans les rangs des *Burke* et des autres appuis du despotisme ? On a beau consulter les annales de l'histoire d'Angleterre, on ne trouve nulle part aucun exemple d'une unanimité aussi frappante que celle qui se manifesta à cette époque dans les deux chambres du parlement : exemple terrible de la corruption que peut répandre un gouvernement pervers, et des progrès effrayans qu'il peut faire sur la moralité des hommes!

L'histoire ne doit pas omettre cepen-

dant que plus la défection fut grande parmi les membres du parti de l'opposition, plus ceux qui lui restèrent fideles montrèrent de force et de courage pour résister aux entreprises du ministère. Leur énergie porta ce caractère de dévouement qui devient bien plus touchant encore, lorsqu'on a à combattre les préventions, la faveur et la puissance; on en jugera par ce seul trait. On discutoit dans la chambre des pairs, non si on continueroit la guerre, mais plutôt par quels moyens on en perpétueroit les horreurs. Lord *Stanhope*, se levant dans un noble transport: « Et moi, Messieurs, dit-il, je propose de faire une adresse à sa majesté, pour lui représenter humblement qu'aucun pays n'a le droit de s'immiscer dans le gouvernement intérieur d'un état indépendant, et pour la supplier de reconnoître la République française, afin de parvenir à une prompte réconciliation et à une paix durable ». Cette motion, comme on le pense bien, ne fut ni appuyée, ni adoptée.

Sur ces entrefaites, le gouvernement britannique avoit transporté la guerre dans les colonies françaises; mais là, comme par-tout ailleurs, il étoit de la destinée de ce gouvernement de ne devoir ses conquêtes qu'au honteux principe de négociation qu'il avoit adopté, plutôt qu'à la franchise honorable d'une guerre ouverte et publique.

Les détails que je vais présenter sur la prise de la Martinique, sont tirés de mémoires authentiques; ils feront frémir toute ame sensible; et si les motifs d'indignation manquoient aux Français, il suffiroit de leur présenter cette scène du grand drame que les Anglais ont joué dans toute l'Europe, pour faire naître, dans leur ame affrayée, toute l'horreur qu'inspire le barbare ennemi qui causa tous nos maux.

Déjà le cabinet de Saint-James, sollicité par les royalistes de la Martinique, avoit envoyé, pour en faire la conquête, une escadre sous les ordres de l'amiral

Gardner (1); mais cette première expédition n'avoit pas réussi: les républicains, alors en force, avoient opposé une si vigoureuse résistance, que les Anglais, se croyant trahis, avoient subitement regagné leurs vaisseaux, et quitté les parages de la Martinique, en maudissant à la fois, et les traîtres qui les avoient appelés, et les républicains qui les avoient battus.

Cependant le gouvernement britannique ne jugea pas à propos de laisser sans effet la disposition de ses partisans, dont les manœuvres n'avoient échoué que par défaut d'ensemble: en conséquence, il envoya une seconde escadre à la Martinique, sous les ordres de l'amiral *Jervis*; elle y fut signalée le 17 pluviose, et deux jours après elle effectua un débarquement dans le quartier appelé la *Trinité*, avec infanterie

(1) Cette première expédition avoit eu lieu dans le mois de mai 1793.

et cavalerie. Pour cette fois les républicains ne purent vaincre, par une résistance aussi généreuse que la première, les combinaisons de la perfidie qui avoit tout préparé pour la perte de l'île.

Quelques obus firent tomber les premiers forts de la Martinique. La ville de Saint-Pierre, où s'étoient réfugiés les ennemis de l'Angleterre, ne présenta pas une proie aussi facile : il fallut déployer la force; elle fut repoussée : cependant les agens de Londres s'agitoient; ils parvinrent à jeter le découragement dans les ames timides; on fit intervenir les supplications et les larmes des femmes; le conseil de guerre s'assembla; et après une délibération de quelques instans, il fut décidé que la ville de Saint-Pierre n'étoit pas en état de supporter plus long-temps la continuation du siége. L'amiral anglais, instruit de cette détermination, fit débarquer aussitôt une partie de son armée, et, le 29 pluviôse, il prit possession de la ville de Saint-

Pierre, au nom de sa majesté britannique.

Le même jour, deux proclamations furent publiées. Par la première, il étoit ordonné à tout citoyen de déposer ses armes au magasin général, sous peine de mort; et par la seconde, de déclarer le nombre des esclaves, bestiaux, etc. En même temps on formoit un comité, dont l'objet étoit de noter ceux qui s'étoient distingués par leur zèle pour la défense de l'île et par leur amour de la République, comme ceux dont le séjour pourroit être nuisible à la Martinique; et d'après les notes remises à des commissaires désignés, un officier anglais et un émigré furent choisis pour l'exécution des dispositions concertées. Le 30 pluviôse, tous ceux qui avoient occupé des places dans le civil et le militaire, eurent ordre de se rendre au ci-devant hôtel de l'Intendance; le même jour, on les conduisit dans l'église des Urselines. Là, parut la liste des proscrits, remise par le comité; on fit l'appel

de ceux qui y étoient portés; leur nombre se monta d'abord à cinquante-cinq: à mesure qu'on les nommoit, ils étoient enchaînés, et c'est ainsi qu'on les conduisit à bord d'un bâtiment anglais.

Quant aux autres qui n'étoient pas, suivant l'expression de l'officier anglais, aussi entachés de républicanisme, on leur épargna, pour le moment, l'humiliation des fers; mais, deux jours après, on les fit partir pour être embarqués comme les premiers; et le nombre en devint si grand, que pour leur laisser la faculté de se coucher, il fallut les répartir sur divers bâtimens. Rien dans l'histoire de la barbarie humaine, n'égale peut-être la misère affreuse à laquelle furent abandonnées ces tristes victimes de leur dévouement, et l'opprobre dont on les accabloit journellement. Le défaut de nourriture, dont on les privoit quelquefois pendant quarante-huit heures, au bout desquelles on leur apportoit du mauvais biscuit et de l'eau; la gêne dans

laquelle ils se trouvoient au fond des bâtimens où on les avoit entassés pêle-mêle; l'air mal-sain et infect qu'ils respiroient, tout cela n'étoit rien en comparaison des humiliations que leur faisoient éprouver les féroces satellites de Pitt. L'un d'eux ayant un jour trouvé le moyen de se jeter à la nage pour s'évader, il fut assommé à coups de crampon aux yeux de l'équipage qui applaudissoit à cet acte d'inhumanité.

Je finirai ce tableau par un trait de barbarie qui comprend tout ce qui peut se concevoir de plus atroce et de plus inhumain. Quand les Anglais eurent pris possession de Saint-Pierre, des commissaires se rendirent à l'hôpital pour le visiter; mais comme il étoit plein de malades et de blessés, ils ordonnèrent qu'on les chassât sur-le-champ; ce qui fut exécuté avec une telle inhumanité, que plusieurs moururent sans secours au milieu des rues, et d'autres en se traînant douloureusement chez des amis ou des parens.

Cependant, les succès éclatans qu'avoient obtenus, dans la dernière campagne, les armées françaises, commençaient à dégoûter quelques puissances de la coalition : les demandes exorbitantes que fit le roi de Prusse à la diète de Ratisbonne, et auxquelles on ne satisfit pas, lui fournirent le prétexte de se retirer avec la plus grande partie de ses forces (1). Ce parti parut faire la plus vive impression sur le cabinet de Saint-James. Pour s'opposer aux effets de cet abandon, il s'empressa d'ouvrir une négociation avec le cabinet de Berlin, dont l'objet étoit de prendre à la solde de l'Angleterre, un corps de ses troupes, et de les employer contre la France. Par le premier article de ce fameux traité entre le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, et les états généraux de Provinces-Unies, le

(1) Il laissa seulement à la disposition de l'Empire vingt mille hommes, comme membre du corps germanique.

cabinet de Berlin s'engageoit à fournir pour l'année 1794 seulement, une armée de 62,400 hommes, commandée par un général prussien, et pour agir conformément aux intérêts des puissances maritimes. Les conditions portoient qu'à commencer du 14 avril, jour où fut conclu le traité, l'Angleterre paieroit au roi de Prusse les sommes suivantes; savoir: 300,000 liv. à l'instant du départ de l'armée; 100,000 liv. quand les troupes retourneroient sur le territoire prussien, et en outre 50,000 liv. par mois de subsides, avec une double solde chaque mois de 1 liv. 12 sous par homme, pour le pain et le fourrage de cette armée mercenaire. Ainsi, voilà le gouvernement britannique devenu partie principale d'une guerre qu'il n'avoit entreprise, avoit-il dit, que comme allié, et ses trésors désormais ouverts à tous les aventuriers nécessiteux que la férocité, le désespoir ou le desir du pillage pourroient engager dans la sainte croisade contre la France!

Fox, depuis cette époque, ne cessa de répéter aux communes, que les subsides accordés au roi de Prusse auroient deux effets nécessaires, ou de détacher la cour de Vienne de la coalition, ou de forcer l'Angleterre à fournir encore des subsides à l'empereur; ce qu'il avoit prédit arriva : l'empereur demanda en effet au gouvernement qu'il lui fût permis de lever en Angleterre une somme de 3,000,000 de livres sterlings, qui seroit hypothéquée sur les Pays-Bas. Le gouvernement y consentit. Pitt prêta lui-même tout son appui à cette négociation; il parla, il écrivit en sa faveur; il témoigna le vif intérêt que le gouvernement y mettoit, combien sa majesté qui avoit les liaisons les plus étroites avec l'empereur, desiroit qu'elle réussit; enfin l'emprunt fut ouvert, et en peu de jours il fut rempli.

Avec ces richesses fournies par l'Angleterre, la campagne s'ouvrit. Tout le monde sait avec quelle mémorable éner-

gie la République française la soutint. Quand elle fut terminée, l'Angleterre voulut renouer ses intrigues pour en amener une nouvelle ; mais tout étoit bien changé dans les dispositions des parties contractantes instruites par le malheur. Le roi de Prusse avoit entamé à Bâle une négociation sérieuse pour la paix, la cour de Vienne elle-même sembloit pencher vers les moyens de conciliation, les états généraux étoient dans la résolution formelle de traiter séparément avec la République française ; les royalistes de la Vendée avoient déposé leurs ressentimens avec leurs armes ; à la diète de Ratisbonne, la majorité des suffrages avoit été pour la paix ; enfin tout sembloit présager la pacification prochaine de l'Europe.

A ce tableau, toutes les fureurs du cabinet britannique se ranimèrent, et appelant encore à son secours son arme favorite, *la corruption*, il la sema dans toutes les cours de l'Europe.

Ce fut alors que Pitt donna un de ces exemples d'audace ministérielle qui n'avoit point encore déshonoré les fastes de l'histoire d'Angleterre. Non-seulement il n'attendit point que le parlement fut assemblé pour prononcer si la guerre se continueroit, ou si elle feroit place à une paix nécessaire ; il préjugea la question, en ouvrant arbitrairement un emprunt de 24,000,000 de livres, dont une partie fut destinée au service de l'empereur. Dans toute autre circonstance, un ministre auroit payé de sa tête un pareil attentat ; mais ici, non-seulement le corps législatif ne lui témoigna point son indignation de ce qu'il avoit osé présumer son consentement dans une mesure aussi importante, mais il donna même sa sanction à cet acte arbitraire ; et c'est ainsi que le ministère britannique essaya de replonger encore l'Europe dans une guerre qui déjà avoit moissonné ses plus brillantes générations.

Cette année vit enfin s'achever la con-

quête de la Corse tant de fois tentée par les Anglais. On l'annonça à Londres avec une solennité et une pompe extraordinaires : la pièce finit par un grand spectacle bien propre à réjouir les observateurs de l'importance puérile attachée à cette conquête. L'ancienne couronne héréditaire et impériale de la Corse fut apportée par une députation de quatre preux chevaliers. Ils la déposèrent aux pieds de sa majesté britannique : elle fut accueillie et placée honorablement à côté des diadêmes les plus brillans de la grande-Bretagne et de l'Irlande.

Sir *Gilbert Elliot* fut nommé premier vice-roi de Corse : il avoit représenté pendant si peu de temps, à Toulon, sa majesté britannique, qu'on lui devoit bien le dédommagement d'aller la représenter pendant quelques jours encore en Corse : la destinée de ce sir *Gilbert Elliot* n'a pas été heureuse ; il n'a fait que goûter dans la coupe des honneurs.

AN III de la République française.

L'or et les intrigues du cabinet de Saint-James ne peuvent empêcher la défection de plusieurs puissances; moyens atroces qu'il emploie pour amener la famine en France; il préside aux réactions sanglantes du Midi; il ressuscite la Vendée; ses préparatifs immenses pour une expédition sur les côtes de la République; Affaire de Quiberon.

LA République française, dès sa naissance, s'étoit élevée aux plus hautes destinées : menacée par des ennemis nombreux, attaquée par toutes les puissances à la fois, agitée par des factions, trahie par des rebelles, elle avoit triomphé de tout, mais sans cesser d'être pacifique : aussi terrible dans les combats, que sage après les succès, elle avoit forcé ses ennemis à admirer son courage, et à se louer de sa modération; et les nations, en recherchant la paix,

avoient trouvé autant de facilité à négocier avec elle, qu'elles avoient éprouvé d'obstacles à la vaincre.

L'année que je vais parcourir étoit destinée à voir la République recueillir les premiers fruits de cette sagesse. Déjà une grande partie de l'Europe, abjurant les préjugés d'une haine injuste, reconnoissoit la fausseté de ces accusations machiavéliques que le ministère britannique avoit perfidement semées dans toutes les cours, ouvroit les yeux sur ses vrais intérêts, se lassoit de combattre pour servir les passions d'un gouvernement ambitieux et cruel, renonçoit au système insensé de détruire les opinions par le fer, et se disposoit à rendre au continent les douceurs de la paix, dont cette déplorable croisade l'avoit si longuement et si cruellement privée.

Le grand duc de Toscane fut un des premiers à donner aux gouvernemens de l'Europe cet exemple d'humanité et de sagesse. *Le roi de Prusse*, bravant

les ressentimens de l'ambition trompée et de l'orgueil britannique au désespoir, accepta l'amitié que lui offrit la République française ; *le roi d'Espagne*, sacrifiant ses intérêts privés et les répugnances de sa famille, aux véritables intérêts de la nation, renouvela des traités que la raison et la politique devoient rendre indissolubles; *la Hollande*, rendue par ses malheurs et par les violences de son gouvernement à son antique énergie et à la liberté, s'unit avec elle par un traité d'alliance. Presque tous les *princes de l'Empire*, las de se battre pour les intérêts de la maison d'Autriche, et pour quelques droits de peu de valeur, ne déguisèrent plus leurs desirs de voir la paix s'établir avec la France. La *Suède* et le *Danemarck* avoient non-seulement persisté dans leur sage et respectable neutralité, mais, supportant avec impatience l'orgueil et la tyrannie du cabinet britannique, ils avoient formé une neutralité armée, capable de repousser

les agressions injustes des vaisseaux anglais. Enfin la *Porte*, indignée de la domination des Russes en Pologne, et des projets du cabinet de Pétersbourg, avoit renouvelé avec la République française son ancienne amitié.

La seule ombre à ce tableau si consolant pour le bonheur de l'humanité, étoit la haine permanente du cabinet de Saint-James dont les fureurs contre la France, sembloient prendre de nouvelles forces au sein même des humiliations et des revers, et alloient ranimer par tout le germe de la discorde. Pour réparer le vuide que faisoit dans la coalition, la défection des puissances dont je viens de parler, le gouvernement anglais négocia la fameuse alliance des cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg. La masse de ces trois puissances parut d'abord avoir quelque éclat, et donner aux projets de Pitt quelque solidité; mais on s'aperçut bientôt que les élémens qui composoient cette alliance

informe, que la distance qui séparoit les trois puissances qui l'avoient formée, que l'opposition des vues secrètes qui les divisoient, le peu de sincérité de leur amitié, le défaut d'unité dans leur plan, devoient rendre leurs projets inexécutables.

En effet, l'impératrice de Russie persista, malgré ce nouveau traité, dans sa conduite évasive et insignifiante pour les intérêts de la coalition. Elle continua à se jouer des passions des puissances belligérantes, pour exécuter ses vastes projets : les armées et les flottes qu'elle avoit promises n'arrivèrent presque jamais à leur destination : et cette coalition, désunie dès sa naissance, ne fit que démasquer de plus en plus les desseins du cabinet britannique, et avertir toute l'Europe de ses projets ambitieux.

Cependant l'orgueil humilié du gouvernement anglais, sa vengeance trompée et ses projets déconcertés, étoient des ennemis d'autant plus redoutables, que

rien n'étoit plus capable de les ramener : en vain la volonté terrible d'un grand peuple les renversoit par son explosion, ils se relevoient après chaque chute, oublioient les revers, formoient de nouveaux plans, et rêvoient de nouveaux forfaits.

Maintenant que le Dieu de la guerre sembloit sourd aux vœux du cabinet de Saint-James, et que le desir de la paix animoit la plus grande partie des puissances de l'Europe, on va le voir invoquer sur la France la famine, les massacres, la guerre civile et tous le fléaux qui les accompagnent..... La famine ! oui. C'est encore le ministère britannique qui fit à la République cette plaie profonde qui, dans le courant de l'année dont je décris les événemens faillit précipiter la France dans l'abyme de la désolation et du désespoir.

O jours affreux, quand l'indignation nationale atteindra les infames auteurs des maux que vous vîtes éclore, venez

vous retracer au souvenir des vengeurs de l'humanité avec toutes les images épouvantables que vous traînâtes à votre suite ! Représentez-leur cette multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfans, se soutenant à peine, dans les villes et dans les campagnes, le vieillard mourant de défaillance, la mère n'ayant plus de quoi allaiter son fils expirant de besoin sur son sein desséché, des milliers de victimes de tout âge et de tout sexe succombant au milieu des angoisses de l'horrible faim.... et périsse à jamais le gouvernement auteur de tant de maux!

Parmi les moyens embrassés par le cabinet britannique, pour amener la famine en France, j'en ferai sur-tout remarquer un, dont la profonde atrocité n'a peut-être pas d'exemple dans l'histoire. A la faveur des nombreux vaisseaux dont il avoit couvert toutes les mers, il entreprit d'intercepter, sans examen, tout le commerce des puissances neutres, aimant mieux compromettre

l'honneur et tous les trésors de l'Angleterre, que s'exposer à voir la France recueillir quelques approvisionnemens. C'est ainsi que près de deux cent cinquante vaisseaux de Suède et du Danemark furent saisis, et à-peu-près deux ou trois cents des Etats-Unis d'Amérique. Les indemnités que le ministère britannique a été obligé de payer, pour cette violation du droit des gens, ne seront peut-être jamais bien connues; mais que lui importoient tous les sacrifices quels qu'ils fussent, pourvu que la République française s'anéantît au milieu des convulsions de la famine?

La perfidie du cabinet de Saint-James alla plus loin encore; pour achever de jeter la méfiance parmi les puissances neutres, il ordonna aux corsaires des îles de Jersey et de Guernesey de courir les mers avec le pavillon tricolor, afin de faire retomber sur les Français, l'odieux des brigandages que ces pirates exerçoient. En même temps, on fabri-

quoit en Angleterre de faux assignats, qui, venant grossir la masse déjà considérable de ce papier-monnoie, le discréditèrent au point qu'il s'établît une disproportion énorme entre leur valeur et celle des denrées; et si on ajoute à cela les intrigues des agens de Pitt qui, dans l'intérieur de la République, parvinrent à dérober à la consommation tous les objets de première nécessité, à les enfouir, ou à les détériorer, on aura l'idée de tous les ressorts qu'employa le gouvernement anglais, pour produire la famine en France, et préparer, par cette grande catastrophe, la ruine de ce pays.

L'insurrection terrible qui se manifesta dans Paris, à la suite de cette crise déplorable, fut un des premiers résultats de cette manœuvre odieuse. Bientôt après éclata l'insurrection, plus terrible encore, du Midi, et cette effrayante réaction qui a causé tant de crimes, et produit tant de victimes.

Ce fut dans Lyon que se formèrent

les premiers anneaux de ces longs assassinats que l'on vit, pendant plus d'une année, se développer et s'étendre, depuis le Jura jusqu'aux Bouches-du-Rhône. On crut d'abord que ces nouvelles horreurs n'étoient que l'irrésistible effet du bouillonnement des passions. Mais lorsqu'on vit les listes des proscrits se grossir chaque jour, des signes de reconnoissances, des mots de ralliement, des chants de massacre convenus entre les assassins; quand on vit les prisons forcées et tous les détenus qu'elles renfermoient égorgés sans distinction, les lois sans force, le bandeau de la Justice trempé dans le sang; Lyon, Tarrascon, Marseille, devenant une vaste boucherie dans laquelle étoient étalés des membres humains palpitans, qui ne reconnut pas le plan d'une Saint-Barthelemi générale, dirigée contre les amis de la révolution, tous, indistinctement, voués à la mort par le cabinet de Saint-James, qui, désespérant de voir la République anéantie par les

armées qu'elle soudoyoit, vouloit la noyer dans le sang de ses propres enfans, afin de ne plus trouver, dans leur énergie, d'obstacle à ses projets.

Ce fut alors que le cabinet de Saint-James se décida à exécuter cette expédition hardie, qui tint un moment l'Europe en suspens, et qui finit par mettre dans un plus grand jour son ignominie et sa lâcheté. Déjà des armemens considérables, et tels que l'Angleterre pourroit le demander dans ses plus grands périls, avoient été ordonnés; on avoit payé des subsides aux Autrichiens et aux Piémontais, pour entretenir des diversions; on avoit soudoyé deux corps d'émigrés, l'un pour le débarquer à l'ouest, et l'autre pour pénétrer en France par un autre point.

Sur ces entrefaites un système de perfidie avoit été organisé et saisi de la part des royalistes de la Vendée. A peine la première pacification avoit été signée que des émissaires du gouver-

nement anglais étoient venus proposer aux Vendéens de la rompre, et pour les déterminer, non seulement ils leur firent parvenir secrètement des armes, des munitions, des subsistances et de l'or; mais pour exalter davantage leur fanatisme, ils firent circuler, dans tous les pays insurgés, une pièce fabriquée à Londres, sous le titre d'articles secrets de la pacification, dont les clauses devoient ramener, en France, le régime monarchique, et dont l'inexécution de la part de la convention nationale, devoit mettre désormais entre la République et les royalistes, une barrière insurmontable, et précipiter la ruine de tous les Français.

Le piége étoit affreux, et parmi ceux que le cabinet de Londres a tendus à l'aveugle crédulité des habitans de la Vendée, il n'en est pas qui porte un caractère plus profond d'une perfidie atroce. Au reste, ces articles secrets, qui produisirent de si grands maux,

qui firent encore couler tant de sang, et auxquels tant d'esprits faciles à séduire ajoutèrent foi, étoient évidemment démentis par les actes de soumission des Vendéens et des Chouans, qui étoient entre les mains de tout le monde, et ils le furent ensuite par les aveux de Charette lui-même, lorsqu'il fut arrêté et condamné à mort. L'opprobre de cette pièce appartient donc tout entier au ministère anglais, et à ceux qui la signèrent sous son influence.

Au reste, les suites furent conformes à ce qu'on en avoit espéré; la guerre recommença avec fureur, et ses ravages, semblables à un incendie dévastateur, s'étendirent, avec rapidité, sur toute la surface des départemens de l'Ouest. Bientôt la défaite de l'escadre française de Brest, auprès de l'Orient, vint accroître l'audace et les espérances des royalistes, et immédiatement après l'armée navale anglaise, maîtresse de la mer, bloquant les escadres républicaines dans

les rades de l'Orient et de Port-Louis, se montra devant la baie de Quiberon, point indiqué pour la jonction des forces de terre et de mer.

Jamais le ministère britannique ne fut, en apparence, plus près de son triomphe ; le débarquement des Anglais et des émigrés s'effectua sans résistance; leur jonction avec une partie des Vendéens et de Chouans ne souffrit plus de difficulté ; trente vaisseaux de transport entrèrent dans la baie de Quiberon, et y déposèrent un amas considérable d'approvisionnemens et de munitions de guerre ; des troupes nombreuses de rebelles, répandues dans les départemens de l'Ouest, n'attendoient que le moment favorable pour se joindre à eux, ou pour faire de puissantes diversions... Mais la République étoit défendue sur ces bords par l'intrépide *Hoche*, et la ruine des Anglais et de leurs complices étoit certaine.

Arrêtons-nous un instant à décrire les circonstances de cette lutte, au succès de la-

quelle le cabinet de Saint-James sembloit avoir attaché ses dernières espérances.

Après avoir battu les rebelles dans tous les postes dont ils s'étoient saisis, le général *Hoche*, par de savantes dispositions, étoit enfin parvenu à les bloquer dans leur repaire de Quiberon.

Deux fois ils voulurent tenter la vigilance et le courage des troupes républicaines, en essayant de se faire jour à travers leurs colonnes, mais toujours leur tentative fut inutile. Dans la première, ils furent repoussés par la seule avant-garde de l'armée; dont l'impétuosité les sauva d'une entière défaite. Dans la seconde, cette même avant-garde, instruite par l'expérience, se replia à leur aspect. Ceux-ci prenant cette manœuvre pour une fuite, s'avancèrent fièrement l'arme au bras; mais, tout-à-coup, et au moment où les deux armées n'étoient plus qu'à la portée du pistolet, un feu terrible de mousqueterie, soutenu par celui de deux pièces chargées à mitraille,

suspendit leur marche et ralentit leur audace ; deux minutes suffirent pour décider leur déroute ; ils furent poursuivis la baïonnette dans les reins, et ne purent se rallier que lorsqu'ils furent arrivés sous les murs de Quiberon, où le feu du fort et celui de l'escadre anglaise obligèrent les républicains à se replier à leur tour, et favorisèrent la retraite des rebelles.

Pour l'intelligence de l'attaque de Quiberon, qui va suivre, il est nécessaire de décrire la situation de la presqu'île. On arrive à Quiberon par une langue de terre sabloneuse, nommée la *Falaise*, dont la plus grande largeur est d'une lieue, et vient en s'étrécissant jusqu'à l'entrée de la presqu'île, où elle n'a plus que 30 toises. Cette entrée est entièrement fermée par le fort Penthièvre, dont les Anglais s'étoient emparés presque sans coup férir, en arrivant dans la presqu'île. Le camp des républicains étoit situé sur la Falaise, à une lieue et

demie du fort. Le gros de la flotte anglaise mouilloit à sa gauche, tandis que plusieurs chaloupes canonnières étoient à la droite.

En attaquant la presqu'île, suivant les règles de l'art, il étoit évident que c'étoit ménager aux ennemis la possibilité de leur fuite : les vaisseaux anglais étoient là pour les recevoir en cas d'échec : il falloit donc les surprendre, et tenter un de ces coups de main dont l'audace et la promptitude ne laissent à l'ennemi aucun moyen de retraite. C'est ce qui fut décidé : deux chefs républicains (Ménage et Humbert) furent chargés de filer, dans la nuit du 2 au 3 thermidor, le long de la mer avec une colonne d'élite chacun, et de se trouver à la pointe du jour, aux pieds des murs du fort Penthièvre, pour l'escalader et s'en emparer, tandis qu'une autre colonne l'attaqueroit de front. D'après ces dispositions, les colonnes se mirent en marche à onze heures du soir. Un orage affreux éclatoit alors dans ces parages : la pluie tomboit

à grands flots, et jamais nuit n'avoit été plus épaisse et plus ténébreuse. Au point du jour, la colonne du centre fut reconnue, et l'attaque commença. Pendant ce temps, les colonnes latérales s'avançoient en silence vers les points qui leur étoient indiqués; mais celle de droite ayant été aperçue par les chaloupes canonnières anglaises qui bordoient le rivage, elle eut à essuyer à la fois et le feu des batteries du fort, et celui des chaloupes, qui vomissoient sur elle une grêle de boulets.

L'entreprise paroissoit manquée, et déjà l'on songeoit à la retraite lorsqu'un cri de *victoire* se fit entendre : tous les yeux se portèrent vers le fort; c'étoit le drapeau tricolor qui y flottoit.

A travers les flots d'une mer mugissante, sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise, l'intrépide *Ménage*, à la tête de deux cents braves, s'étoit glissé de rocher en rocher jusqu'au pied de la forteresse, l'avoit escaladée, et s'y précipitant le sabre à main, il avoit exterminé tous ceux qui avoient résisté.

Maîtres du fort les républicains s'élancent dans la presqu'île, et dans un clin-d'œil la parcourent et la soumettent. Chassés de tous les lieux où ils opposent quelque résistance, les rebelles se réunissent enfin sur un rocher au bord de la mer, à l'extrémité de la presqu'île; c'est à ce rocher que vinrent se briser le fol orgueil et les espérances homicides du cabinet britannique. La charge bat; en vain l'escadre anglaise, au nombre de 154 voiles, tâche de suspendre la marche de l'armée par un feu terrible et soutenu. Rien ne l'arrête, un corps de grenadiers fond avec impétuosité sur le rocher, la baïonnette en avant.

Les vaincus effrayés demandent à se rendre. Le général leur envoie l'ordre de mettre bas les armes, et de faire cesser le feu des Anglais.—*Eh!* s'écrient-ils, *ne voyez-vous pas qu'ils tirent sur nous comme sur vous ?* Des monceaux de cadavres couvroient, en effet, le rivage de la mer, où ces malheureux,

croyant trouver la protection et le secours des vaisseaux anglais, trouvoient la mort.

Enfin, on parvint à écarter, à coups de canon, ces vaisseaux destructeurs; et tout ce que la presqu'île contenoit d'ennemis vint mettre bas les armes, et se rendre à discrétion.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui fit tomber entre les mains de la République, la totalité de cette armée prétendue si formidable, que le gouvernement anglais avoit vomie sur les côtes de la France, pour en préparer la ruine par les déchiremens de la guerre civile. Elle étoit composée de 10,000 hommes, dont 1,500 émigrés, 1,500 rebelles et 6,000 prisonniers français, qui avoient été encadrés dans leurs corps (1). On

(1) Il n'est pas inutile de décrire ici de quelle manière on étoit parvenu à corrompre ces prisonniers, et à les enrôler sous les drapeaux de l'Angleterre.

trouva dans la presqu'île de Quiberon, des magasins immenses, 70,000 fusils, 150,000 paires de souliers, et des effets d'habillement et d'équipement pour une armée de 40,000 hommes.

« Le voilà donc, M. Pitt, écrivoit le général *Hoche* dans la relation qu'il faisoit de cette affaire, le voilà le résultat

---

Chaque jour on redoubloit de dureté à leur égard; on leur retranchoit successivement la ration du pain qui servoit à leur nourriture; on calculoit en quelque sorte le degré de leur affoiblissement. Quand on le croyoit parvenu au point où l'homme, placé entre la vie et la mort, est naturellement disposé à tout tenter pour sauver ses jours; alors des émigrés se présentoient à eux, et leur offroient d'améliorer leur sort, s'ils vouloient s'engager dans leur corps. Plusieurs avoient résisté long temps; mais enfin les horreurs de la faim, les maladies contagieuses, le spectacle de leurs compagnons périssant par milliers, en avoient déterminé un grand nombre à prendre parti. C'est ainsi qu'il étoit de la destinée de tous les Français d'être sacrifiés par le gouvernement britannique.

de trois années de travaux ! Quels sentimens pensez-vous inspirer à ceux que vos nombreux armemens ne pourront sauver de la vengeance des lois ? Ils vous abhorrent ; vous les avez indignement sacrifiés : envoyez-nous d'autres victimes ; elles apprendront à connoître votre politique, lorsqu'elles seront sur notre sol.

« Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il n'est jamais envahi impunément ; *mais ces malheureux sont nés en France ; et conséquemment, ils sont, ainsi que nous, l'objet de votre haine. O Pitt, il est un Dieu vengeur, vos forfaits seront punis !*

AN IV de la Ré ublique.

Derniers et inutiles efforts du gouvernement anglais pour empêcher l'établissement de la constitution de l'an 3; ses alarmes sur la pacification de la Vendée, sur les succès de Bonaparte en Italie, et sur la situation intérieure de l'Angleterre.

CETTE convention nationale, que l'on peut comparer à un énorme colosse qui, de ses bras terribles, en écrasant ses ennemis, s'étoit fait souvent, à lui-même, de larges et profondes blessures, et qui, malgré cela, étoit toujours resté debout, imprimant à la fois l'étonnement, l'admiration et la terreur : la convention nationale, dis-je, se disposoit à terminer sa session par l'œuvre paisible de la constitution de l'an 3. Attentif à ce dessein, le cabinet britannique frémit de la possibilité de son exécution : avec l'établissement d'une constitution et d'un gou-

vernement en France, tous ses projets s'évanouissoient, tous les germes de rebellion étoient détruits, toutes les factions étoient comprimées; toutes les ruines qu'il avoit accumulées se rapprochoient, et concouroient à former l'édifice inébranlable de la République.

Dans ces pensées désespérantes pour son ambition, toute sa perversité s'étoit réveillée, l'idée de donner la famine à la France, et de la faire périr dans les convulsions de la guerre civile, s'étoit d'abord offerte à son esprit; mais ces moyens n'avoient produit que des maux instantanés, et la journée de Quiberon avoit étouffé, pour un moment, les germes des déchiremens intérieurs. Revenu de l'étonnement que lui avoit causé le peu de succès de ces premiers moyens, il en conçut de plus vastes encore. Son affreux génie s'y épuisa.

Que cette constitution, dit-il, qui se prépare, ne puisse jamais s'établir. Pour cela, allons au cœur, allons à cette

assemblée d'hommes qui prétendent fonder la République ; que l'opinion soit pervertie autour d'eux ; que les destinées de ce sénat s'accomplissent ; qu'il soit dispersé ! qu'il soit détruit ! Puisque tout le fer de l'Europe n'a pu entr'ouvrir les phalanges des Républicains, qu'ils se déchirent de leurs propres mains. Que les dénominations les plus odieuses enveloppent d'un voile de honte et de sang les républicains les plus ardens ; faisons qu'on ne puisse plus croire au républicanisme irréprochable, et que bientôt il n'y ait plus un patriote assez osé pour réclamer ce titre ; qu'alors les instrumens de mon ambition s'élancent de mes vaisseaux sur cette terre abreuvée de sang et couverte de cadavres ; qu'eux-mêmes, après avoir servi mes vengeances, en soient les victimes, et que la race entière des Français disparoisse, ou souscrive à ramper sous ma domination !

Ainsi le ministère anglais avoit mé-

dité ses plans. Suivons-en la double exécution au dehors et au dedans de la république. Leur coïncidence prouvera que c'étoit toujours la même main qui faisoit mouvoir les ressorts, et qui, par des moyens différens, les faisoit tendre au même but.

La défaite des Anglais et des émigrés à Quiberon, n'avoit anéanti qu'une partie des forces destinées à servir les projets du cabinet de Londres : *Charette* restoit encore dans la Vendée à la tête d'un parti de royalistes, et il ne s'agissoit que de lui donner une forte impulsion pour le retirer, lui et les siens, du découragement où les avoient plongés les désastres de Quiberon, et sur-tout la conduite des Anglais, dont le lâche abandon avoit vivement affecté leur ame.

En conséquence, le ministère britannique résolut de mettre une telle apparence de désintéressement et de sincérité dans ses dispositions, que tous les

soupçons fussent effacés à la fois. Le comte d'Artois fut accepté pour être à la tête des forces destinées à agir contre la France ; tous les corps d'émigrés furent appelés dans les ports d'Angleterre, et embarqués sur les escadres britanniques : deux divisions, dont l'une étoit commandée par le major-général *Doyle*, et la seconde, par le comte de *Moyra*, devoient protéger l'expédition ; des secours considérables en munitions et en argent furent envoyés à Charette ; on établit avec lui des points de communication ; tous les plans lui furent confiés et soumis ; on fit un appel général à tous les royalistes de la France, et des émissaires furent chargés d'aller annoncer par tout le retour de la royauté.

Que d'hommes se laissèrent entraîner par les menaces, ou par les promesses de ces agens perfides ! que d'ambitieux, croyant déjà s'asseoir sur les premières marches du trône, s'agitèrent, à l'aspect du fantôme que leur imagination réali-

soit déjà, pour se parer, à ses yeux, de quelque mérite, et pour en obtenir des récompenses! Que d'êtres cruels et animés par la vengeance, se réveillèrent tout à coup, et s'élancèrent sur les défenseurs de la liberté, comme sur une proie déjà abattue!

C'est à la faveur de ces dispositions que le ministère britannique avoit espéré de tenter avec succès son dernier effort contre la France : enfin, le moment de l'explosion arriva: tandis que les escadres anglaises s'avançoient vers les côtes des départemens de l'Ouest, portant l'un des héritiers de la couronne de France ; tandis que *Charette* cherchoit à surprendre Nantes, et à opérer une jonction avec les émigrés débarqués, la République entière se trouva livrée à une de ces commotions violentes qui semblent présager sans retour la chute des sociétés politiques. La convention nationale calomniée, déchirée, proscrite, fut obligée de repousser la sédi-

tion par la force, et le sang fançais coula par la main des Français.

La République étoit anéantie, si, par ce dénouement funeste et terrible sans doute, la terreur n'eut point passé dans l'ame de ceux qui vouloient sa ruine ; mais le canon vengeur qui avoit comprimé la sédition à Paris, alla retentir aux oreilles du comte d'Artois stationné près la baie du Bourg-Neuf, et la route qu'il voyoit ouverte déjà devant lui jusqu'aux portes de la convention, se ferma pour toujours à ses yeux.

On aura l'idée des espérances qui animoient alors les royalistes, par la sommation qui fut faite le 4 vendémiaire, au commandant de Noirmoutiers, par le commodore anglais.

« Monsieur, lui écrivit cet officier, » une escadre britannique portant des » troupes anglaises et françaises, envi- » ronne votre île. Nous ne venons pas » pour démembrer la France, mais » pour la rendre à son légitime sou-

» verain, et aider les Français fidèles à » se soustraire à l'oppression.

» Son altesse royale, Monsieur (1), » frère de sa majesté très-chrétienne, » Louis XVIII, est à bord de notre flotte; » sa présence vous est un garant de la » pureté des intentions du roi mon » maître.

» Entouré comme vous l'êtes de » forces supérieures, vous avez encore » à choisir entre risquer une résistance « indiscrète qui attireroit sur vous et » sur les habitans du pays, des maux » dont vous seriez seul l'auteur, ou » remettre votre île au frère de votre roi; » les officiers chargés de cette lettre sont » autorisés à traiter de tous les détails » avec vous. Il est nécessaire que vous » fassiez connoître promptement votre » résolution, parce que l'arrivée de l'ar- » mée *catholique et royale* changera

(1) Le comte d'Artois avoit pris le nom de Monsieur, depuis que son frère s'étoit fait roi de France.

» tellement les circonstances, qu'il ne » seroit plus en notre pouvoir d'accor- « der les mêmes conditions à la gar- » nison. »

Quoique les événemens n'eussent point encore expliqué les suites que pourroient avoir les troubles intérieurs combinés avec les préparatifs de l'Angleterre ; le commandant de Noirmoutiers (1) fit une réponse qui mérite de trouver place dans cette histoire.

« Nous avons, répondit-il au commo- » dore anglais, accepté la constitution » républicaine ; nous avons juré tous » de la défendre jusqu'à la mort; voilà » mon vœu, celui de la garnison et » des habitans. Nous ne reconnoîtrons » jamais d'autres pouvoirs que ceux de » la République. Les menaces n'ont » jamais intimidé les républicains qui » ont vaincu tant de fois. »

On sent bien que les troubles inté-

(1) Son nom étoit *Cambrai*.

rieurs, n'ayant pas secondé les projets du gouvernement anglais, tout dut manquer dans l'entreprise qu'il avoit dirigée : les débarquemens ne se firent pas; Charette battu, poursuivi par le général Hoche, fut encore abandonné à ses propres moyens. Le cabinet de Saint-James rappela ses escadres, et cette expédition se termina, comme toutes celles qui l'avoient précédée, par donner à l'univers une nouvelle preuve de la perfidie du gouvernement qui l'avoit tentée.

Ce n'étoit pas sans raison que le cabinet de Saint-James avoit employé tous ses moyens, réuni tous ses efforts, et rassemblé tous les instrumens de son ambition, pour empêcher l'établissement d'une constitution en France. Le moment étoit venu où il alloit enfin éprouver à son tour une partie des maux dont il avoit voulu accabler la France. Non seulement le fruit de l'armement qu'il avoit fait, fut entièrement perdu pour le

succès de ses projets, mais les événemens qui venoient de se passer, imprimant un découragement général, les Vendéens qui avoient repris les armes, abandonnèrent successivement leurs chefs pour retourner à la culture de leurs champs, et portèrent en tous lieux la haine et l'indignation que leur inspiroit le gouvernement anglais. Peu à peu tous les appuis de la perfidie du ministère britannique disparurent : Puysaye, Stofflet et Charette, après avoir réuni avec peine 15 mille hommes, furent défaits le 20 brumaire ; bientôt poursuivis séparément, ils furent mis hors d'état de nuire désormais à leur patrie. Le premier, surpris, le 9 pluviôse, dans le château de Bretigny, près de Rennes, ne dut son salut qu'à la fuite ; le second, fait prisonnier à Saugrinière, fut conduit à Angers, jugé par une commission militaire, et fusillé le lendemain ; enfin Charrette, à la suite d'un combat, dans lequel il avoit perdu presque tous les

soldats qui lui restoient, tomba, le 4 germinal, entre les mains du général Travot. Il fut traduit à Nantes, jugé par une commission militaire, et fusillé le 10, dans cette même ville.

Le cabinet de Saint-James devoit quelques regrets à ces hommes qui, pendant si long-temps, avoient servi ses projets et son ambition; aussi les lui donna-t-il; mais ces regrets hypocrites ne tomboient que sur la perte des espérances que leur mort faisoit évanouir. Où trouver désormais, pour rallumer l'incendie de la Vendée, si favorable aux projets de l'Angleterre, des chefs aussi zélés et aussi intrépides dans les combats? Voulons-nous dire cependant que Charette, Stofflet et les autres généraux de la Vendée fussent tellement initiés dans le secret du cabinet de Saint-James, qu'en feignant de servir la cause du royalisme, ils eussent juré avec lui la destruction de la France pour les seuls intérêts de l'Angleterre? Non: loin de

nous de faire un pareil outrage à leur mémoire : malheureusement, leurs ressentimens et leurs projets se trouvoient intimement liés jusqu'à un terme donné avec ceux du cabinet de Londres; et jusqu'à ce point, il est naturel qu'ils se servissent mutuellement d'appui; mais nous sommes convaincus que si ce terme eût été une fois dépassé, et que si la République eût été anéantie, l'Angleterre n'eût pas trouvé des ennemis plus redoutables que tous ces Français qui combattoient sous les étendards de la royauté : alors Charette et ses pareils auroient été les premiers à tirer une vengeance éclatante de la perfidie atroce de Quiberon; et l'honneur national reprenant dans leurs cœurs tout leur empire, jamais ils n'eussent souffert le morcèlement de la France par les mains de l'Angleterre, ni l'envahissement de son commerce ou de sa marine.

Tandis que la cour de Londres perdoit ses appuis dans la Vendée, elle

recevoit d'autres coups non moins sensibles par les succès mémorables des armées françaises en Italie, conduites par Bonaparte. Ce jeune héros débuta sur ce théâtre par des actions qui auroient suffi pour immortaliser les plus grands capitaines du monde. Chacune de ses victoires, en brisant un des anneaux de la coalition, enlevoit au cabinet de Londres un instrument salarié de sa perfidie; et en chassant les Anglais du port de Livourne, il prépara leur défaite dans la Corse, et l'anéantissement de leur supériorité dans la Méditerranée.

D'un autre côté, l'armistice conclu, le 11 pluviôse, sur les bords du Rhin, en laissant espérer qu'une heureuse paix alloit fermer la vaste scène de carnage sur laquelle l'Angleterre reposoit si avidement ses regards, jeta le cabinet de Londres dans une grande perplexité. Vainement promettoit-il aux Autrichiens les subsides les plus abondans; cela ne

remplaçoit pas cinquante mille espagnols et cent vingt mille prussiens qui avoient posé les armes. Cependant, le génie affreux de Pitt triompha encore ; l'empereur consentit à dépeupler ses états par de nouvelles levées d'hommes qu'il faisoit avec l'argent de l'Angleterre, et qui vinrent ajouter par leurs défaites aux nouveaux triomphes de la République. Rassuré sur les appréhensions douloureuses de la paix, le cabinet de Londres tourna toutes ses vues vers la conservation de la Corse que Bonaparte menaçoit. Maître de la mer par la supériorité de ses escadres sur celle de Toulon, il crut intercepter toute communication entre Livourne et la Corse en s'emparant de la petite île d'Elbe sur la côte de Toscane ; mais cet événement auquel le vice-roi de la Corse, sir Gilbert Elliot, mettoit la plus grande importance, n'influa en aucune manière sur le sort de la Corse. Les communications entre Livourne et cette île continuèrent comme

auparavant. On y fit passer des troupes, et en moins de trois semaines il ne resta pas un anglais en Corse.

C'est alors que l'Angleterre parut craindre sérieusement que les brandons du feu qu'il avoit allumé, et qui dévoroit l'Europe, ne passassent dans son île : ses forces navales, parcourant sans obstacle toutes les mers qui entourent le globe, s'étoient emparées à la vérité d'une partie des colonies françaises et de presque toutes les colonies bataves; mais les troupes de terre et de mer destinées à garder ces possessions aussi nombreuses qu'éloignées les unes des autres, manquoient à la défense de la Grande-Bretagne. Elle avoit été vainement menacée d'une invasion pendant les siècles de Louis XIV et de Louis XV, mais cette considération ne la rassuroit pas sur les tentatives d'un peuple qui, méprisant tous les dangers, ne voyoit, ne sentoit que la gloire d'arriver sur ses bords pour y atteindre, et punir les

auteurs de tous ses maux. D'un autre côté, les versemens continuels de ses trésors dans le continent, produisoient une rareté de numéraire à Londres qui entravoit fortement les opérations des banquiers et du gouvernement. Les succès maritimes étoient loin de répondre aux dépenses publiques. En un mot, le commerce anglais mal protégé, les colonies troublées par les nègres, et inquiétées par les Français qui, sans forces navales, et presque sans troupes, avoient repris la Guadeloupe, et menaçoient la Barbade et Saint-Vincent: l'expédition manquée de Toulon, la perte de la Corse, tout cela pouvoit amener si non une révolution et une banqueroute, du moins un mécontentement si général que le gouvernement fut forcé d'embrasser un nouveau système politique. Ce sont ces considérations jointes à d'autres causes dont nous allons parler, qui déterminèrent sans doute la conduite astucieuse du cabinet de Saint-James pendant le cours de l'an V.

AN V de la République française.

La cour d'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre, et attache à un manifeste public la preuve de la perfidie du gouvernement anglais. Descente en Irlande. Négociation illusoire et perfide du lord Malmesbury. Conspiration dont les fils aboutissent à Londres. Réflexions sur la conduite perfide du ministre britannique à l'égard des royalistes.

Nous avons parlé d'un traité d'alliance conclu entre les gouvernemens de France et d'Espagne. Le séjour que faisoit dans le port de Cadix une nombreuse escadre française, sous les ordres de l'amiral Richery, annonçoit que l'objet de cette réunion aux forces maritimes de l'Espagne, étoit de tenter quelqu'expédition dont la réussite déterminât les Anglais à faire la paix. On sut bientôt qu'un embargo avoit été mis sur tous les navires britanniques qui se

trouvoient dans les ports d'Espagne ; et quelque temps après parut le manifeste de la cour de Madrid, portant déclaration de guerre à l'Angleterre, et adressé à tous ses conseils et à toutes les cours de l'Europe.

Voici de quelle manière y fut exposée la perfidie du gouvernement anglais. On y verra que la France seule n'étoit point l'objet de sa politique odieuse.

Un des principaux motifs, dit le roi d'Espagne, qui me détermina à faire la paix avec la République française, aussitôt que son gouvernement eut commencé à prendre une forme stable et régulière, fut la manière dont l'Angleterre en usoit à mon égard depuis le commencement de la guerre, et la juste défiance que devoit m'inspirer, pour l'avenir, *l'expérience de sa mauvaise foi*; elle s'étoit manifestée en 1793, dans les entreprises que l'amiral Hood s'étoit permises contre mes intérêts, à l'époque de l'occupation de Toulon, et

dans son affectation à cacher à dom Juan de Langara l'expédition qu'il projettoit contre l'île de Corse.

« *Cette même mauvaise foi* se montroit dans le mystère que le cabinet de Saint-James faisoit à mes ministres dans ses négociations avec diverses puissances, et particulièrement dans le traité conclu le 19 novembre 1794, avec les Etats-Unis d'Amérique, sans égard à mes droits qui lui étoient bien connus. Je la remarquai de nouveau dans sa répugnance à prendre les mesures que je lui proposois pour terminer la guerre, ou à me donner des secours pour la continuer. Mais je fus sur-tout révolté par l'injustice avec laquelle le gouvernement britannique s'appropria la riche cargaison du vaisseau espagnol le *Sant-Iago*, d'abord pris par les Français, et ensuite repris par l'escadre anglaise, et qui devoit m'être rendu suivant les conventions faites entre mon secrétaire d'état et le lord Saint-Hélen, ambassadeur de sa majesté britannique.

» Je ne le fus pas moins par la capture des munitions de guerre qui arrivoient sur des vaisseaux hollandais pour l'approvisionnement de mes escadres, et des difficultés multipliées pour en éloigner la restitution. Enfin, il ne m'a plus été permis de douter *des mauvaises intentions* du ministère de Londres, en apprenant les fréquentes apparitions des vaisseaux anglais sur les côtes du Pérou et du Chily, *pour y faire la contrebande*, et en reconnoître les forces militaires, sous prétexte d'une pêche à la baleine. Tels furent les procédés du ministère anglais pour cimenter les liens d'amitié et de confiance formés par nos conventions du 25 mai 1793.

» Depuis que j'ai fait la paix avec la République française, non-seulement l'intention de l'Angleterre d'attaquer mes possessions d'Amérique, perce de toutes parts; mais *j'ai reçu des insultes directes qui me persuadent que ce mi-*

nistère voudroit me plonger de nouveau dans la guerre continentale.

. . . . . .

. . . . . .

» Par des insultes aussi graves, le peuple anglais a prouvé à l'univers qu'il ne connoit d'autres lois que celles qui favorisent l'agrandissement de son commerce. *Son despotisme* épuisant ma patience et ma modération, m'oblige, pour soutenir l'honneur de ma couronne, et pour protéger mes peuples contre *ses attentats*, à déclarer la guerre au roi d'Angleterre, et à prendre les mesures nécessaires pour repousser ses attaques., etc. »

Le peu d'impression que parut faire sur le ministère britannique cette déclaration de guerre, ou plutôt l'espèce de joie qu'il en manifesta, prouvèrent aux observateurs de sa politique astucieuse ce qu'ils avoient déjà soupçonné, c'est-à-dire, que l'Angleterre, depuis qu'elle ne comptoit plus l'Espagne au nombre

des instrumens de son ambition, vouloit l'avoir pour ennemie, et que tous ses outrages n'avoient eu pour but que de la forcer d'en venir à une rupture éclatante et décidée. Le cabinet de Londres ne voyoit en effet dans cette rupture que les richesses du Mexique, et les dépouilles espagnoles offertes à la rapacité des marins anglais. Cet espoir popularisa en quelque sorte cette guerre, et le ministre Pitt qui avoit conduit toute cette intrigue, en retira des moyens incalculables pour l'exécution de ses autres projets. Le directoire qu'animoit le desir de se venger de l'Angleterre et de détruire sa prépondérance maritime, fut dupe lui-même des combinaisons du cabinet de Saint-James: la neutralité de l'Espagne étoit peut-être ce qui convenoit le plus alors aux intérêts de la République; sous l'égide de cette neutralité, ses vaisseaux eussent exporté les productions de France, et versé dans ses ports les denrées colo-

niales; au lieu qu'en l'associant aux projets hostiles de la France, on livra son commerce aux corsaires anglais, et ses colonies à la conquête ou à la révolte.

Le directoire, en adjoignant les forces navales de l'Espagne et de la Hollande à celles de la France, avoit pour but de tenter une descente en Irlande : ce but, le seul qui puisse efficacement venger la nation française des attentats du gouvernement britannique; le seul qui puisse faire disparaître à jamais du milieu des nations de l'Europe, l'influence de cette politique artificieuse et cruelle qui immole les intérêts de tous les peuples à celui d'un seul, qui soulève, par l'appât de l'or, tous les instrumens de la discorde, et qui met aux prises toutes les puissances pour les affoiblir l'une par l'autre, et les rendre tributaires de ses caprices ambitieux; ce but, disons-nous, avoit exalté le cœur de tous les Français, et l'heure

de la vengeance nationale sembloit être arrivée.

La supériorité des flottes anglaises sur les mers qui baignent les côtes de France, retarda pendant quelque temps l'exécution du projet ; on attendit que la rigueur de la saison forçat les Anglais à rentrer dans leurs ports, et alors une flotte composée de 22 vaisseaux de ligne, de plusieurs frégates et d'un grand nombre de transports, sous les ordres de l'amiral *Morard de Galles*, sortit du port de Brest, et s'avança, bravant la mer en furie, vers les côtes d'Irlande. Quinze mille hommes de troupes de débarquement, commandés par le général Hoche, brûloient de se mesurer enfin avec les ministres armés de la perfidie anglaise; mais le moment d'exécuter une si grande entreprise n'étoit pas sans doute encore venu, et la gloire en étoit réservée à d'autres guerriers. Jamais l'énergie républicaine ne se déploya avec tant d'audace, et si les vents

constamment déchaînés rompirent des mesures les plus fortement prises, la hardiesse de cette entreprise inattendue, et le courage invincible de ceux qui l'avoient tentée, durent convaincre les Anglais de tout ce qu'ils avoient à redouter d'un peuple qui, pour venger de longues injures, n'étoit arrêté dans l'exécution de ses projets que par des obstacles que les forces humaines ne peuvent vaincre.

La proclamation publiée dans Brest au retour de l'escadre française, annonça que le projet d'aller attaquer les Anglais dans leur île n'étoit qu'ajourné.

« Braves camarades, disoit le général Cherin à ses compagnons d'armes, le général Hoche, sous les ordres duquel vous étiez accoutumés à vaincre, vous conduisoit à de nouveaux triomphes. Vous alliez venger les longues injures faites à la République française par le gouvernement anglais, et imposer à cette puissance orgueilleuse les lois d'une paix honorable qu'attend l'Europe entière.

Les vents ont trahi nos espérances; l'armée a été dispersée par la tempête et séparée de son chef; de quinze mille combattans qui la composoient, six mille seulement ont pu pénétrer dans la baie de Bantry, et appercevoir la terre dont une mer orageuse leur interdisoit l'accès. Avec ce foible corps d'armée, dépourvu de munitions de guerre, de bouche, et de tous les moyens qui sont l'ame des opérations militaires, les généraux qui vous restoient dans cet instant critique, fiers de votre valeur, et sans calculer les obstacles, n'ont pas hésité d'ordonner la descente. Ce projet qui secondoit si bien votre impatience, alloit s'exécuter, lorsqu'au milieu d'une tourmente affreuse, le commandant des forces navales quitta précipitamment la baie.

» Soldats, en rentrant momentanément en France, vous ne languirez pas dans l'attente d'une destinée incertaine. Les succès qui vous étoient promis ne

sont que différés : le gouvernement est trop attaché à l'exécution du projet glorieux qu'il a conçu pour la prospérité de la République, et met un trop haut prix à vos services pour ne pas vous offrir bientôt les moyens d'exercer votre énergie et votre constance. Non, parce qu'un élément contraire a enchaîné vos bras, vous ne vous découragerez pas. Le chemin de la gloire vous est présentement connu, et si votre apparition seule a suffi pour faire trembler l'Angleterre, jugez de ce que vous devez espérer lorsqu'avec des forces plus nombreuses, nous irons l'attaquer jusques dans Londres. »

Rien n'est comparable aux alarmes qu'éprouva le cabinet de Saint-James à la nouvelle de cette tentative du gouvernement français. Cette puissance si orgueilleuse, si vaine lorsqu'elle agit du centre de son isolement, a toujours frémi à la seule idée d'une attaque directe et de corps à corps. C'est alors

que le sentiment de sa propre foiblesse la saisit et l'accable. Comment, dans ces momens d'anxiété et de terreur, ne réfléchit-elle pas sur le danger de montrer tant de prétentions avec tant de foiblesse, d'exciter tant de haines avec si peu de moyens de les conjurer, et de se rendre coupable de tant d'attentats sur les bords d'un abyme ou un instant suffit pour la précipiter? Mais le caractère dominant du gouvernement anglais ressemble à peu près à celui d'un lâche; dès que le danger est passé, on le voit reprendre toute son arrogance, et s'exposer, par de nouvelles injures, à de nouveaux périls, parce que ses affections perverses sont encore plus fortes que sa lâcheté.

Pendant que l'expédition d'Irlande se préparoit, la cour de Londres se détermina à dépêcher à Paris le lord Malmesbury, pour faire des ouvertures de paix. Ce parti que tous les amis de l'humanité interpretèrent si favorable-

ment, n'étoit dans le fond que l'effet de la politique profondément astucieuse de Pitt, et le résultat des circonstances que, malgré tous ses efforts, il ne lui avoit pas été possible de maîtriser. Dès que le gouvernement directorial fut établi en France, mille voix s'élevèrent pour lui rappeler qu'il étoit temps enfin de négocier la paix avec la République française, puisque tous les prétextes qu'il avoit jusqu'alors allégués étoient levés. Pouvoit-il se refuser à l'évidence de ce raisonnement dont il avoit lui-même fourni et l'idée et la force, en avançant si souvent que le plus puissant obstacle aux négociations de paix étoit dans le défaut d'un gouvernement constitutionnel en France, propre à garantir les stipulations des traités ? Comment alléguer le même prétexte quand ce gouvernement constitutionnel étoit enfin établi ? Pitt parut donc se rendre aux vœux de la nation anglaise : mais c'est ici qu'à la tactique d'une po-

litique barbare, et uniquement occupée à verser des flots de sang, il substitua une politique artificieuse dont le but étoit à la fois de tromper les vœux de la nation anglaise, tout en paroissant faire ses efforts pour les remplir, et d'irriter en même temps, par des prétentions exagérées, la franchise du gouvernement français, pour avoir un prétexte d'éluder toute négociation, et de se réserver par là les moyens de profiter encore, pour la ruine de la France, de chances de la guerre sur le continent, si elles venoient à lui être funestes.

Tel fut en effet l'esprit qui présida aux négociations entamées par le lord Malmesbury. Ce noble lord avoit sans doute un caractère et un nom qui sembloient annoncer l'importance que le cabinet de Saint-James mettoit à l'objet de sa mission; mais lui-même n'étoit qu'un instrument de plus entre les mains du ministre pour tromper la nation anglaise avec plus de succès. Tandis que

Pitt rehaussoit la négociation par le caractère de celui qu'il en avoit chargé, il avilissoit le négociateur en restreignant ses pouvoirs, et en le tenant perpétuellement soumis aux vues et aux projets de sa politique.

Tant qu'il n'avoit point obtenu des emprunts et des subsides, Pitt s'annonçoit avec modération; les paroles de paix couloient de sa bouche, et rempliss-soient d'espoir la nation; mais avoit-il atteint son but, il s'étudioit à aigrir ses ennemis par les prétentions les plus exagérées : c'est ainsi qu'il jouoit, non pas la France qu'il avoit trop instruite à la défiance pour la convaincre de sa bonne foi, mais sa propre nation : rôle affreux dont l'opprobre est la suite inévitable quand un châtiment terrible n'en venge pas les attentats!

Enfin, après une suite de négociations dans lesquelles Malmesbury, organe fidèle des paroles et des volontés de son gouvernement, montra vaine-

ment les prétentions les plus hautaines, ce ministre reçut ordre de quitter la France. Si son séjour à Paris le rendit témoin des dissentions intestines de la République, et des calamités que les oscillations révolutionnaires avoient versées sur la France, il dut emporter une grande idée d'un peuple qui marchoit à la victoire au milieu des orages, sans calculer ses sacrifices ni compter ses ennemis.

Lorsque Malmesbury fut contraint de quitter la France, le gouvernement français, loin de recevoir la loi de ses ennemis, pouvoit la leur dicter. Bonaparte aux portes de Vienne proposoit la paix à l'empereur, mais c'étoit en vainqueur généreux qui sembloit aspirer, plus encore à la gloire d'arracher son ennemi à l'influence fatale de l'Angleterre, qu'à le vaincre.... « L'Europe qui avoit pris les armes contre la République française, écrivoit-il au prince Charles, les a posées. Votre nation

reste seule, ... Le Directoire avoit déjà fait connoître à sa majesté l'empereur, le desir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples. *L'intention de la cour de Londres s'y est opposée.* N'y a-t-il donc aucun espoir de nous rapprocher? *Et faut-il que pour l'intérêt ou les passions d'un peuple étranger aux maux de la guerre, nous continuions à nous entr'égorger?*» Pourquoi ce langage, si vrai, si touchant, n'a-t-il pas toujours été présent aux gouvernemens des puissances continentales? Qu'elles se contemplent maintenant, affaissées sous le poids des guerres qu'elles ont entreprises, et tristement occupées à guérir les plaies profondes qu'elles se sont faites, tandis que l'Angleterre, presque toujours *étrangère aux maux de la guerre qu'elle suscitoit de toutes parts* est restée debout, plus puissante, plus affermie, et plus agrandie que jamais.

L'année dont nous parcourons les faits, fut terminée par une grande se-

cousse politique, dont les détails n'appartiennent point à ce sujet. Mais à l'occasion du 18 fructidor, le directoire rendit publique la déclaration d'un des chefs d'une conspiration qui avoit déjà éclaté, et qui prouve que les premiers fils de tout ce qui se tramoit encore en France pour le renversement de la République, aboutissoient au cabinet de Saint-James. D'après le plan de cette conspiration, le directoire devoit être renversé; un roi mis à la place, et les deux conseils conservés: c'étoit un amalgame de la constitution de 1791, avec celle de l'an 3. « Beaucoup de tentatives, disoit, dans sa déclaration, *Duverne de Presles* dit *Dunand*, ont été faites pour relever le trône; toutes ont échoué; mais la plupart ont coûté la vie à un grand nombre d'hommes de l'un et de l'autre parti... Il y a bientôt deux ans que je me suis chargé des intérêts du roi à Paris. Dès cette époque, je sentis que les royalistes n'auroient une véritable consistance que,

lorsque réunis autour d'un centre commun, ils agiroient ensemble. Je fis tous mes efforts pour ramener à ce centre d'unité tous les chefs de la Vendée et de la Bretagne, lesquels tendoient à la même fin par des moyens contradictoires. J'allai dans la Bretagne, dans la Vendée, en Suisse, *où réside un ministre anglais, chargé spécialement de seconder les royalistes.* Enfin, je viens de faire un voyage en Angleterre, dans lequel je me suis expliqué avec le comte d'Artois et *les ministres anglais.* La France, d'après le plan adopté, étoit divisée en deux agences unies par une correspondance active et régulière, de manière qu'aucun mouvement ne fut entrepris par l'une, sans savoir si l'autre étoit en état de seconder.

»Ces deux agences ont une correspondance directe avec le roi et *avec les ministres britanniques*, pour les secours que les agens emploiront indépendamment des instructions données par les

Anglais. Le second objet de la correspondance anglaise est de leur donner les connoissances qui tendent au service de la cause, mais jamais celles dont les résultats pourroient leur faciliter la prise de quelqu'une de nos places maritimes; *le roi et son conseil n'ayant jamais cessé de penser que les services des Anglais n'ont pour but que la ruine de la France.* . . . . . Pour développer ce plan, il falloit des fonds; l'Angleterre seule pouvoit les fournir. Précy a obtenu, pour l'agence dont il est chargé, de *tirer sur M. Vinckam, ministre d'Angleterre en Suisse, les fonds qui lui seroient nécessaires.* J'ai obtenu moi-même soixante mille livres sterling pour les dépenses préparatoires: enfin, on devoit faire passer par nos mains des fonds dont la quantité n'étoit pas déterminée, pour transmettre à MM. Puysaye et Frotté, dont la position exige des dépenses plus considérables que celles de nos autres arrondissemens, etc. »

Il résulte des extraits de cette pièce, non seulement que l'Angleterre étoit l'ame de toutes les entreprises qui étoient faites pour le renversement de la République, ce qui, jusqu'alors, la mettoit parfaitement d'accord avec les intentions et les projets des royalistes, mais que poussant plus loin ses vues, elle ne vouloit opérer ce renversement que pour ses seuls intérêts, et pour la ruine totale de la France. C'est cette dissidence de projets qui, sans doute, a rendu si souvent malheureuses pour les royalistes, leurs tentatives pour le rétablissement de la monarchie; s'ils eussent été secourus par un gouvernement ami, franc et loyal, qui peut dire que le succès n'eût point couronné leurs espérances? Combien de fois, prêts à triompher, ne se sont-ils pas vus abandonnés par ce perfide auxiliaire qui, sans doute, ne voyoit pas encore l'occasion d'exécuter sur la France ses atroces projets? Il falloit au cabinet de Londres des hommes plus dévoués

à ses intérêts que les royalistes; il lui falloit des hommes qui, tenant le poignard d'une main, et la torche de l'autre, fussent décidés à renverser de fond en comble la France, à incendier ses ports, à détruire ses villes, à anéantir ses manufactures, à faire disparoître sa population, et à ne laisser sur son sol qu'un vaste amas de ruines. Si les royalistes se fussent montrés avec de pareilles intentions, il n'y a pas de doute que l'Angleterre les eût efficacement secondés dans leurs projets. L'expérience de la révolution ne nous a que trop appris que partout où se développoient des passions atroces et sanguinaires, tout aussitôt le génie de Pitt venoit se placer au milieu d'elles, pour les attiser et les porter aux excès qui convenoient à ses vues. C'est ce génie qui présidoit, au commencement de la révolution, à l'incendie des châteaux, et aux dévastations de la France; c'est lui qui dirigeoit les poignards des assassins *de septembre*, qui

siégeoit aux Jacobins, quand cette société donnoit le signal des proscriptions et des massacres; c'est ce génie qui éleva les nombreux échafauds qui couvrirent la France, et où coula le sang de tant d'hommes vertueux de tous les partis.

O vous! qui survivez encore par vos opinions à ces royalistes abusés, qui payèrent de leur vie l'excès de leur confiance en ce gouvernement atroce dont je peins les forfaits: oui, votre cause se trouve ici intimément liée avec celle des défenseurs de la République. L'ennemi qui appelle leur vengeance fut autant votre assassin que le leur: celui que poursuit leur ressentiment, fut le persécuteur de l'humanité entière, celui contre lequel il est de l'intérêt de tous de se liguer pour l'accabler sous le poids d'une haine universelle. Entendez les mânes de vos frères qui crient autant vengeance contre ce perfide ministère qui les a sacrifiés, que les mânes des généreux défenseurs de la liberté qu'il

a livrés au fer des rois ou aux poignards du fanatisme : un même intérêt nous unit tous en présence de cet ennemi sans foi, sans loyauté, sans pudeur. Que dis-je ? Peut-être cet intérêt doit-il être plus pressant encore dans vos cœurs que dans ceux des républicains ; car enfin, il vous a trahis en vous tendant les bras (1), tandis qu'il n'en a usé vis-à-vis d'eux que comme un méprisable adversaire qui craint de se mesurer corps à corps avec son ennemi, et qui emploie mille poignards et mille bras pour l'accabler.

---

(1) Les premières paroles qui sortirent de la bouche de Charrete, au moment où il fut atteint et mis dans les fers, fut un cri d'indignation contre l'Angleterre. -- Ah ! les scélérats, s'écria-t-il d'une voix oppressée ; comme ils nous ont trahis !

AN VI de la République Française.

Le traité de Campo-Formio, en détruisant les derniers nœuds de la coalition, et avec eux les espérances du ministère britannique, ranime toute la malveillance de ce ministère. Nouveaux efforts pour rappeler la guerre sur le continent : succès déplorables en vertu desquels une nouvelle coalition se forme contre la France. Tableau de Saint-Domingue en proie à l'influence britannique.

LES premiers jours de l'année que nous allons parcourir seront à jamais célèbres dans les fastes de la République française ; ils apportèrent la nouvelle heureuse que le vainqueur de l'Italie joignant l'olivier de la paix aux lauriers immortels dont son front étoit couvert, venoit de mettre le comble à sa gloire en signant, au château de Campo-Formio, près d'Udine, le 26 vendémiaire, un traité qui réconcilioit

l'empereur avec la France, donnoit les Pays-Bas à la République française, reconnoissoit l'indépendance de la République italienne, et déterminoit la tenue d'un congrès à Rastadt pour la conclusion définitive de la paix entre la France et l'Empire germanique.

La République française étoit parvenue, à cette époque, au plus haut point de gloire où il lui fut possible d'arriver. Victorieuse de tous les ennemis qui l'avoient attaquée par terre, elle étoit en paix avec l'Espagne, la Prusse, le Danemarck, la Suède, l'Helvétie, la Hollande, l'Autriche, et avec tous les princes d'Italie. L'empire germanique étoit la seule puissance continentale que les Anglais pussent soulever pour appuyer leurs projets hostiles; mais on avoit l'espoir que la France, en usant avec modération de ses avantages au congrès de Rastadt, rendroit inutiles leurs suggestions insidieuses: les Allemands fatigués de la guerre, ne

demandoient qu'une paix qui ne fut pas deshonorante pour eux : tout sembloit présager la cessation prochaine des malheurs de la guerre dans le continent, et le retour des avantages inappréciables de la paix générale.

Tous ces biens se seroient réalisés si l'Angleterre eut été une puissance dont la prospérité fut fondée sur les lois ordinaires de la sociabilité, et si sa politique n'eut pas été en opposition directe avec tout ce qui constitue le bonheur et le repos des autres nations. Mais, comme nous l'avons observé au commencement de cet ouvrage, cette puissance a adopté un tel système, qu'il faut, ou que tous les peuples de l'Europe deviennent les ministres de sa cupidité en s'entr'affoiblissant mutuellement par les désastres et les ravages de la guerre, ou qu'elle souscrive à voir son ambition resserrée dans les bornes étroites que la nature semble lui avoir fixées.

Quelle funeste existence que celle d'un peuple dont la prospérité pose sur de pareilles bases ! Quelle calamité pour l'Europe et pour le monde entier, qu'une semblable organisation sociale ! Le bonheur de quelques Anglais gorgés d'or, et ivres de domination et d'orgueil, vaut-il donc le sang qu'il faut verser pour satisfaire leur ambition ? Tous les peuples se doivent-ils au succès de quelques spéculations mercantiles, dont le but est de couvrir la table d'un lord ou d'un armateur des productions les plus rares, des deux mondes ! grand Dieu ! quand viendra le jour où l'Europe indignée, sentant le poids ou plutôt la honte d'une influence aussi méprisable, reléguera ces forbans dans leur île, et les livrera à la seule nullité de leurs moyens!

Ce qui porta le coup le plus sensible à l'ambition du ministère britannique dans le traité de Campo-Formio, ce fut la cession à la France de la Belgique : dans tous les temps, la crainte que les

Pays-Bas ne devinssent provinces françaises, avoit dirigé les traités, les alliances et les guerres du cabinet de St.-James ; pour le repos des marchands de Londres, il avoit fallu laisser tomber dans la plus humiliante nullité, l'importante place d'Anvers, et depuis cette époque les Anglais avoient soutenu plusieurs fois dans la Belgique, le choc des armées françaises, pour conserver ces provinces à l'empereur, bien sûrs de trouver toujours, dans l'état de foiblesse où la cour de Vienne abandonnoit ses domaines des Pays-Bas, une compensation à leurs sacrifices et à leurs efforts : on ne sauroit donc douter que la réunion de la Belgique à la République française ne fut la chose que l'Angleterre redoutât le plus, et que lorsqu'elle fut consommée, il fut arrêté dans le cabinet de Saint-James, qu'on tenteroit tout pour en retarder le moment, ou pour en empêcher l'effet.

Un autre motif vint se joindre bientôt

aux déterminations du ministère anglais pour en accélérer les résultats. Depuis l'époque de la paix continentale, le gouvernement français libre d'employer ses ressources au déploiement des forces maritimes, songeoit sérieusement à forcer la cour de Londres à une réconciliation dont jusqu'alors elle n'avoit fait de feintes ouvertures, que pour tromper le peuple anglais sur ses véritables intérêts, et pour se procurer des sommes immenses qu'elle employoit à soulever le globe entier contre la France. Jamais préparatifs plus formidables n'avoient été faits dans les ports de France: tous les genres de bâtimens inventés par les hommes pour assurer le succès d'une invasion maritime, remplissoient les rades françaises et bataves : une armée de 80 mille combattans bordoit l'Océan, et les soldats, immobiles sur le rivage, mesuroient déjà, d'un œil avide et impatient, la distance qui les séparoit de de la Grande-Bretagne.

A la nouvelle de ce formidable armement, dont le chef, assuroit-on, devoit être celui qui, tant de fois, avoit su maîtriser les événemens les plus difficiles ; le ministère anglais, comptant peu sur ses propres moyens, s'empressa d'invoquer ses ressources ordinaires et d'en précipiter les effets. En conséquence, ses agens disséminés dans toutes les cours, versant l'or et distillant la calomnie, se mirent à prêcher, contre la France, une seconde croisade politique, promettant des subsides et des vaisseaux ; flattant les uns, menaçant les autres, et promettant à tous des succès faciles. Les cours de Berlin, de Madrid, de Stockolm et de Copenhague, éclairées sur leurs intérêts, résistèrent à la contagion des trésors de l'Angleterre ; mais celles de Pétersbourg, de Naples, de Lisbonne, et de quelques princes d'Allemagne, prêtèrent l'oreille aux propositions du cabinet de Saint-James. Alors il fut plus aisé de séduire l'empereur qui

n'avoit encore osé rompre un traité à peine signé, et qui devint encore le pivot de la nouvelle coalition.

Mais il ne suffisoit pas à l'Angleterre et à sa sécurité, que la guerre fût allumée entre quelques états; pour en propager les ravages, ses émissaires eurent ordre d'exciter des séditions et des mouvemens à Rome et en Suisse, afin d'attirer, sur ces deux états, les armes françaises, et les faire servir comme de conducteurs pour allumer un incendie qui devoit embraser encore toute l'Europe: bientôt les rois de Naples et de Sardaigne se laissèrent entraîner vers l'abyme qui devoit les engloutir. Enfin mettrons-nous, comme quelques écrivains, au rang des combinaisons machiavéliques du gouvernement anglais, l'expédition d'Égypte, dont les préparatifs pour une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, n'avoient fait que masquer le secret? mais les talens et la prévoyance politique de celui qui devoit tenter cette expé-

dition ne permetent pas de croire qu'il fût en ceci le jouet aveugle des artifices du ministère anglais. L'expédition d'Egypte d'ailleurs présentoit des avantages séduisans, même dans le sens des projets formés contre l'Angleterre, et si le gouvernement français, à la veille d'une nouvelle guerre, consentit à se priver de ses plus belles armées, et de celui dont le génie avoit constamment enchaîné la victoire aux drapeaux de la République, il falloit bien qu'il vit, dans cette privation, des avantages capables de dédommager la France d'un si grand sacrifice.

Au reste, quelles que soient les combinaisons qui aient présidé à l'expédition d'Egypte, et de quelque part qu'elles soient venues, il faut convenir que les résultats ont presque tous été en faveur de l'Angleterre; sans parler, en effet, du mémorable et funeste combat d'Aboukir, où, par l'effet de circonstances inconcevables dont les abymes de la

mer récéleront, sans doute, éternellement le secret (1), la déroute de la flotte

(1) Le combat naval d'Aboukir commença le 14 thermidor à cinq heures et demie du soir. Les Français avoient treize vaisseaux rangés dans l'ordre suivant : le *Guerrier*, le *Conquérant*, l'*Aquilon*, le *Spartiate*, le *Peuple-Souverain*, le *Franklin*, l'*Orient* (vaisseau amiral), le *Tonnant*, l'*Heureux*, le *Mercure*, le *Timoléon*, le *Guillaume-Tell*, et le *Généreux*. Les Anglais avoient quatorze vaisseaux. Par l'effet d'une manœuvre qui laisse à douter si elle ne fut pas le résultat de quelque intelligence dans l'escadre française, tant la faute qui la permit fut grande et inconcevable, Nelson n'eut d'abord à combattre que les sept premiers vaisseaux français, tandis que les six autres, restés à l'ancre, sous le vent, ne prirent aucune part à cette première action. Sept vaisseaux français attaqués par quatorze vaisseaux anglais, devoient succomber et succombèrent en effet. Le vaisseau l'*Orient*, de cent vingt canons, sauta en l'air; les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon; alors Nelson attaqua les six vaisseaux qui terminoient la ligne française. Le *Timoléon*, plutôt que de se

française fut complète avant que le combat eût, en quelque sorte, commencé. Avec quel avantage les Anglais ne tirèrent-ils pas parti de l'expédition d'Egypte, pour grossir le nombre des ennemis de la France, rendre irréconciliables des nations amies, et assurer les projets de leur ambition ? Ceci mérite quelque explication.

Depuis 1793, la cour de Pétersbourg promettoit à la coalition d'envoyer à son secours une armée de cent mille hommes. Après la mort de Catherine, Paul Ier., livré aux plans d'un ministère entièrement composé des créatures de l'Angleterre, qui lui représentoient la République française comme un monstre prêt à dévorer tous les rois, renou-

---

rendre, se brûla à la côte, après avoir mis à terre son équipage; le *Tonnant*, l'*Heureux*, et le *Mercure* furent pris; le *Guillaume-Tell* et le *Généreux* brisèrent leurs cables, échappèrent au désastre commun, et se réfugièrent dans un port d'Europe.

vela les mêmes promesses ; mais il était retenu par la crainte d'éloigner de ses états des forces considérables, tandis que les Ottomans, qui avoient à venger les plus sanglantes injures, menaçoient ses frontières. L'expédition des Français en Egypte vint détruire cette inquiétude, et il arriva ce que le cabinet de Saint-James pouvoit le plus désirer, et ce qu'il s'empressa d'en faire résulter, c'est-à-dire, que l'empire Ottoman, attaqué par une nation à laquelle le divan n'avoit jamais donné aucun sujet de plainte, contracta une alliance offensive et défensive avec les anglais, les Autrichiens et les Russes, et que la cour de Pétersbourg fut forcée enfin de fournir à la coalition les secours qu'elle avoit jusqu'alors vainement promis.

Rien n'eût été plus facile peut-être que de faire entendre raison au divan sur les intentions du gouvernement français dans son expédition d'Egypte ; mais les Anglais ne lui donnèrent pas le temps

d'entrer dans des explications à ce sujet. Comme il temporisoit, les ministres de Londres et de Pétersbourg déclarèrent qu'ils ne donnoient au Grand-Seigneur que vingt-quatre heures pour se décider à la guerre contre la France, ou contre la Grande-Bretagne et la Russie; on apprit bientôt que le sultan Selim III, après avoir disgracié le grand-visir, devenu odieux au ministère britannique, parce qu'il avoit osé un instant hésiter, et quelques autres ministres accusés d'avoir trahi les intérêts de l'empire, avoit déclaré la guerre à la France.

Il ne restoit plus à l'Angleterre, après avoir ainsi disposé tous les ressorts qui devoient concourir à l'exécution de ses projets, que de presser les hostilités et d'engager le combat. Mais quels athletes et quel théâtre choisir pour ce sanglant début ? Ici le machiavélisme de Pitt dut éprouver quelque embarras, par la difficulté d'entraîner dans l'arène celui qui, le premier, devoit s'y

présenter avec l'odieux d'avoir foulé aux pieds la foi des traités. Mais l'or et l'imposture firent bientôt taire tous les scrupules. Depuis que les vaisseaux de l'amiral Nelson couvroient la mer Tyrénienne, la cour de Naples, malgré son traité de paix avec la France, favorisoit secrètement les opérations britanniques. Saisissant adroitement le prétexte de ce tort envers la République française, les ministres anglais firent entendre à Ferdinand IV, que si les Français paroissoient ne pas s'appercevoir de cette partialité, ce ménagement leur étoit dicté par des circonstances impérieuses; mais que le temps de la vengeance arriveroit tôt ou tard, et que le seul moyen de s'y soustraire étoit de le prévenir. Ils observoient, en même temps, au roi des deux Siciles, qu'ayant conclu une alliance défensive avec l'empereur, qui lui assuroit un secours de soixante mille hommes contre toute puissance qui attaqueroit ses états, il s'exposeroit à

peu de danger, et que, d'un autre côté, il se ménageroit une ample moisson de gloire, en se déclarant le vengeur de la religion persécutée dans son chef. Ces raisonnemens, appuyés de toutes les promesses qui peuvent séduire la cupidité et l'orgueil d'une petite puissance appelée à jouer un grand rôle, déterminèrent la cour de Naples : cependant, avant de se mettre en campagne, elle voulut être assurée du secours des Russes. Ayant appris qu'ils étoient en route, et ayant reçu un général allemand pour commander ses troupes, elle se décida à attaquer sans délai les Français qui étoient maîtres de l'Etat ecclésiastique.

Après avoir réussi à entraîner au combat les phalanges napolitaines, les Anglais songèrent à d'autres intrigues : comme l'Italie avoit été choisie pour être le vaste théâtre du carnage des puissances continentales, il fut convenu entre eux et le grand duc que la neutralité consentie du port de Livourne seroit

rompue, et que tandis que le grand duc continueroit d'assurer le gouvernement français de son desir inaltérable d'entretenir une exacte neutralité, les seules escadres des cours coalisées seroient reçues dans le port de Livourne, sauf à rejeter, s'il le falloit, l'invasion de ce port sur une force majeure à laquelle on n'auroit pu résister.

Il ne fut pas aussi facile aux Anglais de déterminer le roi de Sardaigne à violer la foi des traités; comme ses places de guerre, et même la citadelle de Turin, se trouvoient au pouvoir des Français, il étoit évident que la moindre tergiversation de sa part le livreroit sans défense, avec sa famille, à la vengeance du gouvernement français. Mais que faisoient au ministère britannique les risques du roi de Sardaigne ou de sa famille? Il eut l'impudeur d'assurer le premier ministre de ce prince que, sans armées, sans places fortes, et environné comme il étoit de bataillons républi-

cains, le roi sarde pouvoit encore aspirer à la gloire d'exterminer les Français : et pour lui faire ajouter au parjure un attentat plus odieux encore, on l'engagea à armer secrètement les Piémontais, à exalter leur zèle par le moyen des pratiques religieuses, et à faire assassiner par eux les soldats français qui vivoient sans défiance dans leur pays. Il parut en effet une lettre imprimée, dans laquelle le prince Pignatelli étoit supposé écrire au ministre Prioca : « Les » Napolitains, commandés par le géné- » ral Mack, sonneront les premiers le » tocsin de mort sur l'ennemi commun ; » et du sommet du capitole nous an- » noncerons à l'Italie, nous annoncerons » à l'Europe que l'heure du réveil est » arrivée. Alors, infortunés piémontais, » agitez les chaînes dont vous êtes » étreints, pour en frapper vos op- » presseurs. »

Mais le plus grand obstacle à l'exécution des desseins du cabinet de Londres

n'étoit pas encore levé, le congrès de Rastadt pouvoit tout à coup applanir les plus grandes difficultés, et forcer l'empereur à rester fidèle au traité de Campo-Formio. C'est donc vers ce congrès que le génie de Pitt devoit diriger ses plus grands efforts pour le dissoudre, et rendre désormais tout rapprochement impraticable. Comme les détails de ces nouvelles manœuvres et de leurs funestes résultats, appartiennent à l'an sept, nous allons interrompre le cours de cette narration, et porter un instant nos regards sur les colonies françaises où le ministère britannique n'exerçoit pas avec moins d'activité son influence malfaisante.

On a déjà vu avec quel art perfide le cabinet de Saint-James avoit su amener en France la discussion dangereuse sur la liberté des Noirs, et par quelles manœuvres il avoit fomenté en même temps les divisions et les malheurs qui en étoient résultés à Saint-Domingue:

maîtres depuis d'une partie de cette colonie, ils purent, avec bien plus de succès, alimenter les haines, distribuer des poignards, et préparer la subversion totale de cette partie précieuse du Nouveau-Monde. Enfin, en l'an quatre, après les plus cruelles catastrophes qui avoient changé la colonie en une vaste arêne de carnage et de crimes, un commissaire du gouvernement français, (Roume) envoyé pour administrer, au nom de la République, la partie espagnole de l'île cédée aux Français par le traité de Bâle, entreprit d'éclairer les chefs des différens partis sur l'abyme que creusoit sous leurs pas la perfide Angleterre. Il invita à cet effet les généraux des divers cantons de la colonie, à envoyer à San-Domingo des personnages sages et éclairés pour le mettre au fait des causes qui entretenoient dans l'île les funestes dissentions qui la déchiroient. Après une mûre discussion, le commissaire Roume écrivit aux généraux de tous les dépar-

temens de la partie française de Saint-Domingue, qu'après avoir examiné les accusations portées de tous les côtés, *il s'étoit bien convaincu que chacun d'eux avoit été le jouet des Anglais ennemis éternels de la France :* « il devient impossible, leur ajoutoit-il, de nier plus long-temps que vous ne fussiez dupes de ces implacables ennemis ; vos commissaires en ont rougi de honte pour eux et pour vous : ils ont juré d'effacer de leurs cœurs jusqu'au souvenir de votre apparente inimitié. Nous avons tous promis que la confiance reprendroit la place du soupçon, et que celui qui s'y refuseroit, seroit considéré par vous et par nous comme un ennemi qu'il faudroit chasser de la colonie, etc. »

Ce caractère modéré du commissaire français, et les sermens qu'avoient prononcés les envoyés de tous les généraux, d'oublier entièrement le passé, et de combiner de bonne foi tous leurs efforts contre les Anglais, présageoient le retour

de la tranquillité. Mais le génie britannique planoit toujours sur cette île infortunée : bientôt de nouvelles dissentions agitèrent la colonie et préparèrent la révolte de Toussaint-Louverture qui, appuyée et fomentée par les Anglais, a achevé la ruine de Saint-Domingue, et réalisé le plus ardent de ses vœux.

AN VII de la République Française.

Dissolution du congrès de Rastadt amenée par les intrigues du cabinet de Londres. — Assassinat des Plénipotentiaires Français. — Discussion sur les auteurs de ce crime. — Conduite et vues de l'Angleterre pendant que la guerre étend ses ravages sur le continent. — Expédition en Hollande où la flotte batave lui est livrée par trahison, et d'où ses armées ne sortent que par une capitulation honteuse. — Mort de Tipoo-Zaëb, et anéantissement de ses Etats dans l'Inde.

Dès que l'Angleterre eût résolu de rendre nuls tous les moyens de pacification dont le traité de Campo-Formio avoit posé les bases, et de replonger l'Europe dans le cahos dont elle étoit à peine sortie, le congrès de Rastadt dût devenir le centre et le but de toutes ses manœuvres : cette assemblée d'hommes

réunis pour donner la paix au monde, et dont les premières opérations avoient fait naître tant d'espérances, ne fut plus, en effet, dès que le ministère britannique l'eut soumise à sa funeste influence, que le théâtre des plus basses intrigues. On ne s'accorda plus que dans le but unique de se tromper; et les haines personnelles se joignant bientôt à l'opposition des intérêts, il fut facile de prévoir que le congrès ne tarderoit pas à se dissoudre.

Les événemens qui se passoient en Italie, où les Anglais s'étoient empressés, comme on l'a vu, d'engager les hostilités, ne contribuèrent pas peu à accélérer cette dissolution. Aussitôt qu'on eut appris à Vienne la nouvelle inattendue de l'invasion du Piémont par les Français, de la défaite du général Mack, et de la fuite du roi des Deux-Siciles à Palerme, il fut tenu un conseil extraordinaire où assistèrent les ministres d'Angleterre et de Russie. Là, après des débats sur la

situation critique où ces nouvelles mettoient l'empereur, et sur la nécessité de porter de prompts secours en Italie, furent résolues la dissolution absolue du congrès de Rastadt et toutes les dispositions militaires qui, de concert avec les Russes dont l'arrivée étoit prochaine, devoient assurer le succès de la campagne.

En conséquence, le plénipotentiaire impérial fut rappelé de Rastadt le 13 du mois de germinal; et dans sa première séance, la députation de l'empire déclara que le congrès étoit suspendu, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France répondirent, le 23, qu'ils partiroient dans trois jours.

Tout le monde sait quel attentat horrible fut commis sur la personne de ces ministres. L'univers en a retenti, et partout une exécration unanime en a voué les auteurs inconnus à l'opprobre et à la malédiction des siècles. Mais quoi!

ce crime est-il donc tellement couvert des ombres du mystère qu'on ne puisse remonter à ceux qui l'ont commis?

Dans la discussion d'un forfait qui ne laisse après lui aucune trace de la main qui l'a exécuté, ne sont-ce pas les personnes qui avoient le plus grand intérêt à le commettre, qui appellent sur elles toutes les présomptions? Or ici, quelle puissance en Europe trouvoit quelque avantage à faire assassiner les ministres français? N'est-ce pas celle qui, ayant allumé pour ses intérêts, la guerre sur le continent, avoit besoin de l'y éterniser, et de rendre irréconciliables par quelque grand forfait les peuples qu'elle avoit mis aux prises? N'est-ce pas celle qui s'étant déjà chargée du rôle odieux de semer la discorde, d'aigrir les ressentimens, et d'exaspérer les vengeances, devoit embrasser tous les moyens possibles, capables d'alimenter ces affections funestes, et de les pousser à l'excès? N'est-ce pas celle qui, ayant

fait au bouleversement de l'Europe le sacrifice de ses trésors et de son honneur, ne devoit pas hésiter de le consommer par le plus grand des attentats? N'est-ce pas celle enfin qui, ayant tout à gagner aux désordres de la guerre, et tout à perdre aux bienfaits de la paix, devoit mettre un obstacle tellement invincible au rapprochement des esprits, que tous les moyens de pacification fussent désormais impossibles?

Tandis que deux cent cinquante mille Autrichiens, cent vingt mille Russes, soixante-dix mille Siciliens d'un côté, et quatre cent mille Français de l'autre, couvroient de leur sang et de leurs fureurs les plaines de l'Italie, les montagnes de la Suisse et les vastes campagnes du Rhin; tandis que les victoires et les défaites tournant au gré de l'inconstante fortune, multiplioient les massacres, et prolongeoient de toutes parts la destruction; que faisoit l'Angleterre pour qui s'entr'égorgeoient tant de vic-

times aveugles de son ambition ? Tranquille spectatrice des combats, elle couvroit les mers de ses vaisseaux avides de brigandage, versoit l'or parmi les ministres fidèles de ses vengeances, et agitoit de toutes parts les torches de la discorde pour propager les feux de la guerre (1). C'est alors que la Vendée, réchauffée par ses instigations, vint encore offrir aux Français l'affreuse pers-

(1) Ces intentions du ministère britannique, quoique enveloppées des mystères diplomatiques, devinrent sur-tout évidentes lorsque dans le mois de frimaire, le ministre d'Angleterre à Hambourg, violant un territoire neutre, exigea et obtint du sénat de cette ville qu'un général au service de France lui fut livré, sous prétexte qu'il étoit né en Irlande. N'est-il pas évident que cette insulte n'avoit d'autre but que d'armer la France contre la ville de Hambourg, d'engager les armées françaises à franchir la ligne de neutralité convenue avec le roi de Prusse, et de déterminer, par cette expédition, ce prince à prendre une part active à la nouvelle coalition.

pective des dissentions civiles. Mais ces moyens ne formoient encore qu'une partie des combinaisons du cabinet de Londres; tandis que le continent étoit en feu, il préparoit dans ses ports de vastes armemens pour aller recueillir les fruits de ses manœuvres, et s'enrichir au loin des dépouilles que convoitoit la cupidité.

Deux grands projets occupoient fortement alors le cabinet de Saint-James, la conquête de la Hollande, et l'envahissement des Etats de Tipoo-Zaëb dans les Indes. Le premier sur-tout étoit l'objet des soins et des espérances du ministère britannique : l'audace avec laquelle Pitt avoit assuré le parlement anglais, non seulement que le duc d'Yorck s'empareroit infailliblement de la Hollande, mais que cette conquête préluderoit à celle de la Belgique, et ensuite à la chute de la République française, montroit quel intérêt il se proposoit de mettre à cette expédition.

40 mille hommes, en effet, Anglais, Emigrés ou Russes avoient été mis sur pied, et devoient aller débarquer au nord de la Hollande.

Ce fut le 3 fructidor an 7, que la flotte britannique, composée de 150 vaisseaux, parut devant la rade du Texel : 20 mille hommes débarquèrent à la pointe du Helder, et s'emparèrent de vive force des batteries qui défendoient ce poste important. Ce premier succès fut le signal de la trahison infâme qui, sans doute, avoit exalté si fort les espérances de Pitt. A peine le duc d'Yorck eut fait placer sur les clochers et sur les batteries du Helder le pavillon d'Orange, que la plus violente fermentation se manifesta parmi les matelots de la flotte batave du Texel. Bientôt elle fut suivie d'une insurrection générale. Quelques officiers, qui vouloient en arrêter les funestes effets, payèrent de leur tête leur noble dévouement à la cause de leur patrie, et la flotte toute entière fut livrée aux Anglais.

Cette défection odieuse qui entraînoit l'affoiblissement des forces maritimes de la Batavie, étoit le but secret et important de l'expédition des Anglais dans ce pays : les intérêts du stathouder n'en étoient que le prétexte. Le cabinet de Londres en agissoit exactement, vis-à-vis de ce prince, comme à l'égard de la famille des Bourbons : il se servoit du nom des uns et des autres pour fomenter la révolte dans leurs pays respectifs, et s'enrichir de leur dépouille. Cependant l'arrivée des troupes françaises commandées par le général Brune, arrêta les suites dangereuses de la défection de la flotte batave : attaqué dans sa marche, le duc d'Yorck fut complètement battu et repoussé dans cinq affaires consécutives, et cette armée si vantée par le ministre Pitt, qui devoit conquerir la Belgique, après avoir remis les provinces bataves sous le joug du stathouder, et porter la guerre jusqu'aux portes de Paris, se vit contrainte, pour éviter

son entière destruction dans les boue
de la Nord-Hollande, de conclure, le 2
vendémiaire une capitulation qui lui per
mettoit de se rembarquer après avoi
rétabli les batteries et les redoutes qu
pouvoient avoir été détériorées lors d
l'invasion, et en promettant de ren
voyer libres et sans conditions, dans leu
patrie, huit mille prisonniers de guerr
français ou bataves, détenus en Angle
terre : c'est ainsi que le duc d'Yorck alla
étaler une seconde fois à Londres la
honte d'une entreprise commencée sous
les auspices de la trahison, et terminée
par l'humiliation d'une défaite.

Le second projet de l'Angleterre,
relatif à l'envahissement des états de
Tipoo-Zaëb dans les Indes, sans avoir
des principes plus purs que celui de
l'invasion de la Hollande, fut suivi de
plus heureux succès. Tipoo-Zaëb, sultan
de Maissour, avoit hérité de son père,
Heider-Aly-Kan, d'une haine impla-
cable contre les Anglais, barbares et

éternels dévastateurs de son pays. Mais cette haine n'étoit pas le seul tort que le prince indien eut aux yeux du cabinet de Saint-James : les plus grands, peut-être, étoient son attachement à la France, et la démarche qu'il avoit faite en envoyant des ambassadeurs à Louis XVI, pour lui demander secours et protection contre les Anglais.

A peine le ministère britannique vit la révolution française commencée, que fidèle à ses principes d'attaquer ses ennemis toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire sans se compromettre, il déclara la guerre au sultan de Maissour. Non seulement les alliés de Tipoo l'abandonnèrent lâchement, lorsqu'ils surent que la France ne lui donnoit aucun secours, mais séduits par les intrigues des Anglais, ils se joignirent à eux : ce fut alors que Tipoo, contraint de faire une paix désastreuse, au mois de juillet 1792, céda aux Anglais une partie de

ses Etats, et leur livra ses deux fils qui
furent envoyés en ôtage à Madras.

Cependant le malheureux prince indien, en cédant à la nécessité, n'avoit pas perdu l'espoir de la vengeance : il n'attendoit que l'occasion de sortir de l'état d'humiliation où ses ennemis l'avoient réduit, lorsque la renommée publia aux extrémités de l'Asie l'étonnante expédition de Bonaparte en Egypte. Soit que le bruit de cet évènement fut parvenu jusqu'à lui, revêtu de toutes les conjectures auxquelles il avoit donné lieu en France, et qu'il crut que le but de l'expédition confiée à Bonaparte étoit de pénétrer dans la presqu'île de l'Inde pour en chasser les Anglais ; soit que l'invasion de l'Egypte par les Français lui fit supposer que la puissance maritime de l'Angleterre étoit ruinée en Europe ; Tipoo-Zaëb ne dissimula pas ses sentimens. Attentif à tous ses mouvemens, le général Harris, commandant les forces britanniques dans l'empire du

Mogol, résolut de le punir des espérances mêmes qu'il avoit conçues. Tipoo-Zaëb, attaqué par les Anglais ne fut que plus confirmé dans les conjectures qui avoient ranimé son espoir, et il résolut, par une défense opiniâtre, de donner le temps aux alliés qu'il attendoit de changer la face de la guerre. Tandis qu'il se reposoit sur ces vaines espérances, le machiavélisme anglais lui suscita un ennemi de plus, sous les efforts duquel l'infortuné sultan devoit succomber. On persuada au souba du Dekan que Tipoo-Zaëb, aidé par les Français, alloit être investi du pouvoir suprême dans toute la presqu'île de l'Inde : c'étoit soulever l'orgueil contre le malheur, et lui donner les armes les plus terribles pour consommer sa ruine : accablé par le nombre de ses ennemis, le malheureux Tipoo-Zaëb périt en combattant : ses deux villes capitales, Heydernagor et Siryngpatnam, prises d'assaut, furent livrées au pillage par les Anglais qui y sur-

passèrent en cruautés et en avarice les plus barbares des peuples qu'ils traînoient à leur suite. Les Etats de Tipoo devinrent la proie de l'ambition britannique ; ils furent effacés du rang des puissances de l'Inde ; toute la famille du sultan fut reléguée dans un fort, et c'est ainsi que les restaurateurs et les vengeurs des rois en Europe, se faisoient un jeu de leurs principes en Asie, et fouloient aux pieds les trônes des princes qui ne rampoient pas sous leur domination, ou dont les richesses tentoient leur cupidité.

AN VIII de la République française.

La révolution du 18 *brumaire, et la défection des Russes, déconcertent un instant les plans du cabinet de Londres. Premières démarches de Bonaparte pour la paix. Refus absolu de l'Angleterre d'entrer en négociation. Pièces officielles et discussion au parlement à ce sujet. Plan de campagne regardé par l'Angleterre comme infaillible. Pacification de la Vendée, et formation d'une armée de réserve. Bataille de Marengo. Conduite odieuse des Anglais en Egypte.*

S'IL étoit vrai que l'Angleterre eut inspiré l'expédition d'Egypte, jamais son machiavélisme n'eut tendu à la France un piége aussi funeste. Ils s'étoient, hélas! réalisés, les tristes pressentimens de quelques bons citoyens, qui avoient vu avec un profond regret, Bonaparte mettre entre lui et la France

le vaste espace des mers; ils craignoient que son génie qui, jusqu'alors avoit maîtrisé tant d'événemens, en planant sur des bords étrangers, ne manquât à leur patrie, et que la vengeance de ses ennemis, venant à se ranimer par l'absence de celui qui tant de fois l'avoit comprimée, ne s'exerçât avec une nouvelle fureur sur elle, comme sur une proie sans mouvement et sans vie.

Combien les événemens avoient justifié ces tristes alarmes! l'époque du départ de Bonaparte pour l'Egypte, sembloit avoir été pour la France celle du dépérissement de toutes choses. Les pouvoirs constitués, dont un machiavélisme pervers fomentoit en secret les divisions, étoient sortis de toutes parts, dans leur lutte imprudente, hors des bornes posées par le pacte social, et avoient donné le signal de la discorde; une véritable anarchie minoit sourdement la République, sous le voile des lois, et en leur nom sacré; les factions menaçoient de s'entre-heurter

encore avec fracas, et le scandale des dissentions sortoit du sanctuaire même de la législation et de l'autorité chargées de les réprimer.

Consternée de cette lutte, la France gémissoit dans la crainte des maux les plus affreux. Pendant que l'ambition et la tyrannie étoient aux prises, tous les ressorts politiques s'étoient détendus; la Vendée renaissoit de ses cendres; toutes les conquêtes en Italie étoient perdues; les plus belles armées avoient disparu, moisonnées par le fer ennemi; la nation étoit dégoûtée et trahie; en un mot, la République française périssoit, et nulle main ne s'avançoit pour la retirer de l'abyme où elle étoit prête à s'engloutir.

Implacable Albion! tu souriois à ces malheurs, et déjà tu croyois toucher au moment de saisir ta proie pour la déchirer: en vain tu pensois avoir fermé, par tes flottes nombreuses, tout retour en France au vainqueur de l'Italie: en

vain, redoutant l'effet de sa présence, tu croyois avoir tout préparé pour le faire périr lui et son armée dans les sables brûlans de l'Afrique : plus puissant que ton génie, celui de la République devoit encore une fois renverser tes espérances et triompher de ta perfidie.

Le départ de Bonaparte de l'Egypte, son retour en France et la création du gouvernement consulaire furent des événemens à la fois si rapides et si imprévus, qu'ils plongèrent dans le silence de l'étonnement tous les peuples de l'Europe. L'Angleterre sur-tout qui avoit fondé toutes ses combinaisons machiavéliques sur la foiblesse du gouvernement directorial, sur la méfiance générale qu'il inspiroit, sur ses fautes, et principalement sur l'influence que ses émissaires secrets avoient obtenue jusque dans le cabinet du Luxembourg et dans le sénat, fut un instant déconcertée et arrêtée dans la marche de ses projets. Mais déjà le cabinet de Saint-James avoit

éprouvé une contrariété sensible dans la défection de Paul I de la coalition.

Depuis que Souwarow avoit été défait par Massena entre le mont Saint-Gothard et le mont Furka, Paul I, qui regardoit ce fatal échec comme la conséquence de l'affoiblissement dans lequel l'expédition de l'archiduc Charles vers Philisbourg avoit laissé les armées impériales dans la Haute-Helvétie, avoit témoigné hautement son mécontentement : les Russes avoient eu ordre de se retirer vers la Bohême. Cependant l'espoir de se rendre maître d'Ancône ou de Malte, avoit encore retenu par quelques liens le czar dans la coalition ; mais dès qu'il se vit frustré dans cette attente, il déclara publiquement qu'il n'avoit pris les armes que pour rétablir l'équilibre en Europe, et que s'appercevant trop tard que les cours de Vienne et de Londres ne tendoient qu'à l'augmentation de leur puissance, la première sur terre, et la seconde sur

mer, il abandonnoit une lutte dans laquelle *le sang de ses sujets avoit été follement prodigué pour des intérêts au moins étrangers à l'empire russe.*

Dès lors il fut aisé de prévoir que malgré les intrigues et l'or de l'Angleterre, les ennemis de la France éprouveroient les revers les plus décisifs aussitôt que la funeste influence d'un gouvernement qui tomboit de toutes parts en ruine, et qui attachoit sa foiblesse à toutes ses opérations, ne règleroit plus les destinées de la France.

Le ministère britannique fut bien autrement embarrassé dans sa politique tortueuse, quand, au lieu de provocations et d'injures, il vit le premier magistrat de la République française marcher franchement au-devant de la paix, et la proposer sur-tout à l'Angleterre, avec ce langage de modération, de bienveillance et de bonne foi que les négociations diplomatiques ne connoissoient plus depuis long-temps.

Aussitôt que les changemens opérés en France par la révolution du 18 brumaire eurent été consolidés, le premier consul n'eut pas en effet d'autre desir que de rendre la paix au monde, et il s'empressa d'en chercher les moyens: les plus directs lui parurent les meilleurs. Ne pouvant croire qu'après huit années d'une guerre dont les résultats devoient avoir détruit sans retour les espérances de ceux qui l'avoient entreprise, les puissances les plus acharnées n'éprouvassent pas elles-mêmes le besoin de mettre un terme à des calamités qui se trouvoient pour la plupart sans compensation et sans but; il supposa qu'il ne pouvoit y avoir qu'une fausse délicatesse et quelques préjugés d'une vieille politique qui empêchassent chacune des parties belligérantes de se porter aux premières démarches: et comme de ce premier pas dépendoit la pacification de l'Europe, il n'hésita point à le faire: en conséquence, il écrivit directement aux puissances ennemies de la France.

Comme il est important de consigner ici tout ce qui, depuis le 18 brumaire, est relatif aux démarches du gouvernement français pour obtenir la paix de l'Angleterre, nous allons transcrire les pièces officielles qui servirent de base aux négociations alors entamées pour parvenir à cet heureux résultat.

LETTRE du Ministre des Relations extérieures de France, à lord Grenville, principal Secrétaire d'Etat de sa Majesté Britannique, au département des affaires étrangères.

MILORD. — J'expédie, par ordre du général Bonaparte, premier Consul de la République française, un courrier à Londres; il est porteur d'une lettre du premier Consul de la République, pour sa Majesté le roi d'Angleterre. Je vous prie de donner des ordres nécessaires pour qu'il puisse la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet. Recevez, Milord, etc.

Signé Ch.-Man. TALLEYRAND.

Paris, 5 nivôse an 8.

Lettre de Bonaparte à sa Majesté britannique.

République française. Souveraineté du peuple.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

BONAPARTE, premier Consul de la République, à sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Paris, 5 nivôse an 8.

APPELÉ par le vœu de la Nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à votre Majesté. La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle ? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre ? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles ? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires ? Ces sentimens ne peuvent être étrangers au cœur de votre Majesté, qui gou-

verne une nation libre, et dont le seul but est de la rendre heureuse. Votre Majesté ne verra, dans cette ouverture, que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des Etats foibles, ne décèlent, dans les états forts, que le désir mutuel de se tromper. La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées, est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

Signé BONAPARTE.

Qui n'auroit pas cru qu'une communication ausssi franche, et qui portoit un caractère si touchant de raison et de vérité, auroit provoqué de la part du roi d'Angleterre, une réponse si non directe, du moins dictée dans le même esprit? Mais c'est ici que se montre l'orgueil altier d'un cabinet froidement ennemi, qui dédaigne de descendre de sa

hauteur diplomatique, pour n'avoir point à traiter avec le langage ouvert de la franchise et de la bienveillance, et pour conserver celui de la dissimulation. Voici la réponse qui fut faite à la lettre du premier magistrat de la République Française:

Lettre du lord Grenville au Ministre des Relations extérieures, à Paris.

4 janvier 1800.

Monsieur. — J'ai reçu et mis sous les yeux de sa Majesté, les deux lettres que vous m'avez transmises. *Sa Majesté ne voyant aucune raison de se départir des formalités depuis si long-temps usitées en Europe, dans la transaction des affaires entre les états étrangers*, m'a ordonné de vous faire passer, en son nom, la réponse officielle que vous trouverez jointe à cette lettre. Recevez, etc.

Signé Grenville.

Le roi a donné des preuves réitérées de son désir sincère de voir rétablir en Europe une tranquillité solide et durable. *Il ne combat, ni n'a combattu pour une vaine gloire.* Son unique but, dans cette contestation, a été de défendre,

contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets. C'est par ce motif qu'il a résisté à une attaque gratuite : tel est encore son objet dans la prolongation de la guerre. Il n'espère pas faire disparoître la nécessité de la poursuivre en entrant en négociation, au moment actuel, avec les personnes entre les mains desquelles une nouvelle révolution vient, tout récemment, de placer l'exercice de l'autorité en France. Aucun avantage réel ne peut résulter de cette négociation, pour le but désirable et important d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paroisse clairement que les causes qui ont produit, prolongé, et plus d'une fois renouvelé la guerre, ont cessé d'avoir leur effet. C'est par le système, à l'influence duquel la France attribue justement ses malheurs actuels, que le reste de l'Europe a été précipité dans un état de guerre aussi prolongé que destructif, et d'une nature inconnue depuis long-temps parmi les nations civilisées.

Les ressources de la France ont été prodiguées et sacrifiées d'année en année, malgré une détresse, sans exemple, à la propagation de ce système, et à l'extermination de tout gouvernement légitime. Les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les cantons Suisses, anciens amis et alliés de sa Majesté, ont été immolés indis-

tinctement et successivement à cet aveugle esprit de destruction. L'Allemagne a été ravagée; l'Italie, délivrée aujourd'hui de ses nouveaux maîtres, a offert un spectacle de rapines et d'anarchie sans bornes. Sa Majesté elle-même a été forcée de soutenir une lutte aussi pénible qu'onéreuse, pour maintenir l'indépendance et l'existence de ses royaumes.

Ces calamités n'ont point frappé l'Europe seule; on les a étendues aux parties du monde les plus éloignées, et même à des peuples dont la position et les intérêts les écartoient tellement de la guerre actuelle, que son existence leur fut peut-être inconnue, au moment où elles se trouvèrent plongées dans toutes ses horreurs. Tant qu'un pareil système prévaudra, tant que le sang et les trésors d'une nation nombreuse et puissante seront prodigués à son appui, l'expérience a démontré qu'une guerre ouverte et vigoureuse est le seul moyen de défense efficace. Les traités les plus solennels n'ont servi qu'à préparer les voies à de nouvelles hostilités, et ce n'est qu'à une résistance énergique que l'Europe doit la stabilité que conservent encore la propriété, la liberté personnelle, l'ordre social, et l'exercice libre de la religion.

Pour la sûreté d'objets aussi essentiels, sa Majesté ne peut donc pas placer sa confiance

dans le renouvelement seul de vagues assurances de dispositions pacifiques. De semblables professions furent de même répétées par ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France vers la destruction de l'Europe, par ceux que les chefs actuels de l'Etat ont déclaré avoir été, dès l'origine, et uniformément incapables de maintenir des relations de paix et d'amitié.

Ce sera le sujet d'une grande joie pour sa Majesté d'appercevoir que ce danger, dans lequel ses états et ceux de ses alliés ont été si long-temps enveloppés, est réellement évanoui; d'être convaincue que la nécessité de la résistance n'existe plus; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, de meilleurs principes ont définitivement repris leur empire en France, et qu'on a renoncé, pour jamais, à tous ces projets gigantesques, à ces entreprises turbulentes et de destruction qui ont mis en danger l'existence même de la société civile : mais la conviction d'un changement aussi conforme au vœu de sa Majesté ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

La meilleure garantie et la plus naturelle seroit le rétablissement de cette dynastie de princes qui, depuis plusieurs siècles, conser-

vèrent à la Nation française sa prospérité dans l'intérieur, la considération et le respect des étrangers. Un événement semblable eut entièrement levé, et levera toujours tout obstacle aux négociations ou à la paix. Il assureroit à la France la jouissance tranquille de son ancien territoire, et les autres nations de l'Europe trouveroient, dans la paix et le repos, cette sécurité qu'elles sont forcées aujourd'hui de chercher par d'autres moyens.

Cependant, quelque désirable que puisse être cet événement pour la France et le monde entier, sa Majesté ne limite pas à son accomplissement, la possibilité d'une paix sûre et durable; sa Majesté ne prétend point prescrire à la France la forme de son gouvernement, ni le choix des mains auxquelles elle devra confier l'autorité nécessaire pour diriger les intérêts d'une grande et puissante nation.

Sa Majesté ne considère que la sécurité de ses propres états, celle de ses alliés, et la sécurité générale de l'Europe. *Lorsqu'elle jugera que ces avantages seront atteints d'une manière quelconque*, soit qu'ils résultent de la situation intérieure de la France, source des dangers présens, soit de toutes autres circonstances qui produiront le même effet; sa Majesté saisira avec ardeur l'occasion de concerter, avec ses

alliés, les moyens d'une pacification immédiate et générale.

Jusqu'à présent il n'existe malheureusement aucune sécurité de ce genre, aucune certitude suffisante des principes qui dirigeront le nouveau gouvernement, aucune base raisonnable d'après laquelle on puisse juger de sa stabilité. Dans cet état de choses, il ne reste pour le moment, à sa Majesté, que de poursuivre, *de concert avec d'autres puissances*, les efforts qu'exige une guerre juste et défensive; guerre que sa sollicitude, pour le bonheur de ses sujets, ne lui permettra jamais, ni de continuer au-delà de la nécessité qui la fit naître, ni de la terminer sans aucun fondement que ceux qui peuvent leur assurer efficacement la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution, de leur indépendance.

Signé GRENVILLE.

Pour quiconque s'est pénétré, en lisant ces mémoires, des intentions perverses du gouvernement anglais, de sa conduite perfide, et de ses moyens atroces pour bouleverser l'Europe, et anéantir la France, cette réponse est le comble de l'hypocrisie et de l'impos-

ture. Il ne faut plus être Français pour en sentir l'insigne mauvaise foi, il suffit d'être homme et de réfléchir. Mais ce gouvernement avoit juré d'outrager à la fois tous les sentimens qui honorent les nations et les hommes. Au reste, cette pièce signifioit en deux mots que *le gouvernement anglais vouloit, de concert avec les autres puissances qu'elle avoit enlacées dans ses projets, continuer de faire la guerre à la France, jusqu'à ce qu'il jugeât dans sa sagesse que les avantages qu'il estimoit convenables à ses vues, fussent atteints.*

Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, fut chargé par les consuls de répondre à la lettre ministérielle du lord Grenville. Le ministre français observa dans sa réponse que la note du gouvernement d'Angleterre reposoit sur une opinion erronnée, relativement à l'origine et aux conséquences de la guerre actuelle.

Bien loin que ce soit la France qui l'ait pro-

voquée, continuoit le Ministre Français, on se rappelle que, dès le principe de sa révolution, elle avoit solennellement proclamé son amour pour la paix, et son respect pour l'indépendance de tous les gouvernemens. Il n'est pas douteux qu'occupée, sans partage, de ses affaires intérieures, elle n'eût évité de prendre part à celles de l'Europe.

Mais, par une disposition opposée, aussitôt que la révolution française eut éclaté, l'Europe presqu'entière se ligua pour en arrêter les suites. L'agression fut réelle avant d'être publique : on excita des résistances intérieures ; on accueillit les opposans ; on toléra leurs réunions armées ; on appuya leurs déclarations extravagantes ; on outragea la nation française dans la personne de ses agens. L'Angleterre donna cet exemple par le renvoi du ministre accrédité auprès d'elle. C'est aux projets d'asservissement ou de dissolution préparés contre la France, qu'on doit attribuer les maux qui ont affligé l'Europe. De tels projets ne pouvoient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

Assaillie de toutes parts, la République a dû porter, de tous côtés, les efforts de sa défensive ; et ce n'est que pour le maintien de sa propre indépendance, qu'elle a fait usage des moyens qui étoient en sa puissance. Mais aussitôt que

ses ennemis ont renoncé à l'envahir, elle a manifesté des intentions de paix : si elles n'ont pas été efficaces, si les dépositaires de l'autorité publique n'ont pas toujours montré autant de modération que la nation elle-même, ne faut-il pas en accuser l'acharnemet funeste avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées pour la ruine de la France ?

Mais si les vœux du roi d'Angleterre, d'accord avec ceux du gouvernement français, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi, au lieu d'essayer l'appologie de la guerre, ne pas travailler à la terminer.

Le premier Consul de la République française ne peut douter que le gouvernement britannique ne reconnoisse le droit de chaque nation de choisir la forme de son administration, puisque c'est de l'exercice de ce droit que le roi d'Angleterre tient sa couronne ; mais comment, à côté de ce principe fondamental, sa Majesté place-t-elle des insinuations qui ne sont pas moins injurieuses pour la Nation française, que le seroit, pour l'Angleterre et pour son monarque, une sorte de provocation pour le régime républicain, dont l'Angleterre adopta les formes vers le milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette fa-

mille que la naissance y avoit placée et qu'une révolution en a fait descendre ?

Si, dans d'autres temps, sa Majesté britannique, a cru devoir provoquer elle-même des conférences de paix, comment refuse-t-elle de renouer des négociations auxquelles l'état présent des affaires promet une marche prompte ? De toutes parts la voix de l'humanité implore la fin d'une guerre dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement universel. Pour arrêter ces calamités, le premier Consul propose une suspension d'armes, et la nomination immédiate de plénipotentiaires qui se rendront à Dunkerque, ou dans toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, et qui travailleront à rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Le premier Consul offre, à cet égard, tous les passeports nécessaires ».

Nous ne citerons pas la réponse négative que fit le ministre anglais à cette note ; elle contenoit, avec les mêmes allégations que la première, la même obscurité, le même entortillage, et surtout le même langage de dissimulation et de fausseté ; il en résulta clairement

que le gouvernement anglais s'opposoit seul au rétablissement de la paix.

Cependant les négociations ouvertes par le premier consul de la République française avoient fait une profonde sensation parmi le peuple anglais.

« Jamais, depuis l'origine de la guerre, disoit un journaliste anglais (Mallet-Dupan, n°. du 10 février du Mercure Britannique); jamais la question de la paix ne s'étoit présentée sous des faces plus favorables à l'éloquence de la tribune. Tous les argumens, sur la nécessité de négocier, s'étayoient dans les sessions précédentes sur les revers essuyés par les puissances continentales, sur la défection des alliés, sur l'isolement dans lequel la Grande-Bretagne alloit se trouver, sur la puissance formidable de la République Française, et sur les charges et les dangers dont la continuation de la guerre menaçoit d'écraser l'Angleterre. . . . . Des considérations différentes offroient un

nouveau champ à la dialectique des ad
versaires et des partisans de la paix. S
les premiers jetoient de la défaveur su
les propositions du premier consul fran-
çais, il n'est plus nécessaire, pouvoien
répondre les seconds, d'aller mendier un
traité, ou d'exposer un ambassadeur à
des outrages. C'est la République fran-
çaise qui sollicite un rapprochement;
elle le sollicite par l'organe d'un chef
aussi puissant qu'un monarque, et plus
accrédité que ne le fut aucun de ses
prédécesseurs dans le gouvernement de
la révolution française.

» Général, presque toujours victorieux,
il n'y a que l'irrésistible impulsion d'un
intérêt supérieur à la force des habitudes
et à sa soif de renommée qui puisse l'en-
traîner à fermer les plaies de la guerre.
Sa situation garantit sa sincérité; car
il est plus impérieusement contraint,
pour consolider la nouvelle révolution,
de rendre la paix à la France, que
d'écouter ses inclinations guerrières, en
prolongeant la guerre, etc. ».

Telles étoient les observations que l'on faisoit généralement à Londres sur les propositions du gouvernement français, lorsque la correspondance officielle du premier consul et du lord Grenville fut mise sous les yeux des deux chambres du parlement britannique.

Lord Grenville introduisit la discussion dans la chambre des pairs en ces termes : « Peut-il résulter aucun avantage de l'ouverture d'une négociation avec la France? En supposant l'affirmative, le nouveau gouvernement consulaire de France offre-t-il une plus grande sûreté en faveur de la conclusion d'un traité, que ne l'ont fait aucuns des gouvernemens révolutionnaires antérieurs? L'orateur se déclara, comme on s'y attend bien, pour la négative. Pour établir son opinion sur le premier article, il récapitula la multitude de déclarations de guerre, adressées successivement par la République française à presque toutes

les puissances de l'Europe. Il passa ensuite en revue les traités faits par la République française, depuis le détrônement du roi de Sardaigne, jusqu'à l'anéantissement de l'autorité pontificale à Rome. Enfin, il chercha, dans la conduite de Bonaparte à Milan, à Modène, à Gènes, à Venise, à Malte, en Egypte, les argumens contre la confiance à prendre dans les avances actuelles de ce général. Il conclut qu'en proposant la paix, Bonaparte avoit deux objets, l'un de ralentir les efforts de la nation britannique, l'autre de semer des jalousies parmi les alliés de l'Angleterre. « *Ce même individu*, qui paroit desirer la paix avec l'Angleterre, ajouta lord Grenville, se pressoit autrefois de conclure le traité de Campo-Formio, dans le but de porter contre nous tout le poids des forces françaises; c'est lui qui, considérant alors notre ruine comme le dernier exploit de sa carrière, expédioit au directoire ses

leux confidens, Berthier et Monge, et chargeoit ce dernier de déclarer que la République Française et le gouvernement anglais ne pouvoient subsister ensemble ».

A lord Grenville succédèrent des orateurs moins insidieux et plus pacifiques. Le duc de Bedfort demanda que l'adresse à faire au roi, exprimât le vœu de la chambre pour la paix: il se plaignit qu'on songeât à poursuivre la guerre contre la France, avec des alliés dont le désintéressement ou la constance n'étoient pas éprouvés, au milieu de la situation critique où se trouvoit l'Irlande, et sous le poids accablant d'un système de finances qui, de jour en jour, devenoit plus onéreux. Un troisième avis fut ouvert par le lord Romney. Il considéra comme une faute grave le refus si brusque d'écouter les propositions de la France. Il lui sembla qu'il auroit été plus politique d'entrer en négociation. Cette condescendance, ajouta-t-il, ne ralentis-

soit, ni n'affoiblissoit les efforts de l
prochaine campagne; si les condition
de Bonaparte étoient déraisonnables, o
étoit toujours à temps de les rejeter, e
tout l'odieux de la poursuite de la guerr
retomberoit sur lui. Enfin, lord Holland
soutint les propositions du duc de Bedfor
par des raisonnemens apologétiques du
gouvernement français. La chambre
ayant passé aux voix, il s'en trouva
soixante-seize en faveur de la motion du
lord Grenville, et six seulement pour
celle du duc de Bedfort.

Dans la chambre des communes, la
discussion, quoique vivement débattue,
eut les même résultats. L'acharnement
et l'animosité des membres dévoués au
parti ministériel, furent poussés jusqu'au
scandale, jusqu'à l'outrage même. Le
ministre Pitt sur-tout se fit remarquer
par les invectives les plus injurieuses
contre la nation française, et contre le
chef de son gouvernement. Il n'y a qu'une
intention profonde de soulever la France

entière contre l'Angleterre, et de la faire renoncer à toute démarche pour la paix, qui puisse expliquer les outrages hors de toute bienséance, que ce ministre haineux et sanguinaire se permit contre la République française et son premier magistrat. Enfin, en homme qui tenoit dans ses mains les ressorts destructeurs qui, depuis si long-temps bouleversoient l'Europe, il annonça que loin de désespérer du rétablissement de la monarchie en France, il étoit fondé à croire que cet événement étoit plus prochain que jamais par le soulèvement des royalistes de la Vendée, par l'épuisement de la République, et par les mécontentemens de l'intérieur.

Depuis long-temps Fox ne s'étoit point montré au parlement: cet orateur célèbre y avoit été attiré ce jour-là par l'importance de la question agitée. Quoique la longueur de la séance prolongée dans la nuit eut épuisé les forces d'une partie des auditeurs, l'empressement à

l'entendre s'étoit accru avec les obstacles qu'on sembloit avoir préparés pour l'empêcher de parler devant la foule nombreuse qui s'étoit rassemblée dans la chambre. Enfin, Fox succédant à Pitt dans la tribune, prit la parole.

Il commença par vouer au ridicule ces assertions pérodiquement répétées touchant le dernier terme des ressources de la France, ce roman de chaque hiver, démenti par chaque campagne, et toujours reproduit pour la honte de ceux qui l'avoient imaginé : remontant ensuite aux premières causes de la guerre, il déclara agresseurs, non seulement le roi d'Angleterre, mais l'empereur et le roi de Prusse. Il opposa aux excès reprochés à la République française, le partage de la Pologne, et le carnage de Varsovie par Souwarow. Quant aux argumens contre la stabilité du gouvernement introduit en France, depuis le 18 brumaire, Fox en nia l'application. « En admettant, disoit-il, que le gou-

vernement fût devenu militaire, est-ce un préjugé contre sa durée? Rome ne fut-elle pas gouvernée ainsi durant six siècles? Combien d'empereurs égorgés, sans que le despotisme militaire fût anéanti? Nous traiterons aussi sûrement avec un général Français qu'avec Louis XVI, Louis XVII ou Louis XVIII.»

« On demande, disoit-il ailleurs, des gages de la sincérité de Bonaparte....? Ces gages ne sont-ils pas sensibles à tous les yeux. Amoureux de la gloire militaire, le premier consul peut craindre de voir les défaites ternir ses anciens triomphes, lorsque la victoire ne dépendra plus de son habileté, et qu'il sera contraint d'employer d'autres généraux. D'ailleurs la France a besoin de respirer, de réparer ses pertes; Bonaparte est surement plus touché de cette considération que de l'éclat de ses nouveaux triomphes.» Une péroraison très-véhémente contre les instigateurs actuels de la guerre, termina cette harangue. Ce-

pendant toute motion tendant à accueillir les propositions de paix, fut rejetée à une grande majorité. Ce résultat avoit été préparé et prévu : il ne changea rien à l'opinion du public, mais il devint le principe que Pitt fit valoir quelques jours après pour déterminer les deux chambres à voter des subsides abondans en faveur de l'empereur et de plusieurs princes d'Allemagne.

Avec ces subsides, le cabinet de Saint-James fut en état de combiner le plan de ses nouvelles intrigues contre la France. Il fut convenu, qu'après avoir levé dans ses états de nouvelles armées capables de réparer le vuide que laissoit dans la coalition le départ des Russes, et auxquelles les Anglais procureroient des armes, des munitions et des habillemens, l'empereur porteroit tout l'effort de la guerre vers les bords de la mer. D'après ce plan, l'empereur devoit se tenir sur la défensive en Allemagne, tandis que ses principales forces envahiroient en

Italie le territoire génois, et les pays qui restoient aux Français à l'est des Alpes, et que des détachemens nombreux se tiendroient prêts à s'embarquer dans le port de Livourne, pour transporter le théâtre de la guerre en Provence, aussitôt que le général Mélas, maître de Coni, pourroit forcer le Col-de-Tende, et pénétrer sur les bords du Var.

Pour la réussite de ce plan, non seulement le cabinet de Saint-James avoit fortifié ses flottes de la Manche et de la Méditerranée, aux ordres des lords Saint-Vincent et Nelson, mais des armées nombreuses s'organisoient dans les provinces maritimes, prêtes à mettre à la voile, pour insulter les côtes de France et de Hollande, et sur-tout pour secourir les royalistes de la Vendée, aussitôt que les vents permettroient aux escadres anglaises de croiser sur la côte de Bretagne.

C'est ce plan, dont l'exécution avoit

paru infaillible au ministère anglais, qui sans doute lui avoit fait rejeter avec tant d'arrogance les ouvertures du gouvernement français : mais combien sa malveillance lui avoit fait méconnoître le caractère de celui dont il avoit si indignement repoussé les avances, et contre lequel il avoit à lutter désormais !

Le premier obstacle que mit Bonaparte à l'exécution du plan du cabinet britannique, fut la pacification de la Vendée. Le général Brune s'y présenta à la tête d'une armée de soixante mille hommes, tenant le fer vengeur d'une main, et une proclamation d'amnistie et de clémence de l'autre : à son arrivée tous les départemens insurgés de la gauche de la Loire, firent leur soumission et rendirent leurs armes. Cet événement concentra les opérations militaires entre la Loire et la côte de Saint-Malo, dans la presqu'île de la Bretagne. Quarante à cinquante mille insurgés y étoient retranchés dans les montagnes et les fo-

rêts qui remplissent les départemens du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère: les chefs qui les dirigeoient fondoient leur espoir sur les secours puissans que leur promettoit le ministère anglais. Les malheureux! ils devoient encore faire la triste épreuve de la perfidie de ce ministère aussi lâche que perturbateur. Fidèle au plan d'attiser le feu de toutes les insurrections en France, sans jamais fournir aux insurgés les moyens qui pouvoient les faire triompher, non seulement les Anglais ne parurent pas avec les secours qu'ils avoient promis, mais quelques frégates qui apportoient aux chouans de l'argent et des armes qui leur étoient absolument nécessaires, prétextant que la pacification des provinces situées à la gauche de la Loire nécessitoit de nouvelles mesures, remirent à la voile, sans débarquer les munitions et les secours qui leur étoient confiés. Ainsi le gouvernement anglais qui spéculoit sur le sang des Français,

refusoit de livrer ses marchandises, sans être assuré de l'intérêt horrible qu'elles devoient lui rapporter !!!

Le général Brune, en entrant dans le Morbihan, publia deux proclamations énergiques tendant à prémunir les habitans des campagnes égarés, contre les suggestions perfides de l'Angleterre. Ces proclamations soutenues par la présence d'une armée redoutable, capable de surmonter toutes les résistances, et rendues plus frappantes encore par l'abandon où l'Angleterre laissoit ses partisans dans les départemens insurgés, déterminèrent la pacification. Lorsqu'on s'attendoit que la querelle alloit être terminée par une bataille générale, la désertion subite de presque tous les agriculteurs que l'on avoit forcés à s'enrôler dans les bataillons, força les chefs de recourir à la voie des négociations.

Le cabinet de Londres attendoit avec la plus vive impatience le signal du massacre des Français par des Français,

lorsque la nouvelle de la pacification générale de la Vendée lui parvint. De la surprise, il passa au doute, et ses espérances affreuses se ranimèrent bientôt en songeant que la réconciliation ne pouvoit pas avoir été sincère: persuadé que ce même soupçon retiendroit sur les bords de la Loire toute l'armée que le général Brune y commandoit, il n'en marcha pas avec moins de confiance vers l'exécution de son plan.

Mais déjà Bonaparte, par son activité, en avoit prévenu tous les effets : jamais le gouvernement anglais ne fut peint avec des couleurs plus vraies, que dans la proclamation qui fut adressée au peuple français par les consuls de la République, au moment où ils ordonnèrent la formation d'un camp de soixante mille hommes.

« Français, disoit Bonaparte dans cette proclamation, vous désirez la paix; votre gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore: ses premiers vœux, ses démarches constantes

ont été pour elle. Le ministère anglais la repousse. Le ministère anglais à trahi le secret de son horrible politique. Déchirer la France, détruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe, ou l'abaisser au rang des puissances secondaires; tenir toutes les nations du continent divisées, pour s'emparer du commerce de toutes, et s'enrichir de leurs dépouilles: c'est pour obtenir ces affreux succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les promesses, multiplie les intrigues. Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre, n'enchaîneront, à ses vues, les puissances du continent; elles ont entendu le vœu de la France; elles connoissent la modération des principes qui la dirigent; elles écouteront la voix de l'humanité, celle de leur intérêt. S'il en étoit autrement, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est à vous de la commander; pour la commander, il faut de l'argent, du fer, des soldats... Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent à la défense commune; que les jeunes citoyens marchent; ce n'est plus pour des factions; ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer; c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher; c'est pour les intérêts sacrés de l'humanité et de la liberté, c'est pour l'honneur de la France, etc. »

L'élan de la nation française répondit à un si généreux appel : l'armée de réserve se forma et tandis qu'en Angleterre, en Allemagne, et dans toute l'Europe on révoquoit en doute jusqu'à son existence même, elle s'avançoit, conduite par le vainqueur de l'Italie et de l'Afrique, à travers des chemins jusqu'alors inconnus, vers ces plaines mémorables de l'Italie, où dans un seul jour devoient être anéanties toutes les combinaisons de la perfidie anglaise.

Qui ne connoît pas maintenant les détails de la célèbre bataille de Marengo? Si en écrivant l'histoire des attentats du gouvernement anglais, ma tâche me permettoit quelquefois de tracer les nobles efforts d'une nation généreuse, qui n'aspire qu'à des triomphes obtenus dans les champs d'honneur, avec quel intérêt national je décrirois ici, et les travaux des soldats français, et l'exemple héroïque du chef qui les commandoit, pendant cette campagne à jamais mémorable,

qui devoit réunir tout ce que l'histoire ancienne et moderne nous offre à-la-fois de grandeur d'ame, de constance, d'intrépidité, de force, de courage et de valeur ?

Mais ce n'est point là l'objet honorable et consolant que je me suis proposé ; en écrivant ces mémoires je me suis dévoué à ne tracer que des forfaits, et je dois souscrire à l'horreur d'un pareil travail.

Tandis que Bonaparte fixoit les destinées de la République française en Italie, le cabinet britannique tenta quelques descentes sur les côtes de Bretagne et du bas Poitou, autant pour opérer une diversion favorable aux projets de la coalition que pour essayer de réchauffer les cendres éteintes de la Vendée. Il débarqua, le 15 prairial, cinq à six mille hommes dans la presqu'île de Quiberon, ancien théâtre de sa perfidie et de sa défaite. Ces troupes s'avancèrent sous le canon du fort Penthièvre, sans

oser attaquer cette place ; et après avoir vainement attendu quelques hordes de brigands cachés dans les forêts, depuis la pacification de la Vendée ; elles se rembarquèrent précipitamment à l'approche des bataillons républicains, et allèrent se mettre à couvert dans les petites îles d'Ouat et d'Hédic, entre Belle-Ile et l'embouchure de la Vilaine, emportant, en signe de triomphe, quelques poules et quelques moutons. Tranquilles dans leur asyle, les Anglais y attendoient une occasion plus favorable à leurs projets de brigandage, lorsque les troupes françaises s'étant éloignées du rivage pour laisser croire à leurs ennemis que la côte étoit sans défense, ils se précipitèrent sur le rivage, et s'avancèrent sans défiance : mais bientôt, coupés par les Français, la fuite leur devint impossible, et il fallut combattre. Quinze cents Anglais restèrent sur le champ de bataille, autant furent faits prisonniers : les autres s'éloignèrent à la faveur des

chaloupes, et parvinrent à regagner leurs vaisseaux, maudissant la confiance qui les avoit contraints de se mesurer corps à corps avec les Français.

Cependant la bataille de Marengo avoit été décisive pour le succès des Français en Italie, et un armistice qui, de ce pays s'étoit étendu aux armées de l'Allemagne, faisoit espérer une réconciliation prochaine entre la République française et la Germanie.

Quittons un instant ce théâtre, où l'Angleterre ne donnoit plus le signal des massacres, et portons-les sur l'Egypte, où le cabinet britannique sembloit avoir transporté toutes ses fureurs. Kléber y avoit succédé à Bonaparte: ce général, digne sous tant de rapports du poste éminent qui lui avoit été confié, après avoir long-temps soutenu, dans ce pays, la gloire du héros qu'il avoit remplacé, voyant son armée s'affoiblir peu à peu, manquant de secours, et prêt à être attaqué par une armée de quatre-vingt mille

hommes, commandée par le grand-visir en personne, consentit à une capitulation honorable, signée sous la médiation du commodore anglais, Sidney-Smith, en vertu de laquelle les troupes françaises devoient évacuer l'Egypte, et être transportées en France, dans un espace de trois mois, tant sur des bâtimens français que sur des vaisseaux fournis par la Porte et ses alliés.

Depuis la signature de cette capitulation, les Turcs et les Français vivoient en bonne intelligence, satisfaits, les uns et les autres, de l'événement qui avoit terminé la guerre. Les sommes promises, par le traité, au général Kléber, étoient payées ponctuellement. Cependant plus d'un mois s'étoit écoulé depuis la ratification de la convention, et aucun vaisseau n'avoit encore paru à la vue des ports, pour transporter les troupes françaises dans leur patrie. Bientôt les bouches du Nil se trouvèrent étroitement bloquées par une escadre anglaise.

On commença alors à soupçonner que l'Angleterre avoit l'intention de s'opposer à l'exécution du traité : cette violation inouie fut confirmée au général Kléber, par une lettre de Sidney-Smith. Ce commodore mandoit au général français que les pouvoirs en vertu desquels il avoit traité avec les Français, *venoient d'être révoqués*, et que l'amiral Keit, commandant des forces britanniques dans la Méditerranée, exigeoit *que l'armée française se rendît prisonnière de guerre, en abandonnant à l'Angleterre les fusils, les canons et toutes les munitions de guerre qui lui appartenoient.*

A la nouvelle de cette perfidie atroce, qui vouoit l'armée française à la destruction ou au déshonneur, un cri général se fit entendre, et ce fut celui de la vengeance : l'indignation que montre l'armée indique au général la route qu'il doit suivre. Kléber livre à l'impression tous les actes de la lâcheté britannique ; il fait annoncer au grand-visir la rupture

del'armistice, et le 29 ventôse il attaque, avec un corps de dix mille hommes, dans la plaine d'Héliopolis, l'armée ottomane, et la taille en pièces; en trois jours, trois camps, soixante pièces de canon, et toutes les places d'Egypte, depuis Damiette jusqu'à Saïd, tombèrent au pouvoir des Français, et toute cette multitude de soldats, rassemblés du fond de l'Asie, fut dispersée dans le désert.

Une résistance si opiniâtre, un courage si héroïque, loin de forcer à l'admiration les ennemis de la France, ne fit qu'augmenter leur rage. Ne pouvant plus inspirer leur vengeance à des armées que la terreur avoit dissipées, ils la confièrent à un assassin. Un homme agité par la sombre fureur du fanatisme, est désigné dans la Syrie pour commettre l'assassinat du général français : il traverse rapidement le désert; il suit sa victime pendant un mois; l'occasion se présente, et le vœu de

l'Angleterre est consommé. Kléber fut percé de quatre coups de poignard, et mourut sur-le-champ.

Quel étoit le principe de ce déchaînement contre l'armée d'Egypte qui faisoit employer, pour sa destruction, tout ce que la perfidie la plus profonde peut inventer de ressorts odieux, et qui, après avoir inutilement travaillé à sa ruine, se servoit, pour frapper son chef, du bras d'un exécrable assassin ? Qu'on se souvienne que cette armée d'Egypte étoit la même qui, en Italie, avoit entrepris et exécuté de si grandes choses contre les puissances réunies par l'or de l'Angleterre ; que cette armée avoit été commandée par celui dont la seule existence politique faisoit frémir de rage le cabinet britannique, et on aura la clef de cette conduite à laquelle les Anglais avoient sacrifié toutes les lois de la justice et de la bonne foi.

AN IX de la République Française.

Double tentative du ministère britannique pour empêcher la conclusion de la paix ; il entrave les négociations diplomatiques, et il travaille au bouleversement de la France par l'assassinat de son chef.

L'ARMISTICE général conclu au mois de messidor de l'an 8, après la bataille de Marengo, entre les armées française et impériale, et la signature d'un traité préliminaire de paix entre la France et l'Autriche qui en avoit été la suite presque immédiate, étoient des événemens trop importans, et trop favorables surtout au repos de l'Europe, pour que l'Angleterre consentit paisiblement à les voir se consolider par des démarches ultérieures capables de conduire à une pacification générale du continent. Après avoir prodigué son or et son honneur pour opérer le démembrement de la France, le ministère anglais ne voyoit

arriver qu'avec les plus noires inquiétudes, le moment, où l'empire français, sortant victorieux de la crise la plus étonnante, devoit s'affermir sur ses bases et prendre une consistance immuable. Il prévoyoit cet instant où un gouvernement vigoureux et sage, maîtrisant les factions, et comprimant les conspirateurs, ne laisseroit plus à sa perfidie les moyens d'employer la corruption, et de faire servir à ses projets les passions haineuses et cruelles; il prévoyoit ces jours, depuis si long-temps marqués dans les efforts sublimes et généreux du peuple français, où la République, fortifiée par ses propres malheurs et par ses propres fautes, s'élèveroit triomphante et majestueuse au dessus des nations, et fixeroit, malgré eux, l'estime et l'admiration de ses ennemis; il prévoyoit enfin cette époque aussi fatale à son honneur qu'à ses desseins ambitieux, où ses crimes, venant à être apperçus et sentis, appelleroient sur lui l'indignation d'un peuple affermi dans sa puissance.

Les manœvres employées par le gouvernement britannique, pendant le cours de l'an IX, pour troubler l'œuvre commencée de la pacification se réduisent à deux grands moyens : en décrivant le premier, je montrerai de quelle manière il essaya de tirer de la suspension des hostilités et des negociations entamées, de nouveaux motifs pour continuer la guerre, et en parlant du second, je dirai par quels crimes il tenta de désorganiser la France et de la frapper dans la personne de son premier magistrat.

§ I.

Intrigues diplomatiques de l'Angleterre pour empêcher le rétablissement de la paix.

Qu'on se représente un homme aussi lâche que perfide, qui, voyant son ami prêt à se réconcilier avec un adversaire généreux et loyal, dont il redoute la grandeur d'ame, vient se mêler à leur

explication, pour la troubler et rendr
leur rapprochement impossible : tel es
le rôle que joua l'Angleterre en entran
dans les négociations entamées entr
l'Autriche et la République française
jusqu'à l'époque où d'autres circonstance
la déterminèrent à traiter efficacemen
de la paix. Entrons dans le détail de ce
intrigues diplomatiques.

Dès que les bases préliminaires de l
paix signées à Paris, par le généra
Saint-Julien d'une part, et par le Mi
nistre des relations extérieures de l'autre
furent connues à Londres, le ministèr
britannique se décida à demander à êtr
admis dans les négociations, et Lor
Minto présenta, à cet effet, à Vienne
une note que le ministère autrichien
transmit aussitôt à Paris.

Quoique les vues secrètes de cette dé
marche tardive fussent parfaitement
pressenties à Paris, le premier consul
n'hésita point à l'accueillir ; mais pour
empêcher que l'admission de l'Angle-

terre dans les négociations avec la cour de Vienne ne fût une occasion de délais, il demanda que l'Angleterre, avant de devenir partie intégrante dans une négociation générale, voulût préalablement se mettre en état de suspension d'hostilités avec la France, ainsi que se trouvoit déjà l'Autriche. Cette proposition fut exprimée dans une note envoyée de Paris, au citoyen Otto, commissaire pour l'échange des prisonniers, et qu'il remit en annonçant qu'il étoit muni des pouvoirs et des instructions nécessaires pour négocier et conclure l'armistice proposé.

Cette note produisit un grand mouvement dans le cabinet britannique. Avant de faire une réponse officielle au citoyen *Otto*, on lui envoya M. *George*, président du transport-office, pour prendre communication de ses pouvoirs, et pour entrer en discussion préalable avec lui sur les élémens de la négociation. Ce fut dans ces conférences que

le citoyen *Otto* fit connoître que les négociations pour la paix auroient lieu à Lunéville, et qu'il répéta que le plénipotentiaire britannique y seroit admis aussitôt qu'on seroit convenu d'une suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, laquelle seroit basée sur celle existante entre la France et l'Autriche.

Cette proposition étoit assurément le témoignage des dispositions les plus franches pour une prompte conciliation : mais il s'en falloit bien que le ministère britannique eût alors l'intention d'entrer efficacement en négociation, il ne cherchoit qu'à faire gagner du temps à l'Autriche, car le citoyen *Otto* ayant insisté sur une réponse officielle, reçut de lord *Grenville*, une note par laquelle le gouvernement britannique annonçait l'intention d'envoyer un plénipotentiaire à Lunéville, mais en même temps se refusoit à conclure l'armistice proposé. Cet arrangement n'étoit point admissible; et le citoyen *Otto* fut chargé d'en donner

les raisons par une note itérative, qui lui fut envoyée de Paris.

Les raisonnemens de cette note étoient péremptoires, et les conséquences méritoient réflexion. Si l'Angleterre, y étoit-il dit, ne consentoit pas à signer un armistice spécial avec la France, celui qui existoit avec l'Autriche, et qui alloit expirer, ne seroit pas renouvelé. L'Autriche n'ayant plus aucun moyen de résistance, il faudroit bien qu'elle cédât; et la paix se trouveroit conclue à Lunéville entre la France et l'Allemagne, sans l'intervention de l'Angleterre. Le gouvernement britannique aperçut le danger : mais soit qu'il ne le sentît pas assez fortement, soit qu'il ne se fût pas attendu à la nature des propositions du gouvernement français, il se borna à présenter, à la suite d'une note extrêmement diffuse et contournée, un contre-projet d'armistice, d'où il ne résultoit pour la France aucun des avantages qu'elle devoit s'en promettre, comme

étant la compensation de ceux que retiroit l'Autriche de l'armistice continental.

Ce fut pour faire ressortir le défaut de ce contre-projet, que le citoyen *Otto* fut chargé de présenter un nouveau projet d'armistice, dans lequel le cabinet des Tuileries s'étoit appliqué à insérer toutes celles des stipulations du projet anglais qui étoient compatibles avec les intérêts de la France.

Le premier consul y faisoit une double proposition.

Si l'Angleterre vouloit entrer en négociation commune avec l'Autriche, il demandoit qu'elle accédât à l'armistice qui lui étoit proposé, attendu qu'il n'y avoit que cette voie pour établir quelque similitude dans les rapports respectifs des puissances contractantes, et pour donner à chacune le desir et le besoin de finir.

Si, au contraire, l'Angleterre vouloit entrer en négociation séparée avec la France, le premier consul acceptoit le

projet d'armistice présenté par le ministère britannique.

Que pouvoit-il faire de plus ? et n'avoit-il pas donné encore une nouvelle preuve de ses dispositions conciliantes, en reculant de huit jours la reprise des hostilités contre l'Autriche ? Tant de modération, de ménagemens, de complaisance même, n'aboutirent qu'à amener, de la part du gouvernement britannique, une réponse qui, bien loin de décider convenablement la question de l'armistice maritime, ne renfermoit que des difficultés et des assertions que le citoyen *Otto* réfuta sans délai, d'après les instructions prévoyantes et détaillées qu'il avoit reçues de Paris.

Enfin, après une nouvelle réponse du lord Grenville qui ne présentoit aucun moyen de s'entendre, il fallut bien regarder la négociation pour l'armistice maritime comme rompue; et de part et d'autre on cessa des discussions devenues tout-à-fait inutiles par le cours

rapide des événemens militaires, et par la conclusion du traité de paix conclu à Lunéville, entre la France et l'Empereur, le 20 pluviôse an 9.

Le 19 de ce mois, le citoyen *Otto* donna de Londres la première nouvelle de la démission de MM. *Pitt*, *Dundas* et *Grenville*. Cet événement, qui faisoit disparoître en apparence, de la scène politique, les hommes qui avoient montré une opposition constante au retour de la paix, fit naître quelques espérances : on croyoit que l'esprit du gouvernement se trouveroit changé avec les individus qui en tenoient les ressorts : on va voir si ces espérances et ces présomptions étoient fondées.

Un des premiers actes du nouveau ministère fut de révoquer les ordres qui avoient été donnés contre les pêcheurs par le ministère précédent. Quelques explications suivirent, et firent entrevoir que MM. *Adington*, *Hawkesbury* et les autres membres du nouveau ministère,

n'étoient pas éloignés de renouer, pour le rétablissement de la paix, des négociations si souvent rompues par ceux qui les avoient précédemment dirigées.

Ce fut le 29 ventôse que lord *Hawkesbury* remit au citoyen *Otto* la note suivante :

« Le soussigné a reçu l'ordre du roi, de communiquer au gouvernement français les dispositions de S. M. d'entamer immédiatement des négociations pour le rétablissement de la paix, et de déclarer que S. M. est prête à envoyer à Paris, ou dans tout autre endroit qui pourra être convenu entre les deux gouvernemens, un ministre pleinement autorisé à donner toutes les explications nécessaires, et à négocier et conclure, au nom de sa majesté, un traité entre ce pays-ci et la France ».

Londres, le 21 mars 1801.

Signé, HAWKESBURY.

Le premier consul, qui n'avoit pas varié un moment dans ses dispositions pour la paix, accueillit cette ouverture avec le plus grand empressement ; mais

convaincu plus que jamais que, dans la complication des intérêts qu'une guerre de huit années avoit si étrangement embrouillés, une négociation d'apparat n'étoit pas la plus propre à opérer le prompt rétablissement de la paix, il chargea le citoyen *Otto* de présenter une note par laquelle il proposa de convenir préalablement ou d'une suspension générale d'hostilités, ou même des articles préliminaires de la pacification.

Le citoyen *Otto* annonça, en même temps, qu'il avoit reçu les instructions et les pouvoirs nécessaires pour celle de ces deux négociations qui seroit préférée.

La réponse du lord *Hawkesbury* donna à connoître que le gouvernement britannique accédoit à la proposition d'ouvrir la négociation des articles préliminaires; et les discussions à cet effet furent entamées vers le 14 germinal.

Le ministre anglais essaya d'abord de mettre en avant toutes les anciennes prétentions de sa cour; et quelques évé-

mens du nord de l'Europe, savoir, le passage de la flotte anglaise au Sund; et la mort inattendue de l'empereur *Paul Ier.*, ayant contribué à donner de la confiance au cabinet britannique, lord *Hawkesbury* remit au citoyen *Otto*, dans sa seconde conférence, un aperçu non signé des conditions qu'il proposoit comme devant former les préliminaires de la pacification. Il étoit ainsi rédigé :

« Sa majesté propose au gouvernement français de conclure la paix pour lui et pour ses alliés, aux conditions suivantes :

» Le gouvernement français évacuera l'Egypte, et la rendra à la Porte. Sa majesté restituera, de son côté, à la France et ses alliés, les conquêtes suivantes :

» Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Négapatam, Malaca, Amboine, Banda, Cochin, le Cap de Bonne-Espérance, sous condition que l'on en fera un port franc; Gorée, Surinam, Curaçao, Sainte-Lucie, les Saintes, Saint-Pierre et

Miquelon, Saint-Marcou, Minorque.

» La république batave accordera à la maison d'Orange une indemnité entière pour les pertes qu'elle a éprouvées dans ses propriétés.

» Dans le cas où l'on recevroit (avant la signature des préliminaires) des nouvelles authentiques de l'évacuation de l'Egypte par les troupes françaises, et d'une convention conclue pour cet effet, sa majesté ne sera point tenue à souscrire aux conditions ci-dessus dans toute leur étendue »

Le premier consul fit écrire au citoyen Otto qu'il ne pouvoit regarder ces premières propositions du ministre anglais que comme un moyen de gagner du temps; qu'il ne s'agissoit donc pas de les discuter sérieusement; qu'il y avoit quelque différence entre la cinquième et la neuvième année de la République; qu'il ne consentiroit jamais qu'à une paix honorable et basée sur un juste équilibre dans les différentes parties du monde;

et que, sous ce rapport, il ne pouvoit laisser aux mains de l'Angleterre des pays et des établissemens d'un poids aussi considérable dans la balance de l'Europe que ceux retenus par elle.

Pendant quelques semaines les discussions traînèrent en longueur. Pour leur donner plus d'activité, le premier consul fit adresser au citoyen Otto, pour qu'il la remit à lord Hawkesbury, une note par laquelle le gouvernement français demandoit au ministère britannique de spécifier officiellement ses propositions pour le rétablissement de la paix; lord *Hawkesbury* répondit, en rappelant l'aperçu non signé qu'il avoit remis au citoyen *Otto* dans les premiers jours d'avril; et sans relater textuellement les propositions qu'il contenoit, il s'y référa, demandant, au surplus, que le gouvernement français voulût de son côté faire connoître ses propositions.

D'après cette demande, le citoyen *Otto* reçut de son gouvernement la note

suivante, qu'il adressa comme réplique au lord *Hawkesbury*.

« Une paix juste et honorable est le premier vœu du gouvernement français; et depuis vingt mois il n'a pas cessé de manifester ses dispositions à cet égard. Dès le mois de nivôse an 8, il proposa au gouvernement britannique de traiter de la paix : sa proposition fut repoussée. Pendant le cours des négociations avec l'Autriche, le gouvernement français réitéra la proposition d'une négociation séparée avec l'Angleterre, et même d'une négociation générale, si la cour de Londres vouloit se mettre, par rapport à la France, dans la même position que la cour de Vienne, par la conclusion préalable d'un armistice maritime analogue à celui du continent, qui étoit tout entier en faveur de l'Autriche. Cette proposition fut encore rejetée; et si, dans ce moment où la négociation est ouverte entre les deux Etats, le vœu de la paix est partagé par le gouvernement britannique, il lui est facile d'en donner la preuve, puisque c'est lui qui, par ses immenses conquêtes, a dans ses mains le gage de la paix générale. Mais il est vrai de dire qu'on ne retrouve pas cette sincérité de dispositions pour la paix dans les propositions présentées par lord *Hawkes-*

bury, et tendant à conserver les principales conquêtes faites sur les alliés de la République pendant la guerre que ceux-ci avoient à soutenir sur le continent contre deux coalitions qui se sont successivement formées et dissoutes.

» La cour de Londres, si elle veut sincèrement la paix, peut-elle, aujourd'hui que les alliés sont en mesure de concentrer tous leurs moyens contre elle, prétendre à conserver des conquêtes qu'elle ne doit qu'aux désordres de la révolution française et aux efforts de la coalition?

» Cependant on reconnoît que les grands événemens survenus en Europe, et les changemens arrivés dans les limites des grands états du continent, peuvent autoriser une partie des demandes du gouvernement britannique: mais comment ce gouvernement peut-il demander en *ultimatum*, la conservation de Malte, de Ceylan, et de tous les Etats conquis sur Tipoo-Zaëb, de la Trinité, de la Martinique, etc.?

» Le soussigné est autorisé à demander à son excellence milord Hawkesbury, si, dans le cas où le gouvernement français accéderoit aux arrangemens proposés pour les Grandes-Indes par l'Angleterre, et adopteroit l'*ante bellum* pour le Portugal, S. M. britannique

consentiroit elle-même à ce que le *status ante bellum* fût rétabli dans la Méditerranée et en Amérique ».

26 Prairial an 9.

Signé Otto.

Jusqu'à cette époque l'Angleterre avoit affecté de paroître tranquille sur ce qui concernoit le Portugal ; et cependant les armées françaises et espagnoles réunies, ayant, dans l'espace de quelques semaines, réduit le Portugal à la dernière extrémité, il en étoit résulté une négociation dans laquelle la cour de Lisbonne, abandonnée à elle-même, ne pouvoit manquer de se voir forcée aux plus grands sacrifices. En effet, un premier traité conclu à Badajoz avoit déjà imposé au Portugal des conditions rigoureuses, et dont les principales étoient dirigées contre l'Angleterre. Néanmoins, le premier consul refusa de ratifier ce traité, et fit connoître son refus à l'Angleterre, en lui annonçant franchement qu'il ne cherchoit dans les avantages

remportés en Portugal, que des moyens de compensation à offrir à l'Angleterre en échange des restitutions qu'elle feroit aux alliés de la France.

Tel fut l'objet d'une note qui fut envoyée de Paris, et à laquelle le gouvernement anglais répondit que si on vouloit accorder au Portugal le *status antebellum*, sa majesté britannique l'accorderoit pareillement au roi d'Espagne ; c'est-à-dire, que de tous les objets dont l'Angleterre prétendoit conserver la possession, le seul dont elle offroit de se désister, étoit *la Trinité* ; voulant toujours garder Malte, la Martinique, Ceylan, Tabago, Démérary, Berbice, Esséquibo.

Cette note, en dévoilant les intentions du cabinet de Londres, détruisit tout à fait la confiance que le premier consul s'étoit plu à porter aux déclarations pacifiques du nouveau ministère anglais. Il fit donner au citoyen *Otto* l'ordre de remettre l'office suivant :

« Le soussigné a mis sous les yeux de son gouvernement la note de S. E. mylord *Hawkesbury*, en date du 25 juin. Il est chargé d'y faire la réponse suivante :

« C'est avec la plus vive douleur que le premier consul s'est convaincu, à la lecture de cette note, que toutes les démarches faites jusqu'à ce jour par le gouvernement britannique, étoient loin d'avoir pour but (comme il l'avoit publiquement annoncé) d'arriver à une prompte pacification entre les deux Etats.

» Que peut-on en effet espérer d'une négociation qui prend une marche évidemment rétrograde ?

» Par la note du 6 juin et par les explications qui l'avoient accompagnée, lord Hawkesbury avoit fait connoître que S. M. britannique étoit disposée à restituer toutes les acquisitions qu'elle avoit faites sur la France et sur ses alliés, à l'exception de Ceylan, de la Martinique ou de la Trinité, et de l'île de Malte, avec cette modification, par rapport à cette dernière île, que son port seroit neutralisé : et il est à observer que les conquêtes faites par les alliés sur le Portugal, n'entroient en rien dans les propositions de lord Hawkesbury, non plus que les autres compensations du même genre que pouvoit offrir la France sur le continent.

» Par la note du 30 prairial, le gouvernement français a proposé d'abandonner toutes les conquêtes des alliés en Portugal : et, pour réponse à cette proposition toute pacifique, le gouvernement anglais, dans sa note du 25 juin, demande nominativement Ceylan, Malte, la Martinique, et de plus Tabago, Démérary, Esséquibo, Berbice ; c'est-à-dire, que la proposition faite par la France d'arracher le Portugal aux horreurs d'une guerre dans laquelle il n'a été entraîné que par son attachement pour l'Angleterre, n'aura eu pour effet, vis à-vis du gouvernement britannique, que de lui faire rétracter une partie des restitutions qu'il avoit déjà consenties. La conquête et l'occupation de plusieurs provinces du Portugal seront probablement la conséquence d'une marche si peu analogue aux intentions proclamées, si peu favorable au succès de la négociation. Croiroit-on le peuple français à la fâcheuse extrémité de signer une paix honteuse ? Si, après huit ans d'une guerre qui a fait répandre tant de sang, après tant d'assurances de modération, tant de protestations réciproques, le peuple français se voit obligé de poursuivre la guerre, peut-on douter qu'il ne trouve dans sa constance, sa population et sa force, de quoi réparer des pertes que ses alliés et lui n'ont en partie éprou-

vées que par des trahisons, par les résultats de la révolution, et par les efforts des nations continentales? Le premier consul ne peut se persuader que le gouvernement britannique veuille encore prolonger long-temps les calamités de la guerre, ou, ce qui seroit la même chose, qu'il veuille faire prévaloir un système de paix qui ne seroit pas juste et réciproquement honorable ».

21 messidor an 9.

Signé, OTTO.

Cette note amena du ministre anglais une réplique qui vint encore mettre plus d'embarras dans la négociation. Cependant comme il étoit à craindre qu'avec ces récriminations réciproques, on finît par ne point s'entendre : le premier consul s'appliqua à fixer de nouveau les termes de la question; et le citoyen *Otto* remit, par son ordre, une note explicative et catégorique, dans laquelle il énonça textuellement les conditions auxquelles le premier consul étoit prêt à signer les articles préliminaires de paix. Les voici :

« L'Egypte sera restituée à la Porte. La République des Sept-Iles est reconnue. Tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée qui seroient occupés par les troupes françaises, seront restitués au roi de Naples et au Pape. Mahon sera rendu à l'Espagne. Malte sera restituée à l'Ordre; et si le roi d'Angleterre juge conforme à ses intérêts, comme puissance prépondérante sur les mers, d'en raser les fortifications, cette clause sera admise. Aux Indes, l'Angleterre gardera Ceylan, et par-là deviendra maîtresse inexpugnable de ces immenses et riches contrées. Les autres établissemens seront restitués aux alliés, y compris le cap de Bonne-Espérance. En Amérique, tout sera restitué aux anciens possesseurs. Le roi d'Angleterre est déjà si puissant dans cette partie du monde, que vouloir davantage, c'est, maître absolu de l'Inde, le vouloir être encore de l'Amérique. Le Portugal sera conservé dans toute son intégrité. Voilà les

conditions que le gouvernement français est prêt à signer.

» Les avantages que retire le gouvernement britannique sont immenses : en prétendre de plus grands, ce n'est pas vouloir une paix juste et réciproquement honorable.

» La Martinique n'ayant pas été conquise par les armes anglaises, mais déposée par les habitans dans les mains des Anglais jusqu'à ce que la France eut un gouvernement, ne peut pas être censée possession anglaise : jamais la France n'y renoncera.

» Il ne reste plus actuellement au cabinet britannique qu'à faire connoître le parti qu'il veut prendre ; et si ces conditions ne peuvent le contenter, il sera du moins prouvé, à la face du monde, que le premier consul n'a rien négligé, et s'est montré disposé à faire toute espèce de sacrifices pour rétablir la paix et épargner à l'humanité les larmes et le sang, résultats inévitables d'une nouvelle campagne. »

Les négociations et les conférences qui suivirent cet *ultimatum*, et qui portèrent principalement sur la répugnance que montroit le cabinet de Londres à évacuer l'île de Malte, aboutirent enfin à des articles préliminaires de paix qui furent signés à Londres le 9 vendémiaire an 10. Il n'avoit fallu rien moins que la constante modération du premier consul, et son empressement à faire et à recevoir des ouvertures de pacification, pour amener ce premier résultat si contraire aux vues du gouvernement britannique.

§. II.

Intrigues et attentats de l'Angleterre pour désorganiser la France, et pour anéantir son gouvernement.

Les entraves que mettoit l'Angleterre aux négociations entamées avec la France, les obstacles sans nombre dont elle en hérissoit la marche, et les

difficultés sans cesse renaissantes qu'elle opposoit aux ouvertures franches et amicales du gouvernement français, avoient un double but : non seulement il s'agissoit d'éluder un rapprochement dont elle ne vouloit pas à quelque prix que ce fût, mais il falloit encore temporiser, afin de donner à ses émissaires le loisir d'exécuter en France le plan de désorganisation qu'on leur avoit confié, et d'anéantir avec le chef du gouvernement tout espoir de pacification.

Ces desseins avoient été pressentis à Paris, et avoient redoublé la surveillance des magistrats chargés de la police intérieure. On savoit bien qu'il existoit depuis long-temps dans la capitale un comité anglais, mais on n'étoit pas encore parvenu à dévoiler le tissu de cette vaste intrigue. Enfin, dans les premiers mois de l'an 9, le gouvernement fit publier les pièces d'une correspondance découverte à Paris, entre le ministère anglais et les agens qu'il entrete-

noit à Paris : elle renfermoit vingt lettres de Paris à Londres, onze de Londres à Paris, le chiffre dont les interlocuteurs se servoient, des feuilles de comptabilité, un certain nombre de passeports et de congés imprimés, et un plan de contre-police pour instruire tous les agens de l'Angleterre des mesures qui pourroient être prises contre eux.

On sent bien que le but de cette correspondance, dont les détails sont trop longs pour être insérés ici, étoit d'opérer une contre-révolution en France, et de paralyser le gouvernement par la mort de son chef, c'est-à-dire, selon les intentions du cabinet de Londres, de bouleverser la France, et de la faire périr dans les convulsions de la guerre civile. Ce projet, en effet, malgré la découverte qui en avoit été faite, malgré la détention de quelques-uns des agens subalternes, fut tenté dans toutes ses parties. De nouveaux brandons de discorde furent jetés parmi les habitans de la Vendée;

des chefs nouvellement vomis par l'Angleterre parcouroient ces malheureuses contrées, le feu et la flamme à la main ; ils publioient que l'armistice subsistant en Allemagne et en Italie alloit être rompu ; que des armées innombrables, promises par toutes les puissances du nord de l'Europe, se préparoient à franchir la barrière du Rhin, tandis que la contre-révolution se développoit dans le midi de la France, et que les Anglais, réunissant toutes leurs forces, alloient faire le siége de Brest par mer et par terre. Ils sommoient les Bretons de reprendre les armes, dès que la rupture de l'armistice seroit connue, et menaçoient de dévastation leurs champs, de l'incendie leurs maisons, et du meurtre de leur famille ceux qui ne se rendroient pas sous l'étendard royal.

D'un autre côté, dans le double but de se procurer de l'or pour soudoyer les brigands vendus aux projets du ministère anglais, et pour jeter plus d'embarras

dans les finances du gouvernement français, on faisoit piller sur les routes les caisses publiques, les messageries, les fourgons ou courriers de malles, qui étoient porteurs de fonds appartenans à la République.

Enfin, pour l'entier développement du plan, plusieurs tentatives furent faites pour assassiner Bonaparte: quelques-unes de ces entreprises criminelles furent dérobées à la connoissance du public; mais les circonstances qui accompagnèrent deux d'entre elles, et surtout celle du 3 nivôse, ne permirent pas à Bonaparte de les couvrir du voile de l'indulgence: leurs auteurs furent livrés aux tribunaux, et périrent sous le glaive des lois.

Tels furent les forfaits de l'Angleterre pendant le cours de l'an 9, pour empêcher le rétablissement de la paix, et surtout l'affermissement de la République française. Qui ne croit voir dans ces efforts, l'agitation et les mouvemens

d'un furieux qui, réduit au désespoir, et prêt à être arrêté dans le cours de ses forfaits, se saisit d'un poignard, et essaye de l'enfoncer dans le sein de tous ceux qui veulent s'opposer à sa perversité?

Implacable et odieuse Albion! tes crimes sont comptés; les victimes que tu devois sacrifier, ont survécu à tes fureurs: tremble! il est impossible que tes attentats restent impunis; le jour du châtiment arrivera tôt ou tard: que dis-je? il est déjà arrivé; tes propres frénésies te précipitent vers ta ruine; ta puissance trop vaste pour tes propres forces, est prête à t'écraser de son poids. Tu as dévoilé à toute la terre le secret de ton ambition effrénée: tu périras comme l'insatiable et perfide Carthage qui, dans sa misère profonde, n'inspira ni commisération, ni pitié, et de la perte de laquelle le monde entier se réjouit comme d'un événement heureux auquel étoit attaché le bonheur des nations.

AN X de la République Française.

Exposé des négociations relatives au traité d'Amiens. Entraves que l'Angleterre met à la conclusion de ce traité.

LE dernier article du traité préliminaire de paix conclu à Londres, le 9 vendémiaire de l'an 10, entre la République française et l'Angleterre, portoit qu'aussitôt après la ratification des articles consentis, il seroit nommé de part et d'autre des plénipotentiaires qui se rendroient *à Amiens* pour procéder à la rédaction du traité définitif, de concert avec les alliés des puissances contractantes.

C'est donc à Amiens que va être transportée la nouvelle scène de perfidie que devoit jouer le ministère britannique, avant de donner au monde le scandale de la violation la plus ouverte et la plus manifeste des traités.

Quelques réflexions préliminaires sont

nécessaires pour l'intelligence des difficultés élevées par la cour de Londres pendant la discussion des articles définitifs, et de celles qui lui ont servi de prétexte pour la rupture du traité d'Amiens, après sa conclusion.

Pendant qu'on discutoit à Londres les articles préliminaires, le gouvernement français, sentant combien il importoit au maintien de la pacification qu'on travailloit à rétablir, qu'en même temps que l'Angleterre voyoit sa puissance étendue, fortifiée en Amérique et en Asie, on ne lui donnât point encore le moyen de se placer au milieu de la Méditerranée pour étendre son monopole commercial, et sa domination maritime sur des mers qui, par leur entourage, devoient au moins ne pas reconnoître une pareille influence; le gouvernement français, dis-je, mû par toutes ces considérations, avoit fortement insisté sur la condition que l'île de Malte dont les Anglais s'étoient emparés sur les

Français, le 28 fructidor an 8, ne demeureroit ni aux mains de la France, ni à celles de l'Angleterre ; et il étoit résulté de la longue discussion qui s'étoit élevée à ce sujet, cet article consigné ainsi dans le traité préliminaire de Londres : *l'île de Malte, avec ses dépendances, sera évacuée par les troupes anglaises, et elle sera rendue à l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Pour assurer l'indépendance absolue de cette île de l'une ou des deux parties contractantes, elle sera mise sous la garantie et la protection d'une puissance tierce qui sera désignée par le traité définitif.*

Dès que les plénipotentiaires, savoir ; le citoyen *Joseph Bonaparte*, pour la République française, et le marquis de *Cornwallis*, pour l'Angleterre, se furent rendus à Amiens, et eurent commencé leurs conférences, il fut évident que l'article de Malte seroit celui du traité à conclure qui présenteroit le plus de difficultés, quoique cependant il fut statué que le

traité définitif n'auroit autre chose à faire sur ce point, que de désigner la puissance à qui seroit confiée la garantie de Malte.

Le ministre britannique demanda d'abord que, s'il devoit y avoir une langue française à Malte, il y eut aussi une langue anglaise. On convint qu'il n'y en auroit d'aucune des deux nations.

Il témoigna ensuite de vives inquiétudes sur le sort futur de l'île de Malte; et non seulement il voulut qu'on désignât la garantie, mais encore qu'on spécifiât la protection, en établissant à Malte une garnison étrangère considérable.

Pour mettre fin à ces discussions et parer à tout inconvénient, le plénipotiaire français proposa que l'ordre de Malte fût modifié quant à sa composition; et qu'au lieu d'un ordre nobiliaire, il devînt mplement un ordre hospitalier, suivant son institution primitive, et que les fortifications de Malte

étant démolies, cette île fût convertie en un grand lazaret destiné à servir également aux diverses nations qui faisoient le commerce de la Méditerranée et du Levant. Le gouvernement anglais n'y voulut pas consentir.

Enfin commencèrent, le 29 nivôse, les travaux officiels des ministres plénipotentiaires, dont voici l'historique :

Le 7 pluviôse, dix articles du traité préliminaire furent arrêtés (1); dans la séance du 8, à laquelle assista le ministre batave, l'article du cap de Bonne-Espérance fut consenti. Dans celle du 15, cinq articles furent rédigés de concert. Il ne restoit plus de difficultés que sur le paragraphe 12 de l'article X de Malte; sur l'article XIX relatif à l'accession de la république ligurienne ; sur l'article séparé relatif au séjour des troupes françaises à Otrente ; sur l'accession de la Porte ottomane, et sur l'article II

(1) Voyez le traité définitif d'Amiens ci-après.

des prisonniers. Lord Cornwallis ayant proposé la rédaction du paragraphe 12, et de quelques autres moins importans de l'article de Malte, elle fut adoptée : celui relatif à la Porte ottomane fut aussi inséré au traité, le même jour 17 ventôse : les articles relatifs aux malfaiteurs et à la garantie générale des stipulations, furent adoptés dans la même conférence, d'après le desir qu'en témoigna le ministre britannique : l'article des prisonniers, discuté longuement dans les premiers jours de la négociation, fut envoyé à la cour de Londres pour une nouvelle rédaction. Quant aux articles relatifs à l'accession de la république ligurienne et au séjour des troupes françaises à Otrente, sur les difficultés élevées par le cabinet de Saint-James, le plénipotentiaire français annonça, le 20, au ministre britannique, que ces derniers obstacles étoient levés par la condescendance de son gouvernement qui consentoit à l'admission des articles de l'é-

vacuation sans restriction, et à l'omission de celui relatif, à la république ligurienne.

Le moment si desiré pour la conclusion définitive étoit donc enfin arrivé. Le seul article des prisonniers dont le ministère britannique s'étoit réservé la rédaction, n'étoit pas encore littéralement arrêté : on l'attendoit avec la plus vive impatience : enfin il arriva; mais au lieu d'un article unique, rédigé dans un esprit de conciliation, conformément aux préliminaires et aux promesses du plénipotentiaire britannique, quelle fut la surprise du ministre français de voir un projet qui dénaturoit plusieurs articles importans, faisoit rétrograder la négociation, et en compromettoit le sort, lorsqu'elle paroissoit heureusement arrivée à son terme ?

La surprise fut bien plus grande encore lorsqu'on apprit que l'ordre d'armer dans les ports avoit été donné par le gouvernement anglais.

Le moment étoit décisif: il arrivoit pour la conclusion de la paix définitive ce qui avoit déjà eu lieu pour les préliminaires; c'est-à-dire, qu'au moment de la signature, l'Angleterre multiplioit les difficultés et les chicanes; comme si elle n'avoit jamais eu un desir sincère de terminer les hostilités, et que toujours une arrière pensée l'eut ramenée à éloigner le moment d'un repos général si desiré en Europe.

Le plénipotentiaire français ne put s'empêcher de témoigner vivement sa surprise, et de relever avec chaleur toutes les contradictions d'une pareille conduite: dans une dernière note du 28 ventôse, il résuma de nouveau, avec autant de clarté que de force, les preuves nombreuses que le gouvernement français avoit données de ses constantes dispositions pour une conclusion prompte et favorable du traité définitif. Enfin six jours après que cette note eut été remise,

soit que l'Angleterre eut réfléchi sur l'odieux trop manifeste de sa conduite, ou plutôt, soit qu'elle eut déjà arrangé tous les plans de la rupture qu'elle méditoit, elle permit à son ministre de terminer les négociations et de signer le traité d'Amiens.

Aussitôt après la signature du traité et l'échange des ratifications, la France ne mit aucun retard à en exécuter ponctuellement tous les articles. Dans l'espace de trois mois, le royaume de Naples, Tarente et les états du pape furent évacués. Les deux nations commençaient à recueillir les fruits de la paix : mais à Londres les ennemis de la paix, les créatures du gouvernement ne laissoient échapper aucune occasion de provoquer en plein parlement le renouvellement des hostilités; et du langage même des ministres dans les discussions, il paroissoit résulter qu'on n'attendoit que des événemens opportuns et des intelligences sur le continent pour éclater et rompre la paix. D'un autre côté, un reste

d'hommes exécrables qui survivent aux révolutions intestines, et que le gouvernement anglais avoit employés pendant la guerre, étoient toujours pensionnés, et de Jersey, de Londres, méditoient des assassinats, en même temps qu'ils imprimoient dans des feuilles périodiques, en langue française, tout ce qui pouvoit exciter l'indignation de la République.

Quelques anciens prêtres, indignes de ce caractère sacré, rebelles à la voix de l'église catholique, et devenus la honte du sacerdoce, continuoient à tenir à Londres des conciliabules d'où ils fabriquoient des mandemens, et suscitoient de tout leur pouvoir le trouble et le désordre dans l'intérieur de la France.

Après que les ministres anglais eurent plusieurs fois promis de mettre un terme à des abus si révoltans, le gouvernement de la République, voyant toutes ces promesses sans effet, crut devoir faire présenter à cet égard une note officielle,

à l'effet de connoître au moins la marche et le but du cabinet britannique, et pour lui proposer de défendre en Angleterre tout ce qui seroit défendu en France par rapport aux intérêts réciproques des deux nations.

Cette note, remise par le citoyen *Otto* demeura sans réponse officielle. Le ministère se contenta d'annoncer qu'il feroit donner à Paris des explications satisfaisantes; mais de tout ce qui fut promis, rien ne fut exécuté. Les feuilles périodiques françaises furent encouragées et répandues avec une nouvelle profusion; les complots et les trames continuèrent.

Persuadé à la fin que, de la part du gouvernement britannique, ce n'étoit pas oubli, mais système, le gouvernement français fit à la paix le sacrifice du ressentiment que lui donnoient ces misérables libelles, et il n'en fut plus question.

Ainsi, depuis le mois de thermidor an 10, les relations des deux gouver-

nemens demeurèrent sans réclamation mutuelle et sans échange d'aucun office.

AN XI de la République française.

Le gouvernement anglais se refuse à exécuter les conditions du traité d'Amiens, et sans aucune explication préalable, fait un appel aux armes. Efforts et sacrifices réitérés que fait le gouvernement français pour maintenir la paix. Propositions aussi outrageantes qu'injustes faites par le ministère britannique. Tableau de la conduite généreuse et magnanime du premier consul de la République. — Rupture formelle du traité d'Amiens par l'Angleterre. — Motifs de cette violation.

CEPENDANT l'Angleterre n'évacuoit pas l'Egypte, quoique le terme fixé pour cette évacuation fût déjà passé depuis plusieurs mois; et les dispositions qu'elle faisoit à Malte prouvoient l'in-

tention d'y rester. Quelques conversations eurent lieu, tant à Paris qu'à Londres, entre les ministres et ambassadeurs des deux pays. L'Angleterre déclara d'abord qu'elle attendoit la garantie des puissances désignées au traité d'Amiens; après, qu'elle attendoit la nomination du grand-maître. Les garanties furent données; le grand-maître fut nommé: tous les obstacles furent aplanis: enfin au moment où l'on croyoit que des transports qui avoient passé le détroit, alloient retirer les troupes anglaises, et que Malte seroit remise à la garnison napolitaine, le roi d'Angleterre, sans aucune explication préalable, sans aucune note antérieure, adressa au parlement le message conçu en ces termes:

17 *ventôse.*

GEORGE ROI.

» Sa majesté croit nécessaire d'informer la chambre des communes que des préparatifs militaires considérables se

faisant dans les ports de France et de Hollande, elle a jugé convenable d'adopter de nouvelles mesures de précaution pour la sureté de ses états. Quoique les préparatifs dont il s'agit soient présentés comme ayant pour but des expéditions coloniales, comme il existe actuellement, entre sa majesté et le gouvernement français, des discussions d'une grande importance, dont le résultat demeure incertain, sa majesté s'est déterminée à faire cette communication à ses fidèles communes, bien persuadée que, quoiqu'elles partagent sa pressante et infatigable sollicitude pour la continuation de la paix, elle peut néanmoins se reposer avec une parfaite confiance sur leur esprit public et leur libéralité, et compte qu'elles la mettront en état d'employer toutes les mesures que les circonstances paroîtront exiger pour l'honneur de sa couronne et les intérêts essentiels de son peuple. »

L'ambassadeur de la République à

Londres, voyant que le gouvernement britannique s'appuyoit de fausses assertions pour jeter le cri de guerre, qu'il alléguoit des négociations qui n'existoient pas, comprit que cette conduite ne pouvoit tenir qu'au projet formé de violer le traité d'Amiens, et de forcer la République à des stipulations peu honorables. Il crut devoir s'en expliquer; en conséquence il se rendit chez son excellence lord *Hawkesbury*, et lui présenta le 19 ventôse une note pour lui demander des explications.

En même temps le ministre des relations extérieures de France eut l'ordre de pressentir l'ambassadeur britannique auprès de la République, lord *Vithworth*, sur les motifs qui avoient pu déterminer le gouvernement anglais à s'autoriser, dans son message, de deux assertions, toutes deux également fausses, pour appeler sa nation aux armes, et rompre le lien de paix qui unissoit les deux Etats.

Le 24 ventôse, lord *Hawkesbury* remit au général *Andreossi* une note vague, aggressive, absolue. Cette note, loin de rien éclaircir, jetoit de nouvelles obscurités sur le sujet de la discussion. Elle laissoit à peine entrevoir la possibilité de l'ouvrir, et bien moins encore l'espoir de la voir arriver à une heureuse issue.

La réponse du gouvernement français, en date du 8 germinal, fut aussi pacifique et aussi modérée que la note du ministère britannique avoit été hostile. Le premier consul y déclara qu'il ne relevoit pas le défi de guerre de l'Angleterre, qu'il évitoit de peser sur des expressions dont le sens pouvoit porter un caractère d'agression; qu'il se refusoit enfin à croire que sa majesté britannique voulût violer la sainteté d'un traité sur lequel reposoit la sûreté de toutes les nations.

Cette déclaration, loin de satisfaire le gouvernement anglais, provoqua, le 17 germinal, une nouvelle note dans laquelle

le gouvernement français ne vit pas sans surprise qu'une demande indéterminée de *satisfactions* lui étoit adressée. On y manifestoit l'intention de violer le traité d'Amiens, en refusant d'évacuer Malte. On sembloit se flatter que le peuple français consentiroit à donner *satisfaction* sur deux faits supposés, et sur l'allégation desquels il auroit eu le droit d'en demander lui-même.

En remettant cet office, lord *Withworth* demanda qu'un arrangement fût fait *immédiatement* sur les bases qui viennent d'être exposées; et il fit en même temps entendre que, dans le cas contraire, il craignoit de se voir obligé, par les ordres de son gouvernement, de quitter incessamment sa résidence, et de mettre fin à sa mission.

Que pouvoit répondre le gouvernement de la République à d'aussi brusques, à d'aussi étranges ouvertures? Il n'y avoit qu'un grand amour de la paix qui pût l'emporter sur l'indignation.

La remise de cette note aussi étrange qu'inattendue fut suivie d'une longue conférence entre le ministre des relations extérieures et l'ambassadeur d'Angleterre, et à la suite de laquelle lord Withworth convint d'écrire à son gouvernement une lettre dans laquelle il s'exprimoit ainsi :

« Le résultat de ma conversation avec le cit. *Talleyrand* ce matin, nous a conduits à cette idée : Tout ce qui a pour but de violer l'indépendance de l'Ordre et de l'île de Malte, ne sera jamais consenti par le gouvernement français. Pour tout ce qui peut convenir ou être agréable au gouvernement anglais pour aplanir les présentes difficultés, et qui ne seroit pas contraire au traité d'Amiens, le gouvernement français n'a aucune objection pour faire une convention particulière à cet égard. Les motifs de la convention seroient renfermés dans le préambule, et porteroient sur les griefs respectifs sur lesquels les deux gouvernemens croiroient avoir besoin de s'entendre. »

En réponse à cette dépêche, l'ambassadeur d'Angleterre reçut de sa cour des

instructions, d'après lesquelles, le 27 germinal, il remit sans signature et sans date, la note suivante :

« Sa Majesté consentiroit, pour la conservation de la paix, que le gouvernement civil de l'île de Malte soit donné à l'ordre de Saint-Jean, les Maltais, jouissant des priviléges qui ont été stipulés en leur faveur par le traité d'Amiens; et que, conformément aux principes qui ont été adoptés dans d'autres occasions, les fortifications de l'île soient gardées par les troupes de sa majesté.

Cette proposition avoit été précédée d'une ouverture encore plus exigeante, et par laquelle le gouvernement britannique demandoit que l'île de Malte lui fût cédée en toute propriété et souveraineté. Mais ni la première ni la seconde de ces propositions n'avoient pu être l'objet d'une discussion sérieuse, puisqu'elles étoient toutes deux entièrement contraires au traité d'Amiens, et par conséquent à la base de négociation proposée par la France, et sur laquelle lord *Withworth* avoit lui-même établi

la discussion, par la lettre qu'il avoit écrite à sa cour, à la suite de la conférence du 18 germinal.

Tel étoit l'état des choses, lorsque, le 6 floréal, lord *Withworth* donna lecture des dernières instructions qu'il venoit de recevoir, et il demanda,

1°. Que sa majesté britannique conservât ses troupes à Malte pendant dix ans;

2°. Que l'île de Lampedouse lui fût cédée en toute propriété;

3°. Que les troupes françaises évacuassent la Hollande.

D'après ces instructions, lord Withworth ajouta que si, dans sept jours, il n'y avoit point une convention conclue sur les bases proposées par lui, il avoit ordre de quitter Paris et de retourner en Angleterre. De plus, il n'hésita point à présenter ces conditions comme étant l'*ultimatum* de son gouvernement. D'après cette déclaration, le ministre des relations extérieures demanda que lord

Withworth voulût mettre par écrit, et revêtir de sa signature les propositions qui renfermoient la dernière volonté de sa cour. Lord Withworth s'y refusa, alléguant que ses instructions lui en interdisoient la faculté.

Cette manière tout-à-fait nouvelle de procéder, cette exhibition d'un *ultimatum* verbal, lorsqu'il s'agissoit de la rupture d'un traité formel, excitèrent la plus vive surprise, et l'on conserva quelques jours l'idée que l'ambassadeur d'Angleterre consentiroit enfin à mettre ses propositions par écrit; mais le ministre l'en pressa vainement, et aucune instance à cet égard ne put le faire sortir d'une marche qui parut lui avoir été impérieusement tracée.

Laissons parler ici le ministre français; il y a dans son langage toute l'énergie qu'inspire le sentiment d'un outrage aussi formel, et toute la dignité qui convient et à son caractère et au grand intérêt national qu'il étoit chargé de discuter.

« Le soussigné, dit-il (dans le résumé de la conduite respective des deux gouvernemens dans cette circonstance), ose dire qu'il n'y a pas d'exemple d'une telle forme donnée à un *ultimatum* aussi impérieux.

« Eh quoi ! la guerre ne doit-elle avoir d'inconvéniens que pour nous ? le ministère anglais juge-t-il la Nation française tellement foible, que, dans une circonstance où il s'agit pour elle de la plus importante des délibérations, il ne se croie pas tenu à se conformer, à son égard, aux usages qui sont observés par tous les gouvernemens des nations civilisées ?

« Ou bien n'est-ce pas plutôt que le sentiment de l'injustice, qui pèse sur la conscience de l'homme public, comme sur celle de l'homme privé, a empêché le gouvernement britannique de signer la demande qu'il avoit faite ; et que, par une marche moins décidée, il a cherché à se réserver, pour l'avenir, les moyens de faire perdre les traces de ses véritables prétentions, et de tromper un jour l'opinion sur l'origine de la rupture !

» Ou enfin, les ministres de S. M. B. connoissant mal le caractère du premier consul, ont-ils espéré, à force de provocations, de l'exaspérer ou de l'intimider, de le porter à oublier les intérêts de la nation, ou de l'exciter à quelqu'acte d'éclat, qu'ils pourroient ensuite traves-

tir aux yeux de l'Europe en initiative de guerre !

» Le premier consul, plus qu'aucun homme qui existe, connoît les maux de la guerre, parce que, plus que personne, il est accoutumé à ses calculs et à ses chances ; il croit que, dans des circonstances telles que celles où nous nous trouvons, la première pensée des gouvernemens doit se porter sur les catastrophes et les malheurs qui peuvent naître d'une nouvelle guerre ; il croit que leur premier devoir est non-seulement de ne pas céder à des motifs d'irritation, mais de chercher, par tous les moyens, à éclairer, à modérer les passions imprévoyantes des peuples.

» Le soussigné s'arrêtant donc d'abord à la forme de cette communication de S. E. lord *Whitworth*, le pria d'observer que des conversations verbales et fugitives sont insuffisantes pour la discussion d'aussi immenses intérêts, dont ordinairement tous les motifs sont traités dans les conseils des nations, après les plus mûres délibérations; dans ces conseils, et dans de telles circonstances, rien n'est jugé indifférent : les formes, les expressions même y sont pesées, examinées, débattues, appréciées, et servent toujours à déterminer comme à justifier le parti que l'on doit prendre.

» Si une aussi imprudente, aussi inconve-

nante violation de toutes les formes, avoit été faite par la France, que n'auroit-on pas dit, que n'auroit-on pas écrit en Angleterre ? Il n'est pas un orateur dans les deux chambres du parlement qui n'eût déclaré que cet écart des règles générales établies entre les nations dans des circonstances importantes, étoit un outrage à la nation anglaise. Aux yeux de tous, une telle offense eût été regardée comme un motif suffisant de rompre toute négociation.

Quant au fond de l'*ultimatum* proposé, le soussigné a l'honneur de rappeler à S. E. lord *Withworth*, qu'il fut chargé de déclarer par une note qui lui fut remise le 12 floréal, que le premier consul restoit impassible aux menaces comme aux injures, et passoit par dessus l'oubli des formes dont il n'est pas d'exemple qu'aucun gouvernement dans l'histoire se soit écarté dans une aussi importante circonstance ;

Que l'île de Lampedousa n'appartenoit pas à la France ; qu'elle étoit sous la souveraineté d'une puissance étrangère, et que, sur le desir de S. M. B. d'en avoir la possession, le premier consul n'avoit le droit d'énoncer ni consentement ni refus ;

» Que l'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte, étoit le résultat d'un article spécial du traité d'Amiens ; que le premier consul ne

pouvoit prendre, à cet égard, aucune nouvelle détermination, sans le concours des deux autres puissances contractantes à ce traité, S. M. le Roi d'Espagne et la République Batave;

» Que l'indépendance de l'île de Malte avoit été garantie par S. M. l'empereur d'Allemagne, et que les ratifications de cette garantie étoient échangées; que leurs majestés l'empereur de Russie et le roi de Prusse avoient garanti l'indépendance de l'ordre de Malte; que ces garanties avoient été demandées à ces puissances par l'Angleterre, comme par la France; qu'il étoit du devoir du premier consul de les accepter, et qu'il les avoit acceptées; que le premier consul ne pouvoit donc entendre à aucune proposition relative à l'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte, sans qu'au préalable il eût connu, relativement à cette indépendance, les intentions des gouvernemens qui l'avoient authentiquement garantie;

» Qu'un corps peu nombreux de troupes françaises étoit encore, au moment du message, stationné en Hollande, en vertu d'une convention conclue entre cette république et la France; et que le premier consul n'avoit point hésité à dire qu'il feroit évacuer la Hollande aussitôt que les stipulations du traité d'Amiens auroient eu leur entière exécution de la part de l'Angleterre.

A cette note qui, dans les expressions et dans l'exactitude sur-tout et la précision de ses motifs, ne respiroit qu'équité, paix et modération, S. E. lord *Withworth* répondit par une demande péremptoire de passeports, et en informant qu'il comptoit en faire usage mercredi 4 mai, à cinq heures du matin.

« Le gouvernement français sentit profondément le contraste d'une détermination aussi absolue, avec le caractère de bienséance, de justice et de conciliation que, dans toutes les circonstances, et principalement dans la dernière, il s'étoit attaché à donner à ses démarches. Néanmoins il crut devoir faire un sacrifice aux intérêts de l'humanité. Il ne voulut abandonner tout espoir de paix qu'au dernier moment, et le soussigné remit à S. E. lord *Withworth* une nouvelle note, par laquelle la France offroit de consentir à ce que Malte fût remis à la garde d'une des trois puissances garantes, l'Autriche, la Russie ou la Prusse.

Cette proposition fit impression sur lord *Withworth*. Il suspendit son départ, et prit la note *ad referendum*.

» En même temps l'ambassadeur de la République à Londres, prévenu de la demande que S. E. lord *Withworth* avoit faite à Paris de ses passeports pour retourner en Angleterre,

eut ordre de se tenir prêt à partir. Il fit en conséquence la demande de ses passeports, qui lui furent accordés sur l'heure.

» Le *mezzo termine*, proposé par le gouvernement français, s'éloignoit de l'article du traité d'Amiens; mais il avoit le double avantage de se rapprocher, le plus possible, de son esprit, c'est-à-dire, de mettre Malte dans l'indépendance des deux nations, et d'offrir cette garantie tant réclamée, et que le ministère britannique prétendoit être le seul objet de ses alarmes.

» Le gouvernement britannique comprit la force de ces raisons, et la malheureuse fatalité qui l'entraîne à la guerre, ne lui offrit de réponse que dans une fausse allégation. Le 21 de ce mois, lord *Withworth* remit une note, dans laquelle il déclara que la Russie s'étoit *refusée* à ce qu'on demandoit d'elle.

» Les puissances garantes étant au nombre de trois, si la Russie s'y étoit refusée, il restoit encore l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse; mais comment la Russie pouvoit-elle avoir fait connoître son opinion sur une proposition nouvelle et faite depuis peu de jours? Il étoit à la connoissance de l'Angleterre que la Russie et la Prusse avoient proposé de garantir l'indépendance de Malte avec de lé-

gères modifications, et que le gouvernement français s'étoit empressé d'accepter ladite garantie; et par une suite de l'esprit de conséquence et de fidélité à ses engagemens, qui caractérise l'empereur *Alexandre*, il n'étoit nullement douteux qu'il n'acceptât la proposition qui lui étoit offerte; mais la Providence qui se plaît par fois à confondre la mauvaise foi, fit arriver à la même heure, au même instant où lord *Withworth* remettoit sa note, un courrier de Russie, adressé aux plénipotentiaires de cette puissance à Paris et à Londres, par lequel S. M. l'empereur de Russie manifestoit, avec une énergie toute particulière, la peine qu'il avoit éprouvée d'apprendre la résolution où étoit S. M. B. de garder Malte; il renouveloit les assurances de sa garantie, et faisoit connoître qu'il accepteroit la demande de sa médiation qui avoit été faite par le premier consul, si les deux puissances y avoient recours. Le soussigné s'empressa, le 22, de faire connoître à lord *Withworth*, par une note, l'erreur dans laquelle étoit sa cour, ne doutant pas que, puisque c'étoit la seule objection qu'elle avoit faite au projet qui avoit été présenté, dès l'instant qu'elle connoîtroit la déclaration réitérée et positive de la Russie, elle ne s'empressât d'adhérer à la remise de Malte entre les mains

d'une des trois puissances garantes. Quel dut donc être l'étonnement du soussigné, lorsque lord *Withworth* n'entrant dans aucune explication, et ne cherchant ni à contredire ni à discuter les déclarations que lui avoit faites le soussigné, à fait connoître, par une note du même jour, qu'aux termes de ses instructions, il avoit l'ordre de partir trente-six heures après la remise de sa dernière note, et a réitéré la demande de ses passeports ? le soussigné dut les lui faire passer immédiatement.

» L'ambassadeur d'Angleterre se seroit-il comporté différemment si le gouvernement français eût été assiégé dans une place battue en brêche, et qu'il eût été question, non du traité le plus important que le cabinet britannique ait négocié depuis plus de huit cents ans, mais d'une simple capitulation ?

» On a fait précéder l'ouverture des négociations par des armemens fastueusement annoncés ; tous les jours, à toute heure, on a signalé la reprise des hostilités. Et quel est cet *ultimatum* qu'on présente au gouvernement de la République pour être signé dans le délai d'un jour ?

» Il faut qu'il consente à donner une île qui ne lui appartient pas, qu'il viole lui-même, à son détriment, un traité solennel, sous le

prétexte que l'Angleterre a besoin contre lui d'une garantie nouvelle; qu'il manque à tous les égards dus aux autres puissances contractantes, en détruisant sans leur aveu l'article qui, par considération pour elles, avoit été le plus longuement discuté à l'époque des conférences; qu'il manque également à ceux qui sont dus aux puissances garantes, en consentant qu'une île dont elles ont voulu l'indépendance, reste pendant dix ans sous l'autorité de la couronne britannique; qu'il ravisse à l'ordre de Malte la souveraineté de l'état qui lui a été rendu, et que cette souveraineté soit transmise aux habitans; que par cette spoliation il offense toutes les puissances qui ont reconnu le rétablissement de cet ordre, qui l'ont garanti et qui, dans les arrangemens de l'Allemagne, lui ont assuré des indemnités pour les pertes qu'il avoit éprouvées.

» Tel est le fond de cet *ultimatum*, qui présente une série de prétentions toujours croissantes, en proportion de la modération que le gouvernement de la République avoit déployée. D'abord l'Angleterre consentoit à la conservation de l'ordre de Malte, et vouloit seulement assujettir cet ordre et ses états à l'autorité britannique.

» Aujourd'hui, et pour la première fois, on

demande l'abolition de cet ordre, et elle doit être consentie dans trente-six heures.

» Mais les conditions définitivement proposées, fussent-elles aussi conformes au traité d'Amiens et aux intérêts de la France qu'elles leur sont contraires, la seule forme de ces demandes, le terme de trente-six heures prescrit à la réponse, ne peuvent laisser aucun doute sur la détermination du gouvernement français. Non, jamais la France ne reconnoîtra dans aucun gouvernement le droit d'annuller, par un seul acte de sa volonté, les stipulations d'un engagement réciproque. Si elle a souffert que sous des formes qui annonçoient la menace, on lui présentât un *ultimatum verbal* de sept jours, un *ultimatum* de trente-six heures et des traités conclus avant d'être négociés, elle n'a pu avoir d'autre objet que de ramener le gouvernement britannique par l'exemple de sa modération; mais elle ne peut consentir à rien de ce qui compromet les intérêts de sa dignité et ceux de sa puissance.

» Le soussigné est donc chargé de déclarer à S. E. lord Whitworth qu'aucune communication, dont le sens et les formes ne s'accorderoient pas avec les usages observés entre les grandes puissances, et avec le principe de la plus parfaite égalité entre l'un et l'autre Etat, ne sera plus admise en France;

» Que rien ne pourra obliger le gouvernement français à disposer des pays qui ne lui appartiennent point, et qu'il ne reconnoîtra jamais à l'Angleterre le droit de violer, en quelque point que ce soit, les traités qu'elle aura faits avec lui.

» Enfin le soussigné réitère la proposition de remettre Malte entre les mains de l'une des trois puissances garantes ; et pour tous les autres objets étrangers au traité d'Amiens, il renouvelle la déclaration que le gouvernement français est prêt à ouvrir une négociation à leur égard.

» Si le gouvernement anglais donne le signal de la guerre, il ne restera plus au gouvernement de la République qu'à se confier en la justice de sa cause et au Dieu des armées.

Signé, Ch.-M. TALLEYRAND.

Ainsi fut terminée cette négociation à laquelle restera éternellement attaché le honteux cachet de la perfidie, et des vues ambitieuses de l'Angleterre. On y voit à chaque pas, que le gouvernement anglais n'avoit qu'une seule volonté, qu'un seul objet en vue, celui de ne pas remplir les stipulations du traité d'Amiens, et de conserver Malte, par

la seule raison que Malte étoit *à sa convenance.*

Mais quelle est la puissance de l'Europe, dût-elle se reconnoître inégale, qui pût souffrir de se soumettre aux volontés d'un autre, sans discussion de ses droits, sans appel aux principes de la justice ou à la foi dûe aux traités? Qu'elle est la puissance sur-tout qui pût souscrire à devenir l'objet des *convenances arbitraires* d'un autre peuple? Si le gouvernement britannique pouvoit être le maître de se conformer ou de ne pas se conformer à ses engagemens; si *les convenances* devoient être la règle de ses prétentions, où seroit désormais la garantie des sociétés politiques de l'Europe, et où se trouveroit le terme des sacrifices et des humiliations qu'il entreprendroit de leur imposer?

N'a-t-on pas déjà la preuve des attentats où peut entraîner l'Angleterre, *ce système outrageant des convenances*, dans la conduite tyrannique et odieuse

qu'elle a tenue à l'égard du Danemarck? N'est-ce pas à *ce système* que toutes les puissances de l'Europe ont été successivement sacrifiées, lorsque le cabinet britannique les a armées tour-à-tour contre la France, dont il convenoit à son ambition d'anéantir la puissance? N'est-ce pas à *ce système* que la France elle-même dut autrefois l'humiliation, de voir un commissaire anglais ordonner, dans les murs de Dunkerque, la démolition de ce port, et donner des lois dans un pays où flottoient les couleurs françaises? Que *la doctrine des convenances* soit un instant admise ou tolérée en Europe, et bientôt on verra l'Angleterre demander une garantie contre l'industrie de tous les peuples, ou proposer un tarif pour arrêter de toutes parts les progrès du commerce.

Mais si l'Angleterre, peut-on dire, sacrifie tout à ses convenances, comment a-t-elle pu consentir à la signature du traité d'Amiens, qui lui enlevoit la pos-

session de Malte, objet actuel de ses prétentions ? C'est que, dans l'ordre des convenances, celle qui lui imposoit la loi de conclure un traité, étoit alors la plus avantageuse et la plus pressante : le cabinet de Saint-James avoit vu avec quelle confiance le gouvernement français s'étoit livré à des négociations pacifiques ; et il espéroit que, dès que le traité d'Amiens seroit signé, la France mettroit le même abandon et la même loyauté dans ses opérations : il avoit calculé que le commerce français, en reprenant son activité, ne craindroit pas de confier aux mers ses capitaux, et qu'une rupture soudaine les livreroit sans défense à sa cupidité : il avoit calculé que le gouvernement lui-même, comptant sur la foi des traités, disposeroit de sa marine pour l'employer à des expéditions lointaines, devenues nécessaires à la prospérité nationale, et que la reprise des hostilités lui offriroit par-là des chances plus sûres et moins périlleuses : il avoit

calculé qu'une amnistie bienfaisante, en rappelant tous les Français dans leur mère-patrie, le délivreroit du fardeau d'une foule considérable d'émigrés, dont l'existence pesoit depuis long-temps à sa générosité perfide et intéressée. Enfin, il avoit calculé qu'il lui falloit à lui-même quelques instans de paix, pour vider ses magasins de l'énorme amas de marchandises coloniales qui les encombroient, et c'est sur *ces convenances* majeures qu'il avoit fondé son consentement momentané, pour la signature du traité d'Amiens. Quand tout a été exécuté au gré de ses désirs et de ses espérances, le cabinet de Saint-James est revenu sans délai aux convenances qui étoient subordonnées aux premières. De là ces propositions faites au bruit des menaces de guerre; de là ce ton impérieux et hautain, dont le but étoit de porter à quelque démarche inconsidérée le chef du gouvernement français; de là ces mensonges iniques, pour appuyer des faits supposés; de là ces outrages réi-

térés, et enfin cette violation ouverte d'un traité consenti à la face de l'Europe, et lié aux plus grands intérêts des peuples qui l'habitent.

O toi ! que les destinées ont placé à la tête de la République française, que tu fus grand dans cette circonstance, où tu eus à lutter contre les provocations et les outrages d'un gouvernement aussi perfide dans ses négociations que pervers dans ses projets ! Que d'autres célèbrent tes hauts faits d'armes, tes victoires et tes combats : c'est au moment sur-tout où tu as su mettre en balance tes ressentimens personnels avec les grands intérêts de la Nation française, avec sa dignité, les pleurs des familles, et le sang de ses citoyens; c'est alors que tu t'es montré vraiment sublime, vraiment digne de la magistrature que tu exerces. Tu as mis entre toi et ton ennemi une distance à jamais honorable, pour ta raison et pour ton cœur, et qui te rend plus grand encore que lorsque, dans les champs de la victoire, tu foudroyois et

renversois à tes pieds, les phalanges ennemies. Mais il ne te suffit pas d'avoir ainsi acquitté la dette de la vertu et de l'humanité, s'il te faut combattre, ne crains pas d'appeler sous les drapeaux de la République tous les Français en qui la voix de l'honneur national se fait entendre encore : il n'en est aucun qui n'ait vivement senti tous les sacrifices que tu as faits au repos de la France; mais il n'en est aucun non plus qui veuille ramper sous ce gouvernement que tout l'or et tout le sang de l'Europe ne sauroient rassasier. Que tes hautes destinées s'accomplissent; achève de venger la Nation française des attentats de ce ministère persécuteur qui a osé mettre au rang de ses combinaisons insensées, le projet de maîtriser et d'asservir la République française; rien alors ne manquera à ta gloire immense, et après avoir vainement essayé de pacifier l'Europe, tu auras l'honneur immortel de la venger toute entière d'un outrage qui compromet ses intérêts les plus chers et les plus sacrés.

Traité définitif de paix entre la République française, S. M. le roi d'Espagne et des Indes, et la République batave, d'une part; et S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'autre part.

« Le premier consul de la République française, au nom du Peuple Français, et S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, également animés du désir de faire cesser les calamités de la guerre, ont posé les fondemens de la paix, par les articles préliminaires signés à Londres, le 9 vendémiaire an 10 (1 octobre 1801).

» Et comme par l'article XV desdits préliminaires, il a été convenu « qu'il seroit nommé, de part et d'autre » des plénipotentiaires qui se rendroient à Amiens, pour » y procéder à la rédaction du traité définitif, de con- » cert avec les alliés des puissances contractantes, »

» Le premier consul de la République française, au nom du peuple français, a nommé le citoyen *Joseph Bonaparte*, conseiller d'état;

» Et S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le marquis *de Cornwallis*, chevalier de l'ordre très-illustre de la Jarretière, conseiller privé de S. M., général de ses armées, etc.

S. M. le roi d'Espagne et des Indes, et le gouvernement de la République batave, ont nommé pour leurs plénipotentiaires; savoir : S. M. C., don *Joseph - Nicolas d'Azara*, son conseiller d'état, chevalier grand-croix de l'ordre de Charles III, ambassadeur extraordinaire de S. M. près la République française, etc.;

» Et le gouvernement de la République batave, *Roger-Jean Schimmelpenninck*, son ambassadeur extraordinaire près la République française.

» Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins-pouvoirs, qui sont transcrits à la suite du présent traité, sont convenus des articles suivans :

» Art. I. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la République française, sa majesté le roi d'Espagne, ses héritiers et successeurs, et la République batave, d'une part; et sa majesté le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ses héritiers et successeurs, d'autre part.

» Les parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir une parfaite harmonie entre elles

et leurs Etats, sans permettre que, de part ni d'autre, on commette aucune sorte d'hostilité par terre ou par mer, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse être.

» Elles éviteront soigneusement tout ce qui pourroit altérer à l'avenir, l'union heureusement rétablie; et ne donneront aucun secours ni protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudroient porter préjudice à aucune d'elles.

» II. Tous les prisonniers faits de part et d'autre, tant par terre que par mer, et les ôtages enlevés ou donnés pendant la guerre et jusqu'à ce jour, seront restitués sans rançon dans six semaines, au plus tard, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, et en payant les dettes qu'ils auroient contractées pendant leur captivité. Chaque partie contractante soldera respectivement les avances qui auroient été faites par aucune des parties contractantes pour la subsistance et l'entretien des prisonniers, dans le pays où ils ont été détenus. Il sera nommé de concert, pour cet effet, une commission spécialement chargée de constater et de régler la compensation qui pourra être due à l'une ou à l'autre des puissances contractantes. On fixera, également de concert, l'époque et le lieu où se rassembleront les commissaires qui seront chargés de l'exécution de cet article, et qui porteront en compte, non seulement les dépenses faites par les prisonniers des nations respectives, mais aussi pour les troupes étrangères qui, avant d'être prises, étoient à la solde et à la disposition de l'une des parties contractantes.

» III. S. M. britannique restitue à la République française et à ses alliés, savoir: sa majesté catholique et la République batave, toutes les possessions et colonies qui leur appartenoient respectivement, et qui ont été occupées ou conquises par les forces britanniques dans le cours de la guerre actuelle, à l'exception de l'île de la Trinité, et des possessions hollandaises dans l'île de Ceylan.

» IV. S. M. catholique cède et garantit en toute propriété et souveraineté à sa majesté britannique l'île de la Trinité

» V. La République batave cède et garantit en toute propriété et souveraineté, à sa majesté britannique, toutes les possessions et établissemens dans l'île de Ceylan, qui appartenoient avant la guerre à la Républi-

que des Provinces-Unies, ou à sa compagnie des Indes-Orientales.

» VI. Le port du Cap de Bonne-Espérance reste à la République batave en toute souveraineté, comme cela avoit lieu avant la guerre.

» Les bâtimens de toute espèce appartenant aux autres parties contractantes, auront la faculté d'y relâcher et d'y acheter les approvisionnemens nécessaires comme auparavant, sans payer d'autres droits que ceux auxquels la République batave assujettit les bâtimens de sa nation.

» VII. Les territoires et possessions de sa majesté très-fidèle sont maintenues dans leur intégrité, tels qu'ils étoient avant la guerre : cependant les limites des Guianes française et portugaise sont fixées à la rivière d'Arawari, qui se jette dans l'Océan au-dessus du Cap-Nord, près l'île Neuve et de l'île de la Pénitence, environ à un degré un tiers de latitude septentrionale. Ces limites suivront la rivière d'Arawari, depuis son embouchure la plus éloignée du Cap-Nord jusqu'à sa source, et ensuite une ligne droite tirée de cette source, jusqu'au Rio-Branco, vers l'ouest.

» En conséquence, la rive septentrionale de la rivière d'Arawari, depuis sa dernière embouchure jusqu'à sa source, et les terres qui se trouvent au nord de la ligne des limites fixées ci-dessus, appartiendront, en toute souveraineté, à la République française.

» La rive méridionale de ladite rivière, à partir de la même embouchure, et toutes les terres au sud de ladite ligne des limites, appartiendront à sa majesté très-fidèle.

» La navigation de la rivière d'Arawari, dans tout son cours, sera commune aux deux nations.

» Les arrangemens qui ont eu lieu entre les cours de Madrid et de Lisbonne, pour la rectification de leurs frontières en Europe, seront toutefois exécutés suivant les stipulations du traité de Badajoz.

VIII. » Les territoires, possessions et droits de la Sublime-Porte, sont maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étoient avant la guerre.

IX. » La République des Sept-Iles est reconnue.

X. » Les îles de Malte, de Gozo et Comino, seront rendues à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, pour être par lui tenues aux mêmes conditions auxquelles il les possédoit avant la guerre, et sous les stipulations suivantes :

» 1.° Les chevaliers de l'ordre, dont les langues

continueront à subsister, après l'échange des ratifications du présent traité, sont invités à retourner à Malte, aussitôt que l'échange aura eu lieu; ils y formeront un chapitre général, et procéderont à l'élection d'un grand-maître, choisi parmi les natifs des nations qui conservent des langues, à moins qu'elle n'ait été déjà faite depuis l'échange des ratifications des préliminaires.

» Il est entendu qu'une élection faite depuis cette époque, sera seule considérée comme valable, à l'exclusion de toute autre qui auroit eu lieu dans aucun temps antérieur à ladite époque.

» 2.° Les gouvernemens de la République française et de la Grande-Bretagne, desirant mettre l'ordre et l'île de Malte dans un état d'indépendance entière à leur égard, conviennent qu'il n'y aura désormais ni langue française ni anglaise: et que nul individu, appartenant à l'une ou à l'autre de ces puissances, ne pourra être admis dans l'ordre.

» 3.° Il sera établi une langue maltaise qui sera entretenue par les revenus territoriaux et les droits commerciaux de l'île. Cette langue aura des dignités qui lui seront propres, des traitemens et une auberge. Les preuves de noblesse ne seront pas nécessaires pour l'admission des chevaliers de ladite langue; ils seront d'ailleurs admissibles à toutes les charges, et jouiront de tous les priviléges, comme les chevaliers des autres langues. Les emplois municipaux, administratifs, civils, judiciaires et autres, dépendant du gouvernement de l'île, seront occupés, au moins pour moitié, par des habitans des îles de Malte, Gozo et Comino.

» 4.° Les forces de sa majesté britannique évacueront l'île et ses dépendances dans les trois mois qui suivront l'échange des ratifications, ou plutôt si faire se peut. A cette époque, elle sera remise à l'ordre dans l'état où elle se trouve, pourvu que le grand-maître, ou des commissaires pleinement autorisés suivant les statuts de l'ordre, soient dans ladite île pour en prendre possession, et que la force qui doit être fournie par sa majesté sicilienne, comme il est ci-après stipulé, y soit arrivée.

» 5.° La moitié de la garnison, pour le moins, sera toujours composée de Maltais natifs: pour le restant, l'ordre aura la faculté de recruter parmi les natifs des pays seuls qui continuent de posséder des langues. Les troupes maltaises auront des officiers maltais. Le commandement en chef de la garnison, ainsi que la no-

mination des officiers, appartiendront au grand-maître, et il ne pourra s'en démettre, même temporairement, qu'en faveur d'un chevalier, d'après l'avis du conseil de l'ordre.

» 6.° L'indépendance des îles de Malte, de Gozo et de Comino, ainsi que le présent arrangement, sont mis sous la protection et garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse.

» 7.° La neutralité de l'ordre et de l'île de Malte, avec ses dépendances, est proclamée.

» 8.° Les ports de Malte seront ouverts au commerce et à la navigation de toutes les nations, qui y paieront des droits égaux et modérés; ces droits seront appliqués à l'entretien de la langue maltaise, comme il est spécifié dans le paragraphe 3, à celui des établissemens civils et militaires de l'île, ainsi qu'à celui d'un lazaret général ouvert à tous les pavillons.

» 9.° Les états barbaresques sont exceptés des dispositions des deux paragraphes précédens jusqu'à ce que, par le moyen d'un arrangement que procureront les parties contractantes, le système d'hostilités qui subsiste entre lesdits états barbaresques, l'ordre de Saint-Jean, et les puissances possédant des langues ou concourant à leur composition, ait cessé.

» 10.° L'ordre sera régi, quant au spirituel et au temporel, par les mêmes statuts qui étoient en vigueur lorsque les chevaliers sont sortis de l'île, autant qu'il n'y est pas dérogé par le présent traité.

» 11.° Les dispositions contenues dans les paragraphes 3, 5, 7, 8 et 10, seront converties en lois et statuts perpétuels de l'ordre, dans la forme usitée; et le grand-maître, ou, s'il n'étoit pas dans l'île, au moment où elle sera remise à l'ordre, son représentant ainsi que ses successeurs, seront tenus de faire serment de les observer ponctuellement.

» 12.° S. M. S. sera invitée à fournir deux mille hommes natifs de ses états, pour servir de garnison dans les différentes forteresses desdites îles. Cette force y restera un an, à dater de leur restitution aux chevaliers; et si à l'expiration de ce terme, l'ordre n'avoit pas encore levé la force suffisante, au jugement des puissances garantes, pour servir de garnison dans l'île et ses dépendances, telle qu'elle est spécifiée dans le paragraphe 5, les troupes napolitaines y resteront jus-

qu'à ce qu'elles soient remplacées par une force, jugée suffisante par lesdites puissances.

» 13.° Les différentes puissances désignées dans le paragraphe 6, savoir, la France, la Grande Bretagne, l'Autriche, l'Espagne, la Russie et la Prusse, seront invitées à accéder aux présentes stipulations.

» XI. Les troupes françaises évacueront le royaume de Naples et l'état romain; les forces anglaises évacueront Porto-Ferraïo, et généralement tous les ports et îles qu'elles occuperoient dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique.

» XII. Les évacuations, cessions et restitutions stipulées par le présent traité, seront exécutées, pour l'Europe, dans le mois; pour le continent et les mers d'Amérique et d'Afrique, dans les trois mois; pour le continent et les mers d'Asie, dans les six mois qui suivront la ratification du présent traité définitif, excepté dans le cas où il y est spécialement dérogé.

» XIII. Dans tous les cas de restitution convenus par le présent traité, les fortifications seront rendues dans l'état où elles se trouvoient au moment de la signature des préliminaires, et tous les ouvrages qui auront été construits depuis l'occupation, resteront intacts.

» Il est convenu en outre que, dans tous les cas de cession stipulés, il sera alloué aux habitans, de quelque condition ou nation qu'ils soient, un terme de trois ans, à compter de la notification du présent traité, pour disposer de leurs propriétés acquises et possédées, soit avant, soit pendant la guerre actuelle, dans lequel terme de trois ans, ils pourront exercer librement leur religion et jouir de leurs propriétés. La même faculté est accordée dans les pays restitués, à tous ceux, soit habitans ou autres, qui y auront fait des établissemens quelconques, pendant le temps où ces pays étoient possédés par la Grande-Bretagne.

» Quant aux habitans des pays restitués ou cédés, il est convenu qu'aucun d'eux ne pourra être poursuivi, inquiété ou troublé dans sa personne, ou dans sa propriété, sous aucun prétexte, à cause de sa conduite ou opinion politique, ou de son attachement à aucune des parties contractantes, ou pour toute autre raison, si ce n'est pour des dettes contractées envers des individus ou pour des actes postérieurs au présent traité.

» XIV. Tous les séquestres mis de part et d'autre, sur les fonds, revenus et créances, de quelque espèce qu'ils soient, appartenant à une des puissances contractantes

ou à ses citoyens ou sujets, seront levés immédiatement après la signature de ce traité définitif.

» La décision de toutes réclamations entre les individus des nations respectives, pour dettes, propriétés, effets ou droits quelconques, qui, conformément aux usages reçus et au droit des gens, doivent être reproduites à l'époque de la paix, sera renvoyée devant les tribunaux compétens, et, dans ce cas, il sera rendu une prompte et entière justice, dans les pays où les réclamations seront faites respectivement.

» XV. Les pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve et des îles adjacentes, et dans le golphe de Saint-Laurent, sont remises sur le même pied où elles étoient avant la guerre.

» Les pêcheurs français de Terre-Neuve, et les habitans des îles Saint-Pierre et Miquelon, pourront couper les bois qui leur seront nécessaires, dans les baies de Fortune et du Désespoir, pendant la première année, à compter de la notification du présent traité.

» XVI. Pour prévenir tous les sujets de plaintes et de contestations qui pourroient naître à l'occasion des prises qui auroient été faites en mer, après la signature des articles préliminaires, il est réciproquement convenu que les vaisseaux et effets qui pourroient avoir été pris dans la Manche et dans les mers du Nord après l'espace de douze jours, à compter de l'échange des ratifications des articles préliminaires, seront de part et d'autre restitués; que le terme sera d'un mois, depuis la Manche et les mers du Nord jusqu'aux îles Canaries inclusivement, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée; de deux mois depuis les îles Canaries jusqu'à l'équateur, et enfin de cinq mois dans toutes les autres parties du monde, sans aucune exception ni autre distinction plus particulière de temps et de lieu.

» XVII. Les ambassadeurs, ministres et autres agens des puissances contractantes, jouiront respectivement, dans les états desdites puissances, des mêmes rangs, priviléges, prérogatives et immunités dont jouissoient, avant la guerre, les agens de la même classe.

» XVIII. La branche de la maison de Nassau, qui étoit établie dans la ci devant République des Provinces-Unies, actuellement la République batave, y ayant fait des pertes, tant en propriétés particulières, que par le changement de constitution adoptée dans ce pays, il lui sera procuré une compensation équivalente pour lesdites pertes.

» XIX. Le présent traité définitif de paix est déclaré commun à la Sublime-Porte ottomane, alliée de sa majesté britannique; et la Sublime-Porte sera invitée à transmettre son acte d'accession dans le plus court délai possible.

» XX. Il est convenu que les parties contractantes, sur les réquisitions faites par elles respectivement, ou par leurs ministres et officiers duement autorisés à cet effet, seront tenues de livrer en justice les personnes accusées des crimes de meurtre, de falsification ou banqueroute frauduleuse, commis dans la juridiction de la partie requérante, pourvu que cela ne soit fait que lorsque l'évidence du crime sera si bien constatée, que les lois du lieu où l'on découvrira la personne ainsi accusée, auroient autorisé sa détention et sa traduction devant la justice, au cas que le crime y eût été commis. Les frais de la prise de corps et de la traduction en justice seront à la charge de ceux qui feront la réquisition: bien entendu que cet article ne regardera en aucune manière les crimes de meurtre, de falsification ou de banqueroute frauduleuse, commis antérieurement à la conclusion de ce traité définitif.

» XXI. Les parties contractantes promettent d'observer sincèrement et de bonne foi tous les articles contenus au présent traité, et elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe ou indirecte par leurs citoyens ou sujets respectifs; et les susdites parties contractantes se garantissent généralement et réciproquement, toutes les stipulations du présent traité.

» XXII. Le présent traité sera ratifié par les parties contractantes dans l'espace de trente jours, ou plutôt si faire se peut; et les ratifications, en due forme, seront échangées à Paris.

» En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires, avons signé de notre main, et en vertu de nos pleins-pouvoirs respectifs, le présent traité définitif; et y avons fait apposer nos cachets respectifs.

» Fait à Amiens, le 4 germinal an 10 (25 mars 1802).

Signé, J. BONAPARTE, CORNWALLIS, AZARA, et SCHIMMELPENNINCK.

FIN.

TABLE

INTRODUCTION. page v.

Année 1789. — Premières dispositions et premières intrigues du parti ministériel à l'égard de la révolution française. 1.

Année 1790. — Les intentions du ministère anglais se dévoilent. — Motifs de l'armement de l'Angleterre contre l'Espagne. 12.

Année 1791. — Conférences tenues à Pilnitz sous l'influence du ministère britannique. — Nature des obstacles qui s'opposoient à l'exécution du traité qui y fut conclu. — Moyens employés par l'Angleterre pour les lever. — Troubles fomentés à Saint-Domingue par cette puissance. 22.

Année 1792. — Inertie du gouvernement anglais, au moment où toutes les puissances de l'Europe s'ébranlent contre la France. Changemens notables dans les dispositions extérieures du cabinet de Saint-James à l'égard de la France. — Condescendance de la République pour conserver la paix avec l'Angleterre. 38.

Année 1793. — La République française déclare la guerre à l'Angleterre. Discussion curieuse dans le parlement à ce sujet. Plan du cabinet de Saint-James de s'emparer des ports maritimes de la France sur l'Océan et sur la Méditerranée. Siége de Dunkerque, prise de Toulon, guerre de la Vendée. 53.

An II. (1794.) — Le cabinet de St.-James s'efforce de faire entrer toutes le puissances de l'Europe dans la coalition; il abandonne et fait incendier le port de Toulon ;

il excite et trahit en même temps les royalistes de la Vendée ; il corrompt la plus grande partie des membres de l'opposition ; il exerce, par ses agens, les plus horribles atrocités dans la Martinique ; il s'empare, par trahison, de l'île de Corse. 77.

An III. (1795.) — L'or et les intrigues du cabinet de Saint-James ne peuvent empêcher la défection de plusieurs puissances ; moyens atroces qu'il emploie pour amener la famine en France ; il préside aux réactions sanglantes du Midi, il ressuscite la Vendée ; ses préparatifs immenses pour une expédition sur les côtes de la République. Affaire de Quiberon. 115.

An IV. (1796.) Derniers et inutiles efforts du gouvernement anglais pour empêcher l'établissement de la constitution de l'an 3 ; ses alarmes sur la pacification de la Vendée, sur les succès de Bonaparte en Italie, et sur la situation intérieure de l'Angleterre. 137.

An V. (1797.) — La cour d'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre, et attache à un manifeste public la preuve de la perfidie du gouvernement anglais. Descente en Irlande. Négociation illusoire et perfide du lord Malmesbury. Conspiration dont les fils aboutissent à Londres. Réflexions sur la conduite perfide du ministère britannique à l'égard des royalistes. 154.

An VI. (1798.) — Le traité de Campo Formio, en détruisant les derniers nœuds d la coalition, et avec eux les espérances du ministère britannique, ranime toute la malveillance de ce ministère. Nouveaux efforts pour rappeler la guerre sur le continent : succès déplorables en vertu desquels une nouvelle coalition se forme

contre la France. Tableau de Saint-Domingue en proie à l'influence britannique. 178.

An VII. (1799.) — Dissolution du congrès de Rastadt amenée par les intrigues du cabinet de Londres. — Assassinat des plénipotentiaires français. — Discussion sur les auteurs de ce crime. Conduite et vues de l'Angleterre pendant que la guerre étend ses ravages sur le continent. Expédition en Hollande, où la flotte batave lui est livrée par trahison, et d'où ses armées ne sortent que par une capitulation honteuse. — Mort de Tipoo-Zaëb, et anéantissement de ses Etats dans l'Inde. 199.

An VIII. (1800.) — La révolution du 18 brumaire, et la défection des Russes, déconcertent un instant les plans du cabinet de Londres. Premières démarches de Bonaparte pour la paix. Refus absolu de l'Angleterre d'entrer en négociation. Pièces officielles et discussion au parlement à ce sujet. Plan de campagne regardé par l'Angleterre comme infaillible. Pacification de la Vendée, et formation d'une armée de réserve. Bataille de Marengo. Conduite odieuse des anglais en Egypte. 113.

An IX. (1801.) — Double tentative du ministère britannique pour empêcher la conclusion de la paix; il entrave les négociations diplomatiques, et il travaille au bouleversement de la France par l'assassinat de son chef. 257.

§. I. Intrigues diplomatiques de l'Angleterre pour empêcher le rétablissement de la paix. 259.

§. II. Intrigues et attentats de l'Angleterre pour désorganiser la France, et pour anéantir son gouvernement. 281.

E803
D819m
77-141
Comellas
Dec. 76

An X. (1802.) Exposé des négociations relatives au traité d'Amiens — Entraves que l'Angleterre met à la conclusion de ce traité. 287.

An XI. (1803). Le gouvernement anglais se refuse à exécuter les conditions du traité d'Amiens, et sans aucune explication préalable, fait un appel aux armes. Efforts et sacrifices réitérés du gouvernement français pour maintenir la paix. Propositions aussi outrageantes qu'injustes faites par le ministère britannique. Tableau de la conduite généreuse et magnanime du premier consul de la République. — Rupture formelle du traité d'Amiens par l'Angleterre. — Motifs de cette violation. 298.

Traité de paix d'Amiens. 325.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de FARGE, cloître Saint-Benoît, n. 372, près la rue des Mathurins.

n+11